



RAPPORT D'ACTIVITÉS & de gestion 2018

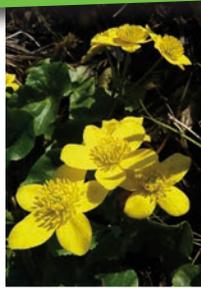
CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2018 du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Sans être exhaustif il présente les principales actions menées en 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan moral, bilan financier, fonctionnement de la structure. Sur ce dernier point un accent particulier est mis sur la poursuite de nos travaux de rapprochement avec le Conservatoire Nord Pas-de-Calais.

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
2018 en chiffres.....	p. 5
Évolution du nombre de sites et de la surface d'intervention.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie	p. 8
Tableau des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 31
Valoriser.....	p. 38
Accompagner les politiques publiques.....	p. 45
Réseau Conservatoire et partenaires inter-réseaux	p. 50
La structure	p. 53
Rapport financier 2018.....	p. 58

Bilan moral

Chers adhérents !

Notre assemblée générale est à nouveau chargée... Je ferai donc court... Ce rapport moral est le dernier que nous faisons sous cette forme... Car le prochain s'il signera le bilan annuel, sera surtout celui de la fusion avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et Pas de Calais pour constituer le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France... Il a donc une saveur toute particulière... Il suit d'ailleurs notre AG d'octobre dernier où vous avez validé à l'unanimité les modalités générales de la fusion de nos deux associations et je vous en remercie... S'il est le dernier à ouvrir la voie d'une année d'activité avant la fusion, ce rapport moral n'en est pas moins un bilan exceptionnel d'une année qui a su apporter son lot de satisfactions, j'y reviens dans un instant. Il est aussi celui qui célèbre les 30 ans de notre association. Aussi, je suis heureux de me rappeler avec vous tout ce chemin parcouru depuis la création le 28 juin 1989 de notre association et de celles et ceux qui ont cru à ce projet fou...

En 2018, nous avons beaucoup travaillé ! Agi pour maintenir notre niveau d'actions et d'interventions malgré un contexte budgétaire contraint, développé de nouvelles stratégies et consolidé nos partenariats. Je remercie nos partenaires pour leur fidélité au projet que nous proposons.

D'ailleurs, 2018 a été l'occasion pour l'Etat et la Région de nous signifier ce soutien en agréant le Conservatoire pour cinq années de plus – en même temps que nos amis du Nord-Pas-de-Calais – sur la base d'un projet que nos équipes et administrateurs ont travaillé et porté ensemble. Nos équipes ont travaillé sur un projet d'importance, un programme européen LIFE autour des tourbières, programme exceptionnel (dont nous espérons qu'il sera sélectionné dans les dernières phases par la commission européenne). Nos partenariats avec les Départements se sont accrus – malgré les charges énormes qui pèsent sur ces collectivités. Poursuite des travaux avec les départements de l'Aisne, de l'Oise et la Somme. Nouvelle importante et challenge bien sûr pour nous, le choix de la Présidente de l'Oise de nous confier la gestion du prestigieux site en propriété départementale du marais de Sacy. Autre moment fort, la visite du Vice-président du département du Nord dans la Somme pour comprendre nos actions et notre partenariat avec le Conseil départemental, prélude, nous l'espérons à des partenariats plus grands dans l'optique du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France...

Face à l'urgence climatique, j'entends parfois certains se dire « mais à quoi cela sert ? » Tout ce que nous faisons n'est pas une goutte d'eau dans l'océan des catastrophes qui s'annoncent ? Tout ce que nous faisons va-t-il disparaître d'ici quelques décennies ? Cet argent public investi permet-il d'enrayer la disparition de la biodiversité... Evidemment que oui, et nos évaluations le montrent ! Mais au-delà des purs résultats scientifiques, ce que nous faisons a bien plus de valeur encore : dans le lien social que nous créons avec les habitants, dans les dynamiques que nous entretenons dans notre France, dans la fierté que nous contribuons à donner aux habitants, dans le développement économique que nous contribuons à favoriser autour d'une agriculture responsable et des circuits courts, dans notre contribution au tourisme grâce à l'ouverture de nos sites au public et les centaines de milliers de visiteurs qui les parcourent chaque année ! Sans compter le bien-être dans la nature sauvage et locale, à l'heure où les médecins prescrivent des ordonnances de nature...

Pour faire passer ce message, notre assise citoyenne doit se multiplier et être plus forte encore. 2018 a été un vrai tournant, puisque notre réseau de Conservateurs bénévoles s'est encore renforcé et que le soutien des habitants des Hauts-de-France s'est accru ! Encore plus ! Nous pouvons applaudir nos bénévoles et nos équipes car pour nos 30 ans, enfin, le Conservatoire a dépassé les 1 000 adhérents ! Un résultat exceptionnel qu'il nous faut conforter et développer encore et je compte sur chacun d'entre vous ! Y compris en Nord Pas de Calais pour que chacun s'approprie ce grand projet conservatoire. Cette dynamique, elle est partout dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Ainsi, au niveau national, en 2018 l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels a voté sa stratégie nationale pour les 10 ans à venir. Dix axes qui fondent l'action de notre réseau d'associations et qui ont été construits et décidés à la suite d'une grande consultation nationale à laquelle votre Conservatoire a bien sûr été associé. Je vous cite en bref les dix axes dans lesquels je pense vous vous reconnaîtrez : continuer notre travail de reconnaissance et de partenariat, travailler ensemble à la symbiose entre bénévoles et salariés, consolider notre réseau de Conservatoires en participant aux activités de notre fédération – ce n'est pas moi qui dirai le contraire – travailler à notre modèle économique : comment renforcer nos budgets, développer de nouveaux financements ; l'axe 4 que je souligne particulièrement : développer

l'assise citoyenne et le bénévolat... Je crois sincèrement qu'on peut se dire exemplaire ici sur ce sujet ! Valoriser nos résultats scientifiques, attirer le public sur nos sites et mieux faire connaître nos projets... Bien réagir et surtout ne pas perdre notre âme dans les stratégies de compensation, travailler avec les usagers ou se renforcer au niveau juridique, telle est en résumé l'essence de cette Stratégie fédérale de réseau... A nous, dans les Hauts-de-France, de se l'approprier et de la mettre en valeur !

Pour conclure... Un anniversaire... un projet de fusion... L'année 2018 a été bien chargée pour tout le monde... Mais, peut-être au contraire des récentes années, tout le monde, malgré la fatigue, a œuvré l'esprit positif, rassuré... 2019, je l'espère, le sera plus encore, même s'il ne vous échappe pas qu'il y a toujours et encore des surprises imprévues et imprévisibles ! La fusion va occuper nos esprits cette année, elle pourrait même nous rendre impatients ! Pour ce faire, il faut garder le cap que vous, adhérents, vous nous avez fixé ! Garder le cap et le courage en ayant conscience de l'enjeu et du projet... Car soyons réalistes et ambitieux. Avec les collègues du Nord Pas de Calais, nous allons créer la plus grande structure de gestion des espaces naturels dans un modèle incroyablement moderne ! Celui d'une association citoyenne forte de ses milliers de sympathisants et d'adhérents, des centaines de milliers d'habitants qui arpentent ses sites ouverts au public, qui protègent localement leur patrimoine rural et naturel et qui travaillent avec l'ensemble de la société, des collectivités aux usagers en passant par le monde économique pour partager, défendre et valoriser notre bien commun qu'est la nature !

Ce n'est qu'un début, et notre avenir en Hauts-de-France nous le confirmera, mais je conclurai en remerciant équipes et bénévoles de notre association qui, depuis 30 ans, œuvre à construire ce beau projet. Bon anniversaire le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie !

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Président des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2018 en chiffres :

314 sites d'intervention

11 541 hectares d'intervention

dont **438** ha en propriété

10 nouveaux sites en 2018 sur **511** ha

19 sites étendus sur **60** ha

75 sites pâturés

La vie du Conservatoire :

1 123 adhérents

69 conservateurs bénévoles

200 relais locaux

7 719 heures de bénévolat valorisé

53 salariés dont

2 emplois d'avenir

14 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 316 578,94 euros

Activités nature :

111 sorties nature grand public

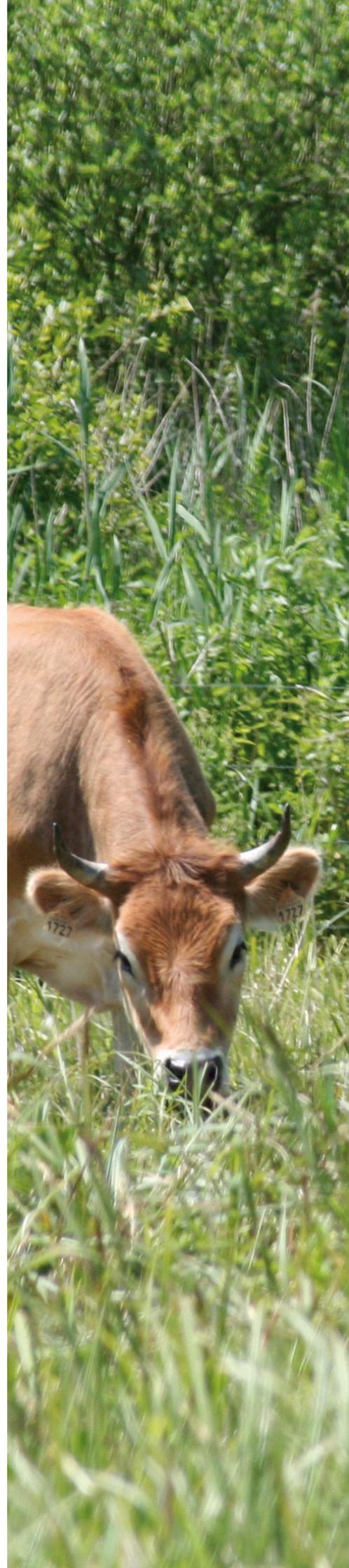
2 353 participants

54 chantiers nature

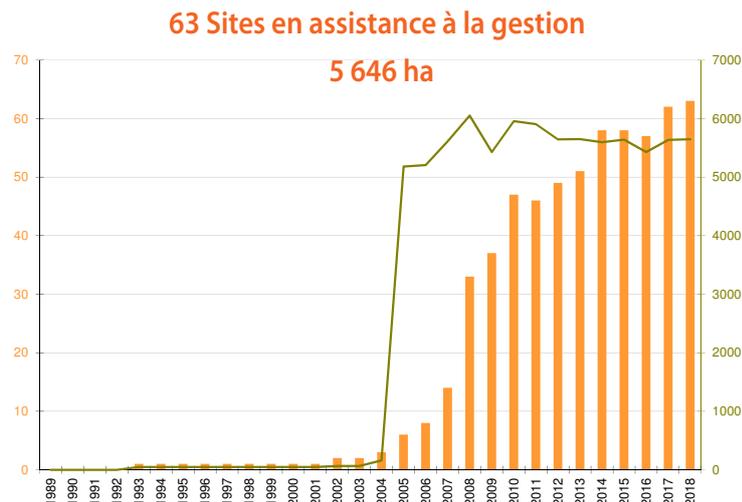
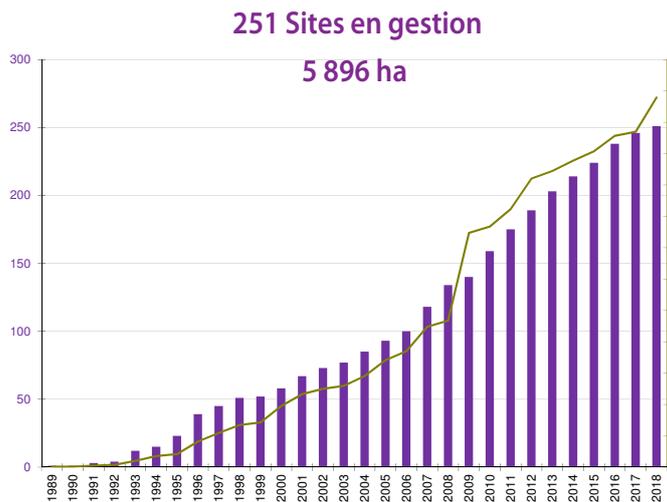
772 participants

84 sorties et chantiers scolaires

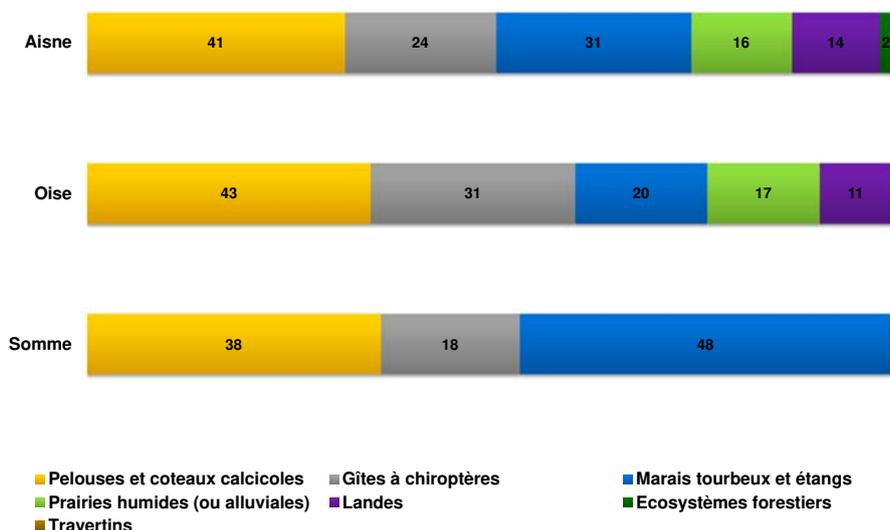
2 894 participants



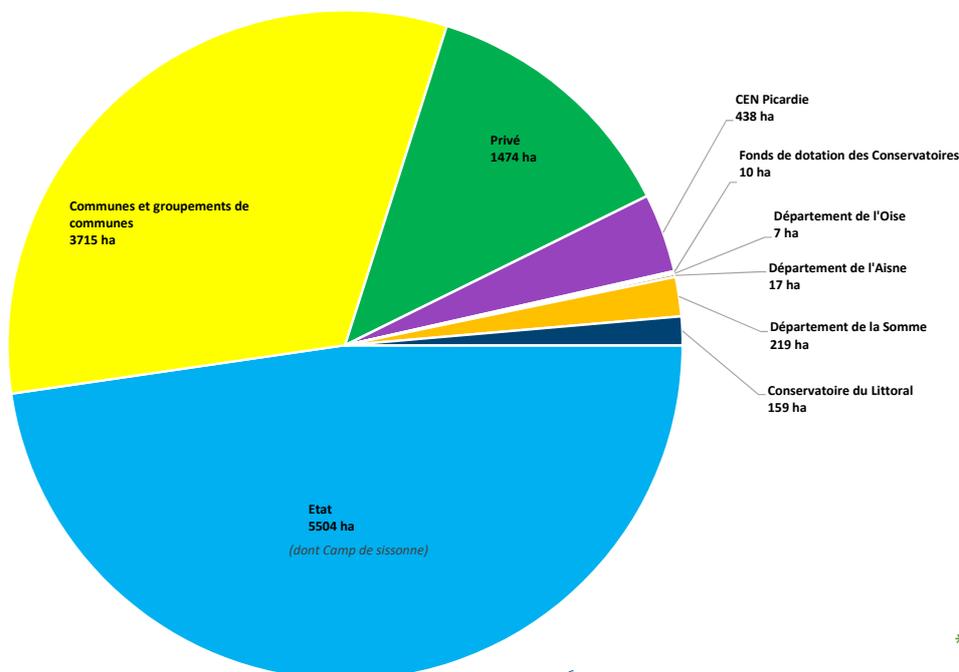
Evolution du nombre de sites (au 1^{er} janvier 2019)



Nombre de sites par type de milieux dominants (un site peut avoir 2 voire 3 milieux dominants)



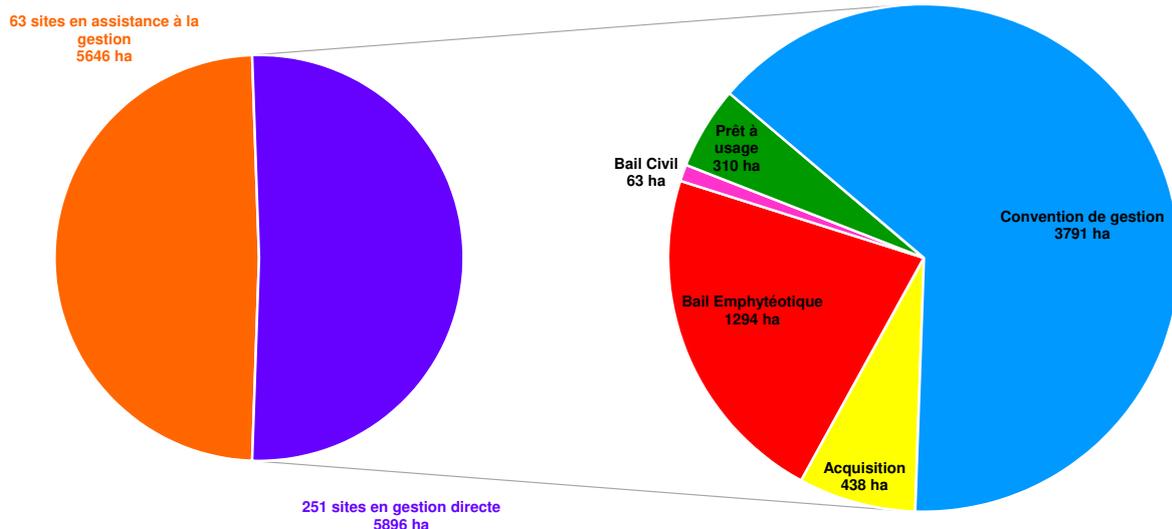
Superficies* de sites contractualisés par type de propriétaire



* Chiffres arrondis

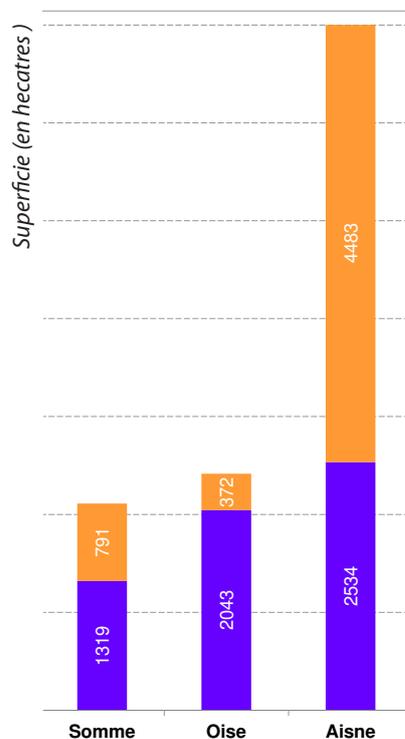
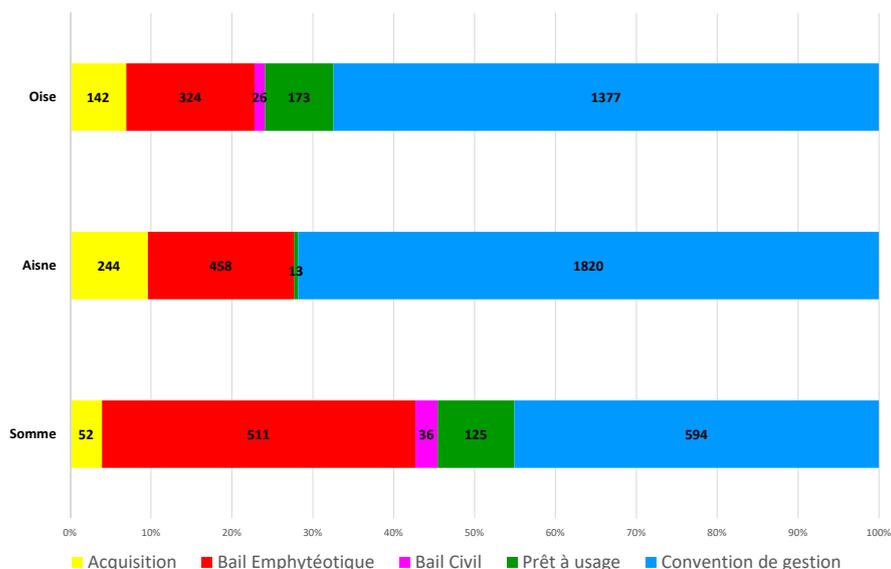
Surfaces* d'intervention (au 1^{er} janvier 2019)

Superficies* de sites contractualisés par type de contrats



Surface* d'intervention par département

Répartition des types de contrats en surface* et par département (sites en gestion uniquement)



Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2019 :

En Région, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur **314 sites** pour **11 542 ha**.

En gestion : **251 sites** pour **5896 ha** - En assistance : **63 sites** pour **5 646 ha**

Dans le département de l'Aisne : **110 sites** pour **7017 ha**

En gestion : **87 sites** pour **2 534 ha** - En assistance : **23 sites** pour **4 483 ha**

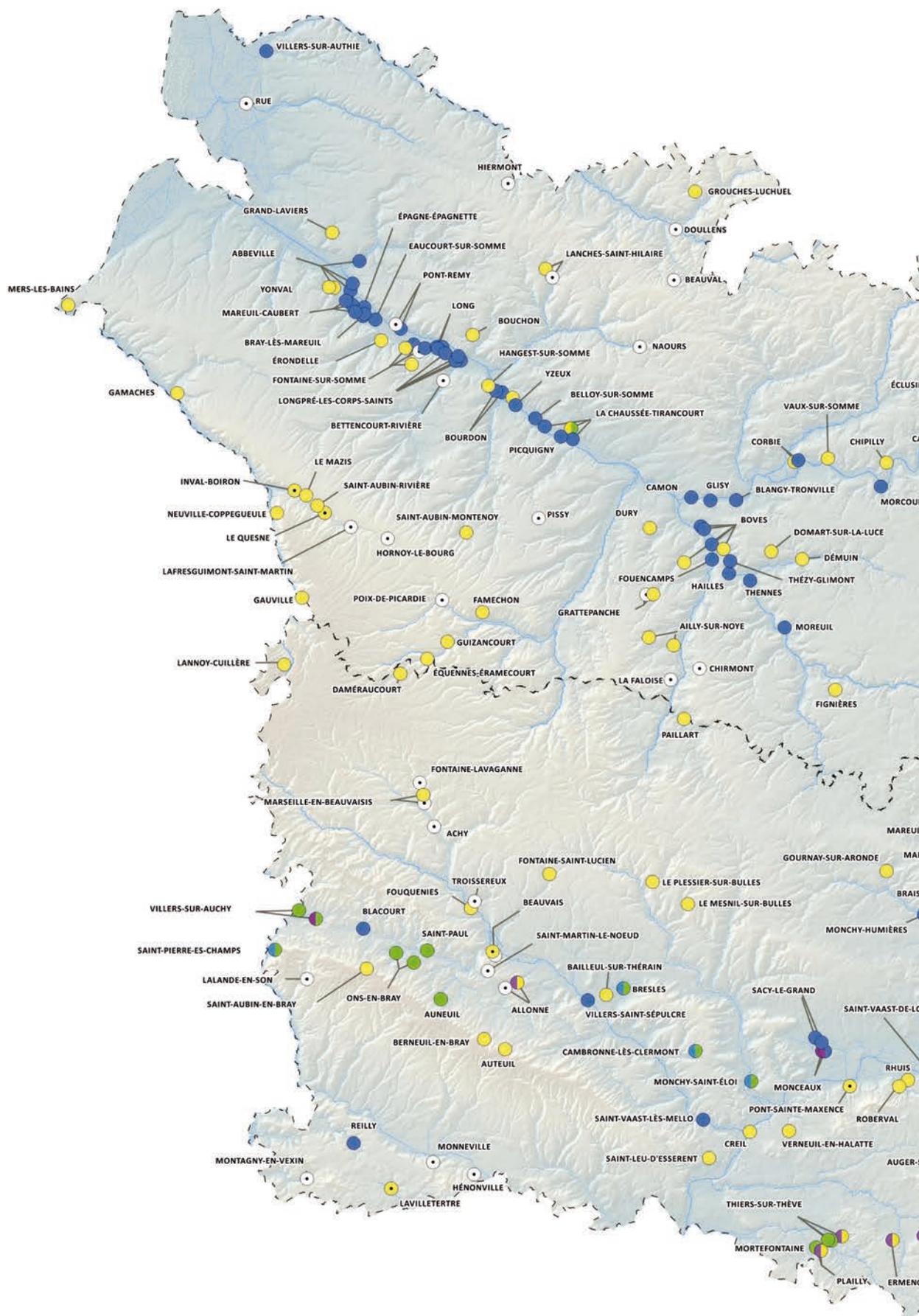
Dans le département de l'Oise : **102 sites** pour **2 415 ha**

En gestion : **84 sites** pour **2 043 ha** - En assistance : **18 sites** pour **372 ha**

Dans le département de la Somme : **102 sites** pour **2 110 ha**

En gestion : **80 sites** pour **1 319 ha** - En assistance : **22 sites** pour **791 ha**

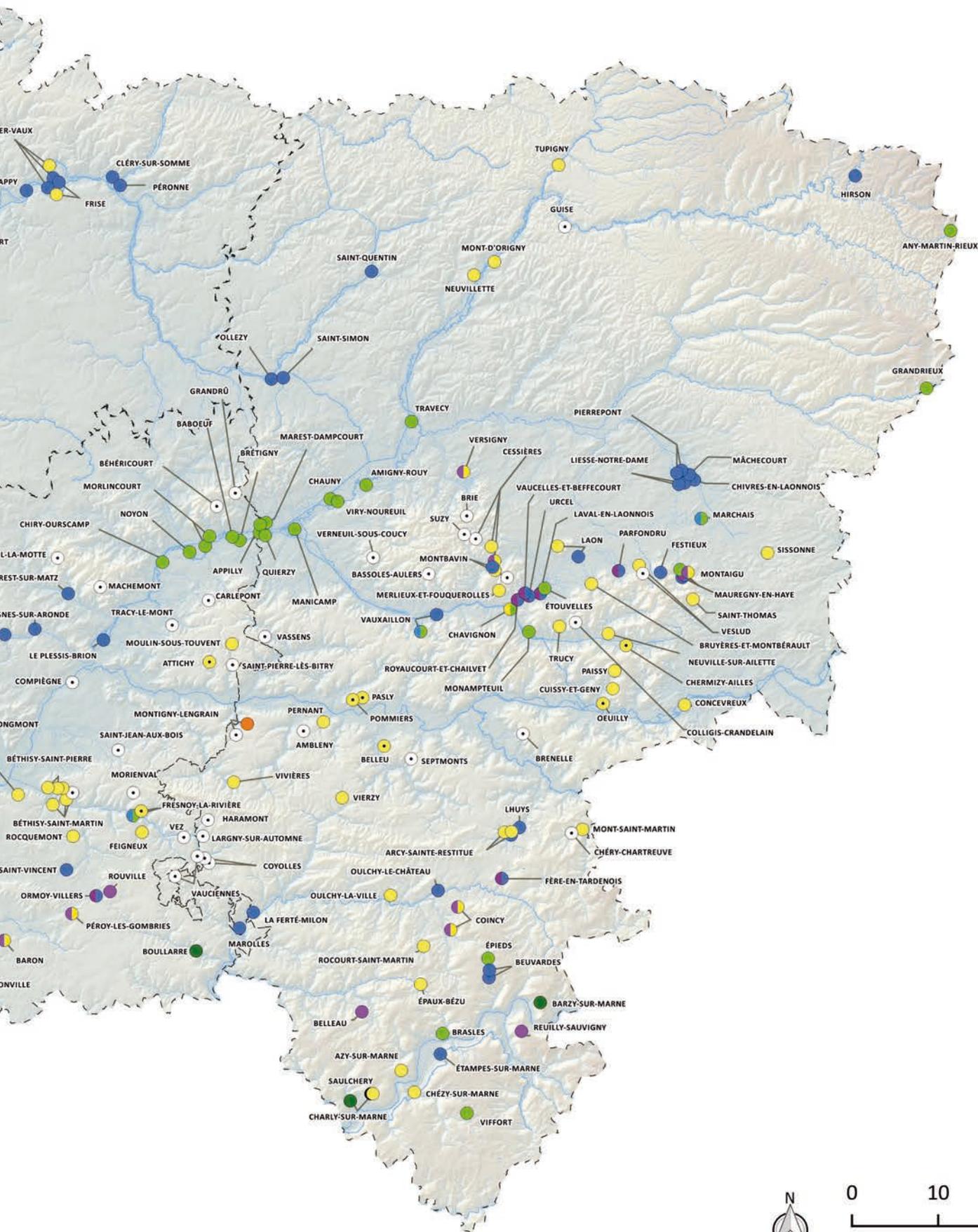
parmi lesquels, 3 Réserves Naturelles Nationales pour **168 ha**, 3 Réserves Naturelles Régionales pour **152 ha**



Type de milieu dominant

- Gîtes à chiroptères
- Landes
- Pelouses
- Prairies humides
- Marais et étangs
- Landes | Marais et étangs
- Landes | Pelouses
- Landes | Prairies humides
- Marais et étangs | Pelouses
- Pelouses | Prairies humides
- Pelouses | Gîtes à chiroptères
- Ecosystèmes forestiers
- Travertins
- autres

Le Conservatoire en Picardie (au 1^{er} janvier 2019)



Sources: BD-Carthage, BD-CARTOIGN - Paris 2015, SRIM DTD 2
Réalisation Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Février 2019

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2018)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Aisne								
Ambleny	La Borne Echaffaud	gîtes à chiroptères	Privé	23,08				
Any-Martin-Rieux	RNR - Les Prairies du Moulin Fontaine	prairies humides	Privé	39,25	X			X
Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	pelouses	Privé	3,59	X	X		
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	marais et étangs	Commune	18,01	X	X		
Barzy-sur-Marne	Le Plateau des Remards	écosystèmes forestiers	Commune	11,13				
Belleau	Le Bois Belleau	landes	Privé	64,90	X	X		
Belleu	La Pierre Frite	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,19	X	X		X
Beuvardes	Etang de Boutache	marais et étangs	Commune	4,50	X	X		X
Beuvardes	Les Prairies de Beuvardes	prairies humides	Commune	1,62	X	X		
Bonneil	Les Ballois	pelouses	Privé	0,71	X			
Brasles Château Thierry	Espaces Eyssartier et Garats	prairies humides	Commune	6,65	X			
Brenelle	La Cavité de Valnois	gîtes à chiroptères	Privé	1,23				
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	gîtes à chiroptères	Commune	29,12	X			
Bruyères-et-Montbérault Vorges	Le Mont Pigeon	pelouses	Privé	2,10	X			
Cessières	La Croix Girois	gîtes à chiroptères	Etablissement public	4,43	X			
Cessières	Le Mont des Veaux	pelouses	CEN Picardie Commune	0,96	X	X	X	X
Cessières	Les Bruyères de Rocq	landes pelouses	Commune	24,70	X	X	X	
Charly-sur-Marne	Les Charbonnières	autres	Privé	0,12	X			
Charly-sur-Marne	L'île de la Rudenoise	écosystèmes forestiers	Commune	0,12	X			
Charly-sur-Marne Saulchery	Le Bassin du Ruvet	pelouses	Privé	10,32	X		X	
Chauny	Les Feuilletts	prairies humides	CEN Picardie	6,63	X	X		
Chavignon	La Pelouse Manable	pelouses prairies humides	Commune	23,76	X		X	
Chermizy-Ailles Aizelles Beaurieux Bouconville-Vauclair Chevreigny Montchalons Moulins Oeuilly Paissy Ste-Croix	RNR - Les coteaux du chemin des dames	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,26	X	X	X	X
Chery-Chartreuve	Le Limon de veau	gîtes à chiroptères	Privé	2,72				
Chezy-sur-Marne	Le coteau de Chézy-sur-Marne	pelouses	Commune	0,16				
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	43,12	X	X	X	
Coincy	La Hottée du Diable	landes pelouses	Commune Privé	23,91	X	X		X
Coincy	La Sablonnière de Coincy	landes pelouses	Commune	2,28	X	X		
Colligis-Crandelain	La Carrière de Colligis-Crandelain	gîtes à chiroptères	Privé	1,71	X			
Concevreux	Les grèves de Concevreux	pelouses	Privé	1,81	X	X		
Condren Amigny-Rouy Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	prairies humides	CEN Picardie	27,62	X	X		
Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	gîtes à chiroptères	Commune	0,02	X			
Coyolles	Près du Château	gîtes à chiroptères	Privé	15,36	X			
Cuissy-et-Geny	Pelouse de Cuissy et Geny	pelouses	Privé	0,28				
Epoux-Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	pelouses	Privé	20,69		X	X	
Epièdes Beuvardes	Etang de la Logette	marais et étangs	Privé	26,51	X	X		X
Etampes-sur-Marne	La Conge	marais et étangs	Commune	1,91	X	X		X
Fère-en-Tardenois	Le parc des Bruyères	landes marais et étangs	Commune	80,01	X	X	X	X
Festieux	Les Marais des Hautes de Vignelles	marais et étangs	Privé	3,32				
Grandrieux Résigny	Les Prairies sous le Bochet	prairies humides	Commune	2,90	X	X		
Guise	Château de Guise	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Haramont	Le Château d'Haramont	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Hirson	La cascade de Blangy	marais et étangs	Commune	57,61	X			
La Ferté-Milon	Le Marais communal de La Ferté-Milon	marais et étangs	Commune	13,47	X	X		X
Laon	Pelouses de la porte de Soissons	pelouses	Privé	1,07				
Laon	Le Domaine de la Solitude	marais et étangs	Commune	17,59	X		X	X
Largny-sur-Automne	La Carrière Warnac	gîtes à chiroptères	Privé	0,27	X			
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	landes marais et étangs	Commune	21,19	X	X	X	X
Lhuys	Coteau de Lhuys	pelouses	Commune	2,91	X	X		
Lhuys	Le Marais de Lhuys	marais et étangs	Commune	18,35	X	X		
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	marais et étangs	CEN Picardie Commune	20,69	X	X	X	

Liesse-Notre-Dame	Le Marais Nivart	marais et étangs	Privé	3,67	X	X		X
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	marais et étangs	Commune	30,52			X	
Manicamp Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	prairies humides	CEN Picardie	119,98	X	X		
Marchais	Les Communaux de Marchais	marais et étangs pelouses	Commune	94,44	X	X	X	X
Marest-Dampcourt Abbécourt	Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	prairies humides	CEN Picardie	13,97	X	X		
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	landes marais et étangs	Commune	16,45		X		
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	marais et étangs	Commune	21,07	X	X	X	
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	prairies humides	Commune	8,77			X	
Merlieux-et-Fouquerolles	La Pelouse de Merlieux et Fouquerolles	pelouses	Privé	0,88	X	X	X	X
Monampeuil	Les Prairies de Monampeuil	prairies humides	CD 02	16,51				
Mont-d'Origny	La Falaise Bloucard	pelouses	Commune	6,70	X	X		X
Mont-Saint-Martin	Le Coteau de Mont-Saint-Martin	pelouses	Privé	26,54	X	X	X	
Montaigu	La Lande de Montaigu	landes pelouses	Commune Privé	10,41		X		
Montbavin	La Carrière de Montbavin	gîtes à chiroptères	Privé	0,67				
Montbavin	Le Mont Violette	pelouses	Commune	4,63	X	X		X
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	marais et étangs	Commune	34,51	X	X		
Montigny-Lengrain	La Fontaine Saint Martin	travertins	Privé	9,13	X			
Montigny-Lengrain	Carrière de Banru	gîtes à chiroptères	Privé	0,61	X	X		
Neuvilette	Coteau de Neuvilette	pelouses	Privé	2,56				
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	pelouses	Privé	4,74		X		
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	2,77	X	X		
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	marais et étangs	Commune	36,45	X	X		
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	pelouses	Privé	10,17	X	X	X	
Oulchy-le-Château	Le Marais des Crouttes	marais et étangs	Commune	9,52	X	X		X
Paissy	Les Pelouses de Paissy	pelouses	Commune	10,23				X
Parfondru	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	landes marais et étangs	Commune	60,29	X	X	X	
Pasly	Les Carrières du Mahy, Saudraies et Hardrets	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,09	X			X
Pernant	Le Roc Pottier	pelouses	CEN Picardie Privé	2,33	X	X		
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	marais et étangs	Commune	58,52	X	X		X
Pierrepont Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	marais et étangs	CEN Picardie	17,60		X		
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,21	X		X	X
Prémontré Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	gîtes à chiroptères	Etablissement public	49,19	X			
Presles-et-Thierny	Les Chichérons, Tue-Vaches et Prés des Coulevres	prairies humides	CEN Picardie Privé	63,35	X			
Quierzy	Les Prairies de Quierzy	prairies humides	CEN Picardie	25,50	X	X		
Reuilly-Sauvigny	Le Bois Brûlé	landes	Commune	29,79	X	X		X
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse de la Genevroye	pelouses	Privé	17,86	X		X	
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	landes marais et étangs	CEN Picardie Commune	29,81	X	X	X	
Saint-Quentin Rouvroy	RNN - Le Marais d'Isle	marais et étangs	Commune	47,53	X	X		X
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	marais et étangs	Commune	13,86	X	X		X
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	pelouses	Privé	12,02	X			
Septmonts	La Carrière Huet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,64	X			
Sissonne	Le Camp militaire de Sissonne	pelouses	Etat	5 000	X	X	X	X
Suzy	Le Trou de l'Enfer	gîtes à chiroptères	Etablissement public	16,00	X			
Travecy Achery Mayot	Les prairies inondables	prairies humides	CEN Picardie Commune	53,94	X	X		
Trucy	Le Grand Savart	pelouses	Commune Privé	6,55				X
Tupigny	La Falaise de Tupigny	pelouses	Commune	1,35	X	X		X
Urcel	Le Marais de Comporté	landes marais et étangs	CEN Picardie	4,81	X	X	X	
Vassens	Carrière de Vassens	gîtes à chiroptères	Privé	10,42				
Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	landes marais et étangs	Privé	28,89	X	X		
Vauxaillon	La Pelouse et marais des Aubes Terres	marais et étangs pelouses	Privé	23,95	X			
Vauxaillon	Le Marais communal	marais et étangs	Commune	13,13	X			
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	gîtes à chiroptères	Privé	1,06	X			
Versigny	RNN les landes de Versigny	landes pelouses	CEN Picardie Commune Privé	107,60	X	X	X	X
Veslud	Les Pelouses des Muternes	pelouses	Commune	2,61	X	X		
Veslud	Les Bécrets	gîtes à chiroptères	Commune	3,33				
Vierzy	La Vallée de Clancy	pelouses	Privé	15,62	X	X		
Viffort	Les prairies de Viffort	prairies humides	Privé	5,36	X	X		
Viry-Nouereuil	La Pierre Aiguisoire	prairies humides	CEN Picardie	9,78	X			
Vivières	Les pelouses de Vivières	pelouses	Privé	20,95	X	X	X	

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie					
					Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation	
Oise									
Achy	Le Château d'Achy	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X	X			
Allonne	Le Bois des coutumes	landes pelouses	Commune	16,94	X	X			X
Allonne	La Carrière Saint Pierre	gîtes à chiroptères	Etat	0,30	X				
Appilly	La Grande Pâturage d'Appilly	prairies humides	CEN Picardie	5,38	X				
Appilly	Les Prés d'Héronval	prairies humides	CEN Picardie	7,35	X				
Apremont Creil Verneuil en Halatte	Camp militaire	pelouses	Etat	425,41	X				
Attichy	La Ferme de l'Arbre	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	20,46	X	X	X		
Auger-Saint-vincent	La Jonnière	marais et étangs	Privé	5,05	X	X			
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	prairies humides	Privé	0,82	X	X			
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	pelouses	Commune Privé	18,82	X	X	X		X
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	pelouses	Commune	17,42	X	X			X
Baron	La Pierre l'Hermitte	landes pelouses	Privé	25,81		X			
Beauvais	Le Réseau de Carrières de Beauvais	gîtes à chiroptères	Commune	0,54	X				
Beauvais	Le Mont aux Lièvres	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	0,57	X				
Béhéricourt	La Carrière souterraine du Bois Gras	gîtes à chiroptères	Privé	75,16					
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	pelouses	CEN Picardie Commune	11,41	X	X	X		X
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	pelouses	Commune	0,41	X	X			
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	gîtes à chiroptères	CEN Picardie Privé	1,55	X				
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	pelouses	Privé	1,18	X	X			
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	pelouses	CEN Picardie	7,01	X				
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	pelouses	Privé	8,30	X	X	X		
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,12	X	X			
Blacourt	La Fontaine Modet	marais et étangs	Privé	4,44	X	X			
Boullare	Le Four à chaux	écosystèmes forestiers	Privé	0,21	X				
Braisnes-sur-Aronde	Les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde	marais et étangs	Commune	7,16	X	X			X
Bresles	Les Marais et Pelouses de Bresles	marais et étangs pelouses	Commune	204,72	X	X			X
Bretigny	Les Prés Oins	prairies humides	CEN Picardie	15,97	X	X			
Cambronnes-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	marais et étangs pelouses	Commune	30,66	X	X			X
Carlepont	Le Bois de la Montagne	gîtes à chiroptères	Commune	30,63	X				X
Chiry-Ourscamp Passel Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamp	prairies humides	CEN Picardie	9,12		X			
Compiègne	Le Château Impérial	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Creil	Le Coteau de la Garenne	pelouses	Commune	19,22	X				X
Dameraucourt	Le Bout du Parc	pelouses	Privé	6,87	X		X		X
Ermenonville Fontaine-Chaalis	La Mer de Sable	landes pelouses	Privé	45,08					
Feigneux	Le Coteau du Châtel	pelouses	Commune	3,15	X				X
Fontaine-Lavaganne	L'église de Fontaine-Lavaganne	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X				
Fontaine-Saint-Lucien	Les Larris de Fontaine-Saint-Lucien	pelouses	Commune Privé	1,21		X			X
Fouquénies	Les Coteaux du Thérain	pelouses	Commune	15,58	X	X	X		X
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	marais et étangs pelouses	Commune	27,55	X	X			X
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	pelouses	Privé	4,05	X	X			
Grandru	Le Bois d'Héronval	gîtes à chiroptères	Privé	12,09	X				
Hénonville	La Carrière d'Hénonville	gîtes à chiroptères	Privé	2,70					
Lalande-en-son	Le Bois de la Lande	gîtes à chiroptères	Privé	9,35					
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	pelouses	Commune	22,90	X	X	X		X
Lavilleterte	Le Plateau et l'Etang	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,83	X	X			X
Le-Mesnil-sur-Bulles	La Pelouse de Le-Mesnil-sur-Bulles	pelouses	Commune	0,10					
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	pelouses	Commune	4,42	X	X	X		X
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	marais et étangs	Commune	28,77	X	X	X		X
Machemont	Les Carrières de Machemont	gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,79	X				
Marest-sur-Matz	Le Marais Quint	marais et étangs	Privé	17,35	X				
Mareuil-La-Motte	Les Carrières de Mareuil-La-Motte	gîtes à chiroptères	Commune Privé	0,78	X				
Marolles	Le Marais de Bourneville	marais et étangs	Commune	12,76	X	X			

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	gîtes à chiroptères	Privé	0,11	X			
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	pelouses	Privé	3,68		X	X	
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	landes marais et étangs	Commune	24,05	X			
Monceaux	Le Marais communal de Monceaux	landes marais et étangs	Commune	64,36	X	X		X
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	marais et étangs	Commune	8,03	X	X		X
Monchy-Saint-Eloi	Marais et pelouses de Monchy-St-Eloi	marais et étangs pelouses	Commune	60,43	X	X		X
Monneville	Les Carrières aux Renards	gîtes à chiroptères	Privé	1,56				
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	gîtes à chiroptères	Privé	1,33	X			
Morienvil	La Carrière de La Couture	gîtes à chiroptères	Privé	0,03	X			
Morienvil Fresnoy-la-Rivière	La Pelouse de Pondron	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	4,66	X			
Morlincourt	Les Dix Faulx	prairies humides	Privé	11,34	X			
Morlincourt	Les Prairies de Morlincourt	prairies humides	CEN Picardie	2,29				
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	landes pelouses	Privé	133,50	X			
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	pelouses	Privé	9,10	X	X	X	X
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	prairies humides	Commune	91,04	X	X		
Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	prairies humides	Privé	3,96				
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	prairies humides	Privé	13,33	X	X		
Ormy-Villers	Le Bois du Roy	landes marais et étangs	Privé	30,00	X			
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	pelouses	CEN Picardie	0,52	X	X		
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	landes pelouses	Commune	14,84	X	X		X
Plailly	Le Bois de Morrière	landes pelouses	Privé	61,59	X			
Plailly	Les Prairies de la Grande Mare	prairies humides	Privé	29,02	X			
Plailly Thiers-sur-Thève	Les Prairies du Plat d'Eau et des Sablons	prairies humides	Privé	21,62	X			
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	pelouses gîtes à chiroptères	CD 60 Commune	15,85				
Reilly Boubiers	Le Marais de Reilly	marais et étangs	Privé	35,00	X	X	X	X
Rhuis	La Pelouse de Rhuis	pelouses	Privé	17,75	X			
Roberval	La Pelouse de roberval	pelouses	Commune	2,37	X			
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	pelouses	Privé	25,47	X	X	X	X
Rouville	Les Bruyères de Rouville	landes	Privé	30,33	X			
Sacy-le-Grand	Les Marais communaux de Sacy-le-Grand	marais et étangs	Commune	37,61	X			X
Sacy-le-Grand Monceaux Cinqueux	Le Marais des sources	marais et étangs	Privé	82,93	X	X		
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	pelouses	Commune	2,53	X			
Saint-Jean-aux-Bois	Le Clos	gîtes à chiroptères	Privé	0,00				
Saint-Leu-d'Esserent	La Pelouse de Saint-Leu d'Esserent	pelouses	Privé	1,04	X			X
Saint-Martin-le-Noeud	La Cavité du Larris Millet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,61	X			
Saint-Paul	Les Prairies de la Malmaison	prairies humides	Privé	22,72	X			
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Les Larris et Tourbières	marais et étangs pelouses	Commune	79,43	X	X	X	X
Saint-Pierre-les-Bitry	La Carrière Libertreux	gîtes à chiroptères	Privé	23,24	X			
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Cavées	pelouses	Commune	8,30	X	X		
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	marais et étangs	Commune	19,27	X	X		X
Thiers-sur-Thève	Les Prairies d'Urquebise	prairies humides	Privé	5,91				
Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	gîtes à chiroptères	Privé	7,80	X			X
Troissereux	Le Château de Troissereux	gîtes à chiroptères	Privé	11,83	X	X		
Varesnes Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	prairies humides	CEN Picardie Fonds de dotation des Conservatoires	91,67	X	X		
Vauciennes	L'église Saint-Sébastien de Vauciennes	gîtes à chiroptères	Commune	0,00				
Vauciennes	La Chapelle du hameau Chavres-Chapelle	gîtes à chiroptères	Commune	0,00				
Veze	La Carrière Saint-Mard	gîtes à chiroptères	Privé	1,32	X			
Villers-Saint-Sépulcre Bailleul-sur-Thérain Montreuil-sur-Thérain	Le Marais de Bailleul	marais et étangs	Commune	53,38	X		X	
Villers-sur-Auchy	Les Pâtures d'Auchy	prairies humides	Commune	16,24	X	X		
Villers-sur-Auchy Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	landes prairies humides	CEN Picardie Commune	27,91	X	X	X	

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Somme								
Abbeville	Le Parc de la Bouvaque	marais et étangs	Commune	35,32	X			
Abbeville	La Plume	marais et étangs	CD 80	1,54				
Abbeville	Le Marais Saint Gilles	marais et étangs	CELRL Commune	28,48	X	X	X	
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	pelouses	Privé	0,39	X			
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	pelouses	Commune	2,56				
Beauval	Le Bois de Milly-fief	gîtes à chiroptères	Privé	3,30	X			
Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	marais et étangs	CELRL Commune	85,93	X		X	
Bettencourt-riviere	Le Moulin	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	marais et étangs	Commune	24,66	X	X	X	X
Bourdon	Le Marais du Château	marais et étangs	CD 80	19,03	X	X	X	
Bourdon	Le Marais des Cavins	marais et étangs	CD 80	21,34	X	X		X
Bourdon	Le Larry de Bourdon	pelouses	CD 80 Commune	5,11	X	X	X	X
Boves	Le Rideau de Pavry	pelouses	Commune	2,04	X			
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	marais et étangs	Commune	24,55	X			
Boves	Le Mamont	pelouses	Privé	21,59	X			
Boves	Le Marais à Scier	marais et étangs	Commune	34,84	X			
Boves	RNN - L'Etang Saint-Ladre	marais et étangs	Commune	13,37	X	X	X	X
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	marais et étangs	CELRL	10,73		X		
Camon	Les Marais Communaux de Camon	marais et étangs	Commune	102,56	X			X
Cappy	Le Marais de Cappy	marais et étangs	Commune	67,61	X			
Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	pelouses	Commune Privé	10,83	X			
Chirmont	La Mûche de Chirmont	gîtes à chiroptères	Privé	0,51	X			
Cléry-sur-Somme	Le Marais communal de Cléry-sur-Somme	marais et étangs	CD 80 Commune	30,56	X			
Condé-Folie Longpré-les-Corps-Saints	Eauette	marais et étangs	CELRL	8,22	X	X		
Corbie	Le Larris Sainte Colette	pelouses	CD 80	1,81	X		X	X
Corbie Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	marais et étangs	CD 80	40,28	X	X		
Demuin	Le Larris communal de Demuin	pelouses	Commune	7,13	X			X
Domart-sur-la-Luce	Le Val Moinet	pelouses	Privé	6,94				
Doullens	Les souterrains de la citadelle	gîtes à chiroptères	Privé	0,00				X
Dury Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	pelouses	Commune	63,45	X		X	X
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	marais et étangs	Commune	37,73	X	X		
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	pelouses	Commune	10,94	X	X	X	X
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux d'Eclusier-Vaux	marais et étangs	Commune	134,80	X			
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	marais et étangs	CD 80	21,33	X	X		
Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	marais et étangs	CELRL Commune Privé	144	X	X	X	X
Equennes-Eramecourt	La côte de Taussacq et les Combles	pelouses	Commune Privé	7,71	X			X
Eronnelle	Le Camp César	pelouses	CD 80	0,98				
Famechon Frémontiers	La Friche Calcicole	pelouses	Commune	1,23				
Fignières	Le Larris du Brûlé	pelouses	Commune	4,11	X	X		X
Fontaine-sur-Somme	Carrière de Fontaine-sur-Somme	gîtes à chiroptères	Privé	0,12	X		X	
Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	pelouses	Commune Privé	6,62		X	X	X
Fontaine-sur-Somme	La Vallée de Sorel	pelouses	Privé	0,68	X			
Fontaine-sur-Somme	Bel Etang	marais et étangs	CELRL	31,31	X			
Fontaine-sur-Somme	Les Terrains du CELRL	marais et étangs	CELRL	0,91				
Fouencamps	Le Paraclat	marais et étangs	Etablissement public	4,37	X			
Frise	La Montagne de Frise	pelouses	Commune	12,25	X	X	X	X
Frise	Etang de Frise	marais et étangs	Commune	58,21				
Gamaches	Le Larris de Gamaches	pelouses	Privé	6,11	X			
Gauville	Le Larris du Berger	pelouses	CEN Picardie	1,38	X			
Glisy	Le Marais communal de Glisy	marais et étangs	Commune	38,50	X			
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	pelouses	Privé	4,64	X	X	X	

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,01	X			
Grattepanche	La Montagne des Grès	pelouses	Commune Privé	2,33	X	X	X	X
Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	pelouses	Commune	9,52	X	X	X	X
Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	pelouses	Commune	3,33	X		X	X
Hailles	Le Marais de Hailles	marais et étangs	Commune	22,36	X			
Hangest-sur-Somme Condé-Folie	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	pelouses	Commune	20,98	X	X	X	
Hiermont	La Mûche d'Hiermont	gîtes à chiroptères	Commune	0,05	X			
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	gîtes à chiroptères	Privé	0,60	X			
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,99	X		X	
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	pelouses prairies humides	CD 80 Commune Etablissement public	27,34	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	marais et étangs	Commune	71,19	X	X	X	
La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	marais et étangs	CD 80 CEN Picardie	58,74	X	X	X	X
La Faloise	La Piécence	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Lafresguimont-Saint-Martin	Les Cottés	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Lanches-Saint-Hilaire	La Muche Communale	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X			
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	pelouses	Commune Privé	5,61	X	X	X	X
Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	pelouses	Commune Privé	22,64	X			X
Le Quesne	Le Larris du Quesne	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	2,56	X		X	
Long	La Chaussée du Câtelet	marais et étangs	CD 80	5,93	X			
Long	Le Marais des Communes	marais et étangs	Commune	71,64	X	X	X	X
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	marais et étangs	CELRL	10,52	X	X		
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	marais et étangs	Commune	8,88	X	X	X	
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	marais et étangs	CELRL	8,78	X	X		
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés sur la Somme	marais et étangs	CELRL	10,73	X			
Mareuil-Caubert	Le Genoive	marais et étangs	CELRL	19,13	X	X		X
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	marais et étangs	Privé	23,07				
Mareuil-Caubert	Étang le Maçon	marais et étangs	CELRL	10,16	X	X	X	
Mareuil-Caubert	Les Marais communaux de Mareuil-Caubert	marais et étangs	Commune	72,56	X			
Mareuil-Caubert	Les Quarante	marais et étangs	CELRL	13,08	X	X		
Mareuil-caubert Abbeville	Les Monts de Caubert	pelouses	Commune Privé	23,60	X		X	X
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	pelouses	Commune	23,76	X			X
Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	marais et étangs	Commune	40,21	X		X	X
Moreuil	Le Marais de Génonville	marais et étangs	Commune	38,76	X			X
Naours	Les Grottes de Naours	gîtes à chiroptères	Commune	0,61	X			X
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	pelouses	Privé	4,00	X			X
Péronne	Le Marais de Halles	marais et étangs	Privé	5,31				
Picquigny	Le Marais de Picquigny	marais et étangs	CD 80 Commune	89,04	X		X	
Pissy	La Grange	gîtes à chiroptères	Privé	0,13	X			
Poix-de-Picardie	Le Bois des Arbrisseaux	gîtes à chiroptères	Privé	5,51	X			
Pont-Rémy	Les Combles	gîtes à chiroptères	Commune	0,02	X			
Pont-Rémy	Le Pâtis	marais et étangs	CELRL	2,35				
Rue	Hôpital de Rue	gîtes à chiroptères	Etablissement public	0,30	X			
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	pelouses	Commune Privé	9,27	X		X	X
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	pelouses	Commune	14,14	X			X
Thennes	Les Marais communaux de Thennes	marais et étangs	Commune	66,22	X			
Thézy-Glimont	Le Marais communal de Thézy-Glimont	marais et étangs	Commune	5,40	X			
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	pelouses	Commune	1,43	X			
Villers-sous-Ailly Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	pelouses	Commune	14,74		X	X	
Villers-sur-Authie Nampont	Le Marais du Pendé	marais et étangs	CEN Picardie	43,55	X	X	X	X
Yonval	Les Riez de Yonval	pelouses	Commune Privé	7,05	X	X		X
Yzeux	A La Somme	marais et étangs	CD 80	3,85	X			

Les publications scientifiques 2018 :

ROBIN F., DELAPORTE P., ROUSSEAU P., MEUNIER F. & BOCHER P. 2018. Tracing changes in the diet and habitat use of black-tailed godwits in Western France, using a stable isotope approach. *Isotopes in Environmental & Health Studies*.

MEIRE G., 2017. Gestion conservatoire des populations de Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata* L.) et de Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe* L.) de la commune de Boves (Somme). *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, 35 : 80-89

MESSEAN A. & HAUGUEL J.-C., 2017. *Dicranum spurium* Hedw. en Picardie : état des lieux et bilan de la conservation de l'espèce. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*.

CHEYREZY T. 2018. Première preuve de reproduction de la Cordulie a corps fin *Oxygastra curtisii* dans le département de l'Oise et intérêt odonatologique de la basse vallée du Therain. *Avocette* 2018 - 42 (1) : 14-18.

MESSEAN A., PREY T., LECRON JM. & HAUGUEL JC., 2018. Contributions à la connaissance de la bryoflore remarquable du département de l'Aisne. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord Picardie*, 36.

MESSEAN A. 2018. Les microtourbières acides à Sphaignes des Bois-Brûlés de Reuilly-Sauvigny (Aisne). Feuille de liaison du groupe « Mares ». *Tintamare* n°33, p4.



Bembecia albanensis

Connaître

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région. Cette amélioration des connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion du Conservatoire. A ce titre, elle a vocation à être diffusée au-delà des membres du Conservatoire afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2018

Dans l'Oise, au sein de la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs a été découverte la Sésie de la Bugrane (*Bembecia albanensis*) attirée par un piège à phéromone (méthode utilisée pour l'inventaire de ces petits papillons). Il s'agit à priori de la deuxième mention régionale pour cette espèce thermophile. Ses chenilles se nourrissent de Bugrane (*Ononis* sp.). La Scutellaire naine (*Scutellaria minor*) est une petite Labiée exceptionnelle des bas-marais et clairières des sols acides oligotrophes. Elle n'avait plus été observée sur le site des pâtures de Saint-Germer-de-Fly/Villers-sur-Auchy depuis 1999. En 2018, 18 pieds ont été observés dont 3 sur un secteur récemment déboisé. Cette espèce est en danger de disparition en Picardie et le Bas-Bray est un de ses derniers bastions. En termes d'avifaune, 3 jeunes de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ont été dénombrés cette année. Mais le fait remarquable concerne l'observation d'un individu de Râle des genêts (*Crex crex*) en période favorable de reproduction !

Grâce à l'Appel à Initiatives pour la Biodiversité de l'Agence de l'Eau seine-Normandie, la connaissance notamment sur le Lézard vert et la Coronelle lisse en vallée de l'Automne a nettement progressée. Lors d'une de ces prospections a été observée sur un coteau privé la Zygène de la Coronille (*Zygaena ephialtes*) sur sa plante hôte. Il s'agit de la seule donnée actuelle de cette espèce dans l'Oise. L'ancienne donnée connue (E. BAS) la mentionne d'ailleurs aussi en vallée de l'Automne à Feigneux (1993).

Sur la butte de la garenne à Monchy-Saint-Eloi, les inventaires sur les bryophytes ont permis de découvrir plusieurs espèces patrimoniales et notamment *Mesoptychia badensis*. Il s'agit d'une petite espèce très rare et vulnérable en Hauts de France, typique des roches calcaires en milieu frais. Jusqu'ici inconnu du site du Bois de Morrière à Plailly, le Fraisier vert (*Fragaria viridis*) a été découvert en 2018 au sein des pelouses et ourlets. La présence de cette espèce calcicole et thermophile vient renforcer l'intérêt et l'originalité du site. A noter également la découverte de la Vipère péliade (*Vipera berus*) sur le larris de Saint Leu d'Esserent par le conservateur bénévole. Considéré comme en danger à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale, ces observations viennent conforter l'intérêt naturaliste de ce site en bord de la vallée de l'Oise.



La Scutellaire naine



Le Sisymbre couché

La gestion et la conservation des sites du département de l'Aisne a permis l'expression en 2018 de nouvelles espèces de la faune et de la flore à très fort enjeu.

Dans les prairies naturelles et layons herbacés des coteaux de la vallée de la Marne (sud de l'Aisne), ont été observés le Gomphe à pinces (une libellule rare dans la région) à Reuilly-Sauvigny et le Cuivré fuligineux à Saulchery-Charly, papillon dont c'est ici une redécouverte pour le territoire du sud de l'Aisne.

Le suivi des pelouses sur sables siliceux du Laonnois et du Tardenois a révélé la présence nouvelle de plusieurs espèces très rares de la flore. Ainsi à Coincy (la Sablonnière et la Hottée du Diable), deux espèces typiques des pelouses écorchées y ont été observées pour la première fois, la Porcelle glabre et la Vulpie à longues arêtes. Ailleurs, à Chavignon, des espèces citées par Bournérias en 1954 ont été retrouvées. Il s'agit de la Téesdalie à tige nue et de la Crassule mousse. Ces dernières se sont exprimées en bordure de chemin ou le sable a été remobilisé par l'érosion du talus.

L'Orobanche du genêt, espèce exceptionnelle dans la région, a été nouvellement observée à Fère-en-Tardenois et Vaucelles dans des pelouses piquetées de Genêt à balai.

Dans les marais tourbeux de la vallée de l'Ourcq, deux espèces de la flore caractéristiques et très rares régionalement n'avaient jamais été notées auparavant : l'Aconit du Portugal à la Ferté-Milon et le Choin noirâtre pour le site des Crouttes à Oulchy-le-Château.

Dans le cadre de la rédaction du premier document de gestion du site de la Falaise Bloucard, les inventaires de l'été 2018 menés par Ecosphère ont permis de découvrir la présence du Vélar odorant (petite brassicacée à fleurs jaunes). Cette espèce était jusqu'alors considérée comme éteinte dans les Hauts-de-France. Les dernières mentions dans l'Aisne remontaient au début du XX^{ème} siècle. Il s'agit d'une espèce typique des moissons et pelouses calcaires.

Dans la Somme, en 2018, de nombreux inventaires ont été réalisés sur plusieurs sites samariens dont les plans de gestion sont en renouvellement. Sur le marais du château à Bourdon, les inventaires ont montré que la flore typique des tourbières s'est répandue sur le site grâce aux travaux de gestion menés depuis plus de dix ans par le Conservatoire et le Conseil départemental. Plusieurs espèces menacées comme la Pédiculaire des marais, le Troscard des marais ou encore l'Utriculaire naine ont ainsi largement augmenté leurs aires de présence. De plus, de nouvelles espèces d'intérêt patrimonial sont apparues : le Potamot coloré (protégé en Picardie) et le Calamagrostide blanchâtre. La faune n'est pas en reste avec la recolonisation par le Criquet ensanglanté de tous les tremblants tourbeux restaurés. De plus, les inventaires des papillons de nuit menés sur le site ont montré la présence d'au moins 10 espèces remarquables des roselières et boisements humide dont les très rares Phalène sagittée et Hypénode des tourbières.

Sur le larris de Chipilly, l'ensemble de la flore typique des pelouses s'est maintenue voire étendue (Anémone pulsatile, Phalangère rameuse, Digitale jaune) et de nouvelles espèces menacées ont été découvertes (Rhinanthe à feuilles étroites, Cuscute du thym, Véronique germandrée). Ces résultats sont à mettre en lien avec les importants travaux de déboisement et la mise en place du pâturage sur le site ces dernières années.

En Vallée d'Acon, les travaux de remobilisation des éboulis réalisés au bulldozer en mai dernier ont été favorables au Sisymbre couché qui s'est largement redéveloppé. En 2018, l'espèce occupait une surface de près de 500 m² et comptait plusieurs milliers de pieds.

Parmi les observations remarquables, on notera le cantonnement de la Leucorhine à gros thorax sur la Réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre. Des mâles et femelles ont été observés à plusieurs reprises au mois de mai. L'Ache rampante été découverte sur le marais communal de Camon dans le cadre du diagnostic écologique du site. A Thennes, le Ricciocarpe nageant a largement profité des travaux d'ouverture de ruisselets alimentés par des sources et une importante population de Polistic des fanges (*Dryopteris x uliginosa*) a été découverte dans les boisements tourbeux.



L'Aconit du Portugal



Le Cuivré

Interventions, colloques et séminaires :

DAUBRESSE J.-J., DECODTS H. 2018. Valorisation et aménagements du Marais Chantraine (Saint-Vaast-les-Mello) : le retour à la nature, favoriser la biodiversité. Colloque « Naturalité des Hauts-de-France ». CPIE des Pays de l'Oise, Senlis, 12 décembre 2018.

DRON P. & CHEVALLIER G. 2018. Le patrimoine géologique. Ateliers du Patrimoine naturel DREAL HdF. Ault (80), 20 septembre 2018.

MESSEAN A. 2018. Flore messicole dans le département de l'Aisne : état des connaissances et particularités. Ateliers du Patrimoine naturel DREAL HdF. Ytres (62), 28 juin 2018.



Le Zygène de la Coronille



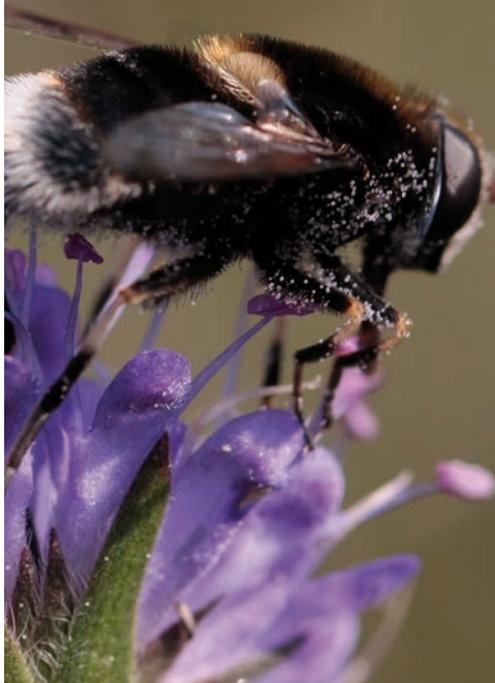
La Phalangère rameuse



Le Gomphe à pinces

Les Syrphes étudiés sur la Réserve de Saint-Pierre-ès-Champs

Les Diptères Syrphidae ont été inventoriés au cours des années 2012-2015 sur le site des Tourbières de la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs. Il s'agissait d'étudier l'intégrité écologique des milieux à travers la méthode Syrph the Net portée au niveau nationale par le Groupe inter-réseaux Syrphes RNF-CEN. L'étude vient d'être finalisée.



Cette étude a permis d'identifier 2 595 individus pour 79 espèces différentes (environ 14% de la faune française). 24 nouvelles espèces pour la Picardie ont été découvertes. Dans l'état actuel des connaissances, 7 espèces sont supposées patrimoniales comme *Chrysogaster coemeteriorum* ou *Ceriana conopsoides* du fait de leur rareté notamment. L'analyse fine des résultats consiste à comparer les espèces observées par rapport à une liste d'espèces prédites en fonction des habitats présents sur cette portion de réserve. Ainsi, 69 espèces sont au « rendez-vous » sur les 144 prédites soit une intégrité écologique moyenne de 48%. La qualité du modèle utilisé est quant à elle bonne puisque 87% des espèces trouvées sont expliquées par celui-ci.

Les intégrités écologiques des principaux habitats ressortent bonnes avec des pourcentages entre 58 et 72%. Néanmoins, en analysant les traits de vie des espèces manquantes, une faible maturité des boisements (arbres sénescents ou morts, gros bois au sol...) apparaît. Le cortège saproxylique n'a une intégrité totale que de 38% (considérée comme faible). Seulement 8 des 21 espèces attendues sont présentes. L'intégrité écologique du site est aussi négativement impactée par l'absence de végétations aquatiques dans les pièces d'eau (à l'époque des inventaires) et la qualité des eaux, dont les résultats montrent un enrichissement nutritif. Des recommandations et orientations de gestion suite à ces constats vont pouvoir être prises en compte pour le renouvellement du plan de gestion.



Le Tadorne de Belon



Le Busard des roseaux



Couple de Canard souchet

Suivi de l'avifaune en Moyenne Vallée de la Somme

Initié en 2013, le suivi des oiseaux paludicoles (oiseaux des zones humides) des marais de la moyenne vallée de la Somme entre Ailly-sur-Somme et Yzeux a été renouvelé en 2018. Au total, sur les 320 hectares gérés, ce sont 31 points d'observations qui ont été suivis au cours de cinq matinées entre avril et juin. Cette année, le suivi a été confié à Picardie Nature.

Parmi les bons résultats, on notera la reproduction possible à probable du Tadorne de Belon et du Canard souchet. Les effectifs de Blongios nain apparaissent stables avec au moins cinq cantons. Deux à trois couples de Busard des roseaux ont également été observés et un à deux cantons de Locustelle lusciniôïde ont été recensés. Sur le marais de Tirancourt, le développement de roselières inondables suite à la restauration de frayère à Brochet a été particulièrement favorable aux oiseaux d'eau puisque 10 espèces cibles ont été contactées cette année contre une seule en 2013. Autrefois absente, la Rousserolle effarvate est aujourd'hui abondante et traduit une bonne structuration de la roselière. Le Busard des roseaux, le Canard souchet, la Gorgebleue à miroir, le Grèbe castagneux ou encore le Râle d'eau se sont probablement reproduits sur le secteur. Le suivi semble également traduire des tendances observées au niveau national avec une régression significative des contacts de Bruant des roseaux. Contactée en 2013 sur les marais de La Chaussée-Tirancourt et de Picquigny, la Marouette ponctuée n'a pas été revue.



La Gorgebleue à miroir

Une étude des délaissés autoroutiers de la SANEF

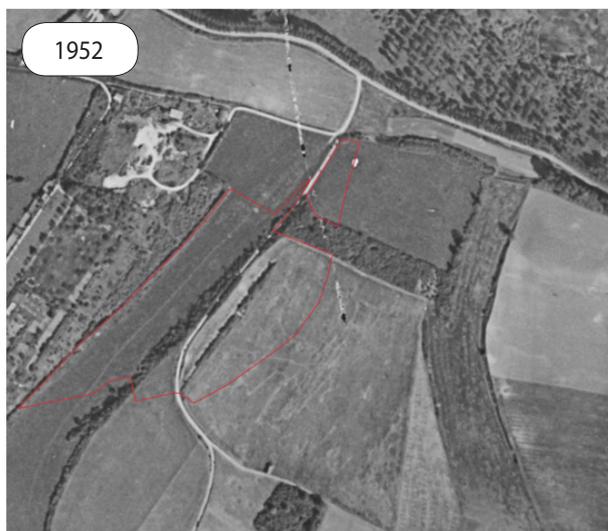
Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France travaillent en partenariat avec la SANEF depuis plusieurs années. Dans ce cadre, et parce que la SANEF procède actuellement à la délimitation des délaissés autoroutiers pour aliéner les terrains non utiles à l'exploitation autoroutière, des diagnostics écologiques de ces parcelles ont été menés le long des autoroutes A16 et A29.

Sur le territoire picard, ce sont 115 ha de délaissés qui ont été prospectés. Les délaissés sont pour la plupart des terrains qui ont été fortement remaniés lors des travaux de création des autoroutes (incision du plateau, butte de déblais, accès techniques...). Depuis, ces espaces sont préservés et il s'y développe une diversité de milieux : friches, prairies sèches à humides, pelouses calcicoles, boisements...

Les inventaires ont permis d'observer sur ces parcelles des cortèges d'espèces messicoles* remarquables qui témoignent de l'exploitation agricole ancienne de ces parcelles. Ainsi, l'Orpin rougeâtre qui était présumée disparue du département de l'Oise a été revu. De nombreuses espèces végétales fortement menacées sur le territoire des Hauts-de-France ont été également observées comme la Montie naine, le Brome faux-seigle, la Gesse de Nissole, la Falcaire des champs...

Plus rarement, des cortèges floristiques et faunistiques associés aux pelouses calcicoles ont été recensés. Citons l'observation de la Germandrée botryde, du Lin à feuilles ténues, du Polygala chevelu et de plusieurs papillons caractéristiques tels l'Azuré bleu-céleste, l'Hespérie des sanguisorbes, la Lucine ou encore la Petite Violette.

Au regard des enjeux écologiques, du contexte des parcelles (accessibilité, proximité avec un site du Conservatoire...) et des potentialités de conservation (proximité avec des éleveurs/ agriculteurs, états de conservation, coûts de restauration et/ou entretien), 12 entités correspondant à 61,5 ha de délaissés ont été jugées intéressantes et des discussions seront engagées avec la SANEF à leurs sujets pour leur gestion future.



1952

Vue actuelle d'un délaissé autoroutier à Cagny (Somme) et évolution de l'occupation des sols suite à la construction de la rocade d'Amiens



2013



La Germandrée botryde



L'Hespérie des Sanguisorbes



La Gesse de Nissole

* Messicoles : plantes compagnes des cultures



La Locustelle luscinioides dans les marais de Sacy

Situé dans le département de l'Oise, les marais de Sacy sont une vaste zone humide et tourbeuse d'un grand intérêt écologique et patrimonial en raison de sa diversité faunistique et floristique. Avec ses 1 000 hectares, il s'agit même du plus vaste ensemble de marais tourbeux du département. La Locustelle luscinioides fait partie des espèces les plus remarquables et y est considérée comme nicheuse annuellement. Néanmoins, aucune étude avant 2018 n'avait permis de mesurer l'importance globale et la répartition de la population au sein des marais de Sacy.

Dans les Hauts-de-France, la Locustelle luscinioides est considérée comme ayant une répartition très localisée. Elle est même classée comme espèce en danger d'extinction dans la Liste rouge régionale, ce qui est également le cas au niveau national. L'étude menée en 2018 visait à établir pour la première fois l'importance de la population sur l'ensemble du site et d'évaluer sa responsabilité particulière quant à la préservation de cette espèce en région Hauts-de-France, voire au niveau national.

Pour répondre à cette question, l'étude a été collaborative, puisque menée conjointement sur le terrain par la Station Ornithologique des Marais de Sacy, le Syndicat Mixte des Marais de Sacy et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Afin de pouvoir quadriller la totalité du marais, un protocole simple et le moins contraignant possible a été proposé. Il est basé sur la technique des points d'écoute. 73 cantons ont ainsi pu être localisés sur l'ensemble des marais, ce qui fait de ce site un bastion pour cette espèce dans le nord de la France. Les habitats fréquentés par l'espèce regroupent les cladaies et les roselières turficoles, des habitats d'intérêt communautaire qui ont notamment justifié le classement du site en Natura 2000. Au regard des exigences écologiques de l'espèce, il est également proposé qu'un suivi de la population de Locustelle luscinioides vienne compléter l'évaluation de l'état de conservation des grandes formations d'hélophytes d'intérêt communautaire.

Les nombreuses sorties de terrain ont également permis de contacter d'autres espèces patrimoniales mais pas toutes nicheuses, comme le Blongios nain, le Bihoreau gris, le Héron pourpré, la Marouette ponctuée, le Busard des roseaux, la Gorgebleue à miroir, la Pie-grièche écorcheur ou encore le Butor étoilé.

Quelques chiffres :

31 pelouses identifiées

246 m² de moyenne (très petits sites de manière générale)

7 espèces de flore patrimoniale suivies

2 nouvelles espèces patrimoniales de bryophytes

3 habitats d'intérêt communautaires étudiés

Plan d'actions pelouses sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

En raison de ses caractéristiques géologiques et pédologiques multiples, le territoire du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France accueille une large variété de milieux ouverts, dont des pelouses siliceuses acides. On les rencontre principalement en mosaïque au sein de réseaux de landes. Ces milieux pionniers et très originaux se raréfient suite à l'évolution de pratiques sylvicoles, agricoles mais également par la colonisation naturelle des espèces typiques de landes telles que la Callune. Face à ce constat, le Parc Naturel Oise – Pays de France et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont décidé de mettre en place un plan d'actions pour la sauvegarde des pelouses siliceuses sur ce territoire.

Un stage de Master 2 a été proposé en ce sens. Une synthèse bibliographique ciblée sur les trois habitats de pelouses siliceuses identifiées sur le PNR a été réalisée et pas moins de 26 sites ont été identifiés et inventoriés. L'état de conservation de chaque pelouse a également été évalué.

Le bilan est plutôt inquiétant au regard des surfaces modestes et de leurs états de conservation. Les connaissances actuelles montrent qu'une seule est dans un bon état. La grande majorité des pelouses sont considérées comme altérées. Les inventaires floristiques ont permis d'identifier de nombreuses espèces patrimoniales comme la Spargoute de Morison, la Teesdalie à tige nue, le Corynéphore blanchâtre, la Crassule mousse.

Le plan d'actions s'articule autour de trois grands objectifs : conforter les sites actuels avec une gestion pérenne, restaurer au moins localement un fonctionnement en réseau et poursuivre l'amélioration des connaissances de ces habitats originaux.

Amélioration des connaissances naturalistes au sein du réseau de landes du Bois du Roy

D'une superficie de 3300 hectares, le massif forestier du Bois du Roy repose en majeure partie sur une couche géologique composée de sables de Beauchamps. Les caractéristiques de ce substratum acide permettent l'expression de systèmes landicoles et associés, en contexte secs à humides. Dans le cadre du projet « Appel à Initiatives en faveur de la Biodiversité » soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, une étude a été menée pour améliorer les connaissances naturalistes sur ce réseau de landes. Les reptiles étaient le groupe cible prioritaire. Ainsi, il semblait nécessaire d'affiner les connaissances sur ce groupe au sein du Bois du Roy et d'analyser les potentialités du réseau entre ces différents secteurs favorables.

Lors des prospections, les espèces indicatrices (Lézard des souches et Coronelle lisse) ont été pointées ainsi que toutes les espèces patrimoniales de faune et de flore observées. Les prospections réalisées en 2018 ont permis d'attester la présence du Lézard des souches sur de nombreux secteurs de landes encore méconnus. Les surfaces d'habitats favorables pour cette espèce sont particulièrement élevées et sont réparties de façon homogène au sein du Bois du Roy. Ce dernier constitue également l'un des derniers bastions de l'espèce pour l'Oise et se situe en limite Nord-Ouest de son aire de répartition. La majorité des individus observés sont représentés par des juvéniles. Ceci permet d'affirmer que le site est propice à sa reproduction et que l'espèce y trouve les différents micro-habitats nécessaires à son cycle de vie. Ce constat attire donc l'attention sur les potentialités du secteur pour la préservation du Lézard des souches à long terme.

Les prospections ont également permis d'observer de nombreuses espèces patrimoniales liées à l'habitat du Lézard des souches. Pour certaines d'entre elles, ces observations constituent d'ailleurs des redécouvertes, voire des premières mentions pour tout le massif du Bois du Roi et pour certaines, de l'Oise. Parmi elles, citons :

- La Crassule mousse (*Crassula tillaea*) - Très rare / En Danger : Cette espèce n'avait pas été revue sur le Bois du Roi depuis 1864.
- Le Dicrane bâtard (*Dicranum spurium*) – Très rare / En danger : Découverte de l'espèce pour le Bois du Roi. Deuxième mention récente pour le département et cinquième régionale.
- La Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) – Très rare / Vulnérable : Redécouverte sur la commune d'Ormoy Villers, la dernière donnée datant de 1949.
- La Fossombronie de Wondraczek (*Fossombronina wondraczekii*) : Considérée comme absente de Picardie, elle a été découverte en 2017 dans l'Aisne puis, cette année dans le Bois du Roi sur la commune d'Ormoy-Villers.
- Le Jonc rude (*Juncus squarrosus*) – Très rare / Vulnérable : Cité en 1836 sur la commune de Rouville, de nombreux pieds ont été découvert sur Ormoy Villers.
- La Luzule ramassée (*Luzula multiflora* subsp. *congesta*) – Exceptionnelle / Vulnérable : Citée en 1864 sur la commune de Rouville l'espèce a été observée sur la commune Ormoy Villers.
- La Riccie caverneuse (*Riccia cavernosa*) – Très rare / Vulnérable : Redécouverte pour le département de l'Oise, l'espèce n'y avait pas été revue depuis 1857.
- Le Leste dryade (*Lestes dryas*) – Rare / En danger : Découverte pour le Bois du Roi.

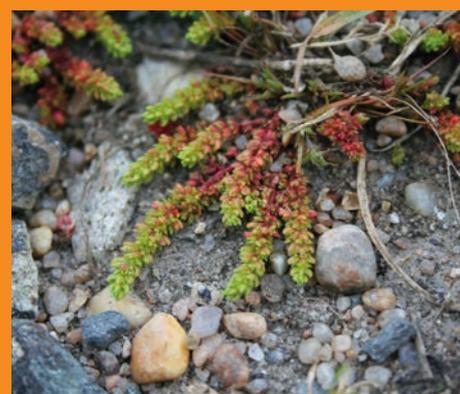
Les prospections 2018 ont ainsi permis de découvrir 10 nouvelles espèces de flore patrimoniales (dont 7 menacées au niveau régional) et 2 espèces animales menacées en Picardie. Malgré ces nombreuses découvertes, le Bois du Roi reste encore mal connu. Des prospections complémentaires sur ce vaste massif forestier permettraient de faire ressortir de nouveaux enjeux et d'affiner les connaissances qui sont aujourd'hui lacunaires.



Le Leste dryade



La Bruyère à quatre angle



La Crassule mousse

Quelques chiffres :

3 sites conventionnés

15 espèces de flore patrimoniale recensées en 2018

8 espèces de bryoflore patrimoniale recensées en 2018

2 nouvelles populations de Lézard des souches



La Vipère péliade

Etat des lieux pour la Vipère péliade

Dans la nécessité de mieux appréhender les problématiques liées à la conservation de la Vipère péliade (Vipera berus), de nombreuses prospections et sensibilisations sur l'espèce ont été entreprises en 2018. Ceci a été en partie possible grâce à l'appel à initiatives en faveur de la biodiversité initié par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour une espèce fréquentant à la fois des milieux secs et humides. Ainsi, de vastes territoires de prédilection tel que la vallée du Thérain, le Pays de Bray et la Vallée de l'Ardon ont été prospectés.

Malgré de nombreuses recherches sur la **Vallée du Thérain**, la Vipère péliade n'y a été observée que sur des secteurs où elle était déjà bien connue. Toutefois, ce territoire très vaste reste difficile à prospecter et de nombreux secteurs favorables n'ont pu être visités. Longées par une voie ferrée sur près de 45 km, les zones d'interface entre cette dernière et les zones humides adjacentes semblent favorables à son développement. Des études complémentaires permettraient ainsi de mieux connaître les enjeux liés à cette voie.

En ce qui concerne le **Pays de Bray**, des observations ont été réalisées ponctuellement le long de la voie verte qui relie Beauvais à Gournay-en-Bray. Hors de cette emprise, l'espèce a été observée sur le site « des Pâtures » à Villers-sur-Auchy. Ayant connu une certaine mutation liée à la déprise pastorale et aux modifications des pratiques culturales, le paysage a subi de nombreuses transformations. Cette évolution a sensiblement impacté la Vipère péliade, qui s'est vue imputée de grandes étendues d'habitats favorables. Recherchant les zones d'interface entre milieux secs et humides, la majeure partie des observations s'est réalisée sur des habitats secondaires, tel que des remblais en zones humides. Ceci permet en partie de montrer la fracture qui s'opère au sein du paysage et des difficultés pour l'espèce à se déplacer entre les différents habitats qu'elle occupe.

Au niveau de la **Vallée de l'Ardon**, plusieurs observations ont été réalisées, notamment dans des communes où l'espèce était inconnue. Même si ce territoire reste encore relativement bien préservé, la réduction des surfaces pâturées tend progressivement à la formation de boisements qui deviennent vite inhospitaliers pour l'espèce. Toutefois, au regard des différentes découvertes, la répartition de l'espèce sur ce territoire, bien que restant mal connue, semble bien plus importante que ce qui était envisagé.

En parallèle, dans la **Somme**, de nombreux inventaires ont été réalisés dans le cadre de la réalisation de deux plans de gestion sur des larris. A Chipilly, l'espèce déjà bien connue du site, a été régulièrement observée tout au long de l'année, avec un pic de 11 individus début avril lors d'un inventaire spécifique réalisé par le Groupe Vipère des Hauts-de-France (groupe de bénévoles animé par le Conservatoire Nord-Pas-de-Calais). A Vaux-sur-Somme, l'espèce, qui n'avait jamais été observée, a été découverte à proximité du site laissant espérer une colonisation prochaine sur le larris!

Enfin, sur le larris de Lanches-Saint-Hilaire, les recherches régulières de l'espèce faites par le conservateur bénévole ont permis l'observation d'un individu, confirmant la présence de l'espèce sur un secteur géographique où la Vipère est particulièrement menacée de disparition.

Dans la nécessité d'étendre nos actions et de partager autour de ce sujet, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'est joint au « Groupe Vipère Hauts-de-France », animé par le Conservatoire du Nord-Pas de Calais. Ce dernier a pour objectif de diffuser les informations régionales et extrarégionales sur l'espèce et d'animer un réseau de contributeurs. Il représente également un support pour le développement des actions du plan régional d'action en faveur de la Vipère péliade à l'échelle des Hauts-de-France (2019 – 2028).

Plus de renseignements sur le groupe vipère Hauts-de-France ?

N'hésitez pas à contacter Gaëtan REY : gaetan.rey@espaces-naturels.fr

Plus d'informations sur le sujet ?

Consultez les différentes plaquettes sur les reptiles disponibles sur www.conservatoirepicardie.org, dans la rubrique « Publications »



Sortie inventaire à Chipilly



Le site des Pâtures à Saint-Germer-de-Fly

Un plan d'actions pour les tourbières des Hauts-de-France engagé en 2018

Le projet d'inventaire et de cartographie des tourbières de Picardie lancé en 2013 et poursuivi de 2014 à 2017 a permis de définir une méthodologie de diagnostic de terrain et de la déployer sur plusieurs territoires tests dans les bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie : moyenne vallée de la Somme (entre Amiens et Abbeville), Haute vallée de la Somme (entre Saint-Quentin et Péronne), vallée de l'Ardon (Aisne) et Pays de Bray (Oise). En 2018, le projet est entré dans une nouvelle phase : un plan d'actions régional en faveur des tourbières.

Dès son origine, ce travail d'actualisation des connaissances avait été envisagé comme un préalable à la conservation de ces zones humides dont il restait à définir la forme et la stratégie. Jusqu'en 2017, l'essentiel du travail mené s'était porté sur les actions d'inventaire et de cartographie, sans permettre de décliner des actions de préservation découlant précisément de ces connaissances nouvelles. Dans le même temps, divers projets et actions concernant les tourbières ont par ailleurs émergé (projet LIFE, plans de conservation d'espèces, mesures compensatoires, appels à initiatives biodiversité...) mais sans que ces initiatives n'aient été articulées de façon cohérente et globale à l'échelle régionale.

Partant de ce constat, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé aux Agences de l'eau et à l'Etat d'envisager le programme « tourbières » sous une forme nouvelle, inspirée en partie de démarches engagées dans d'autres régions (Franche-Comté, Pays de la Loire), soit celle d'un plan d'actions permettant de fournir un cadrage et une animation régionale à ces différentes actions, tout en poursuivant l'objectif d'acquisition de connaissances du projet initial.

Le projet, qui s'étalera sur 2018 et 2019, prévoit d'associer l'ensemble des acteurs régionaux qui œuvrent à la conservation des tourbières du nord de la France afin de permettre une appropriation collective des enjeux abordés par le plan.

Les objectifs du plan sont les suivants :

- Renforcer la connaissance permettant la protection et la conservation des tourbières dans les Hauts-de-France ;
- Dresser un état des lieux synthétique des zones de tourbières suffisamment connues pour être intégrée à un premier programme d'actions ;
- Mettre en place un cadre de réflexion et de travail commun avec les parties-prenantes de la conservation des tourbières régionales ;
- Fournir un document de référence co-construit définissant des objectifs et les actions permettant de les atteindre notamment sur des territoires « pilotes* ».

Enfin, la construction de ce plan alors même qu'un projet de programme LIFE dédié aux tourbières alcalines était proposé à l'Union Européenne, est apparu comme un atout pour élargir le champs d'action au-delà des sites visés par les politiques européennes en faveur de la biodiversité (réseau Natura 2000). Le plan sera aussi conçu pour répondre à des problématiques autres que celles visant les espèces et habitats, comme les fonctions et services rendus par les tourbières.

Dans ce cadre, **une première réunion de lancement a été organisée en avril 2018** à Amiens. Elle a réuni 24 participants issus d'un panel de 29 structures qui avaient été conviées à participer : départements, syndicats de bassin, fédérations de pêche et de chasse, gestionnaires de réserves naturelles, communes, parcs naturels régionaux...

** Ces sites et territoires pilotes correspondent à des espaces géographiques abritant des milieux tourbeux et présentant une opportunité pour mettre en œuvre des actions en s'appuyant sur un réseau d'acteurs existant. Il pourra s'agir notamment de site peu/pas concernés par d'autres dispositifs (Natura 2000, ENS) et pour lesquels le plan d'action aura une véritable plus-value. Il pourra également s'agir de sites tourbeux, d'intérêt moins élevé que d'autres sites déjà jugés prioritaires (patrimoine naturel) mais qui présentent néanmoins certains intérêts fonctionnels (accomplissement de cycles biogéochimiques – carbone, azote –, régulation hydrologique...etc.) ou historiques (archives paléo-environnementales).*

Quelques chiffres bilan 2013-2017 :

748 ha de tourbières actives entre Amiens et Abbeville

583 ha de tourbières actives entre Saint-Quentin et Péronne

156 ha de tourbières actives en Vallée de l'Ardon

35 ha de tourbières actives dans le Pays de Bray

5 700 ha de zones humides prospectées

1 959 sondages pédologiques réalisés



Prélèvement de tourbe à la tarière



Menyanthe trèfle d'eau

Quelques chiffres :

23 Lots de données transmis en

2018 :

Nombre données transmises à
l'observatoire régional :

Picardie Nature : **25 373**

CBNBL : **34 255**

Nombre d'adhérents en 2018 :

1 123

Nombre d'agriculteur Partenaires :

114

Surface engagées auprès
d'agriculteurs : **1 479** ha

Nombre de données faune
collectées en 2018 par les
bénévoles : **3 609**

Nombre totale de données faune
flore collectées et renseignées en
base : **387 885**

Nombre d'entreprises ayant réalisé
un chantier sur un site CEN en
2018 : **17**

Nombre de participants aux
sorties nature : **2 932**

Nombre de participants aux
chantiers nature : **1 883**



Les pelouses du Camp de Sissonne

Résultats de prospections entomologiques dans le Laonnois

En 2018, plusieurs associations et naturalistes bénévoles ont œuvré, avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, à la connaissance de groupes entomologiques sur le Laonnois.

Les syrphes et abeilles

Maintes fois soulignée pour sa très grande richesse entomologique, la diversité de milieux naturels de ce grand territoire présente des potentialités d'accueil pour des groupes d'insectes méconnus comme les syrphes et les abeilles.

Dans le cadre du programme SAPOLL, qui vise la conservation des pollinisateurs notamment des syrphes et des abeilles et composé de différentes structures partenaires dont le Conservatoire Nord-Pas de Calais, ce dernier a organisé un week-end de prospection dans le Laonnois du 18 au 21 mai. Ces inventaires ont été conduits sur 8 sites de prairies et tourbières de la vallée d'Ardon et de coteaux calcaires du Chemin des Dames.

A l'issue de ce week-end, 51 taxons de syrphes et 78 d'abeilles ont été recensés dont plusieurs espèces nouvelles pour l'Aisne, la Picardie et les Hauts-de-France, révélateur de l'intérêt de sites naturels du Laonnois pour ces groupes de faune.

Les papillons

Un état des lieux des papillons de jour du camp militaire de Sissonne - CENZUB 94°RI a été réalisé au travers d'un partenariat avec des spécialistes belges (Anvers), de l'association Natuurvereniging VZW Durme qui ont réalisé 2 week-ends de 3 jours de prospections.

Leur compétence et la force d'inventaire (15 personnes) ont permis le pointage d'espèces rares (comme l'Azuré des cytises, la Mélitée noirâtre), de préciser leur répartition à l'échelle du camp et de lier ces résultats aux travaux de gestion conservatoire mise en place. Au total, 71 espèces ont été notées, dont 22 sont patrimoniales dans les Hauts-de-France et représentent un enjeu pour le camp. Plus de 6 000 données rhopalocères ont été collectées sur les 1 000 ha prospectés durant ces 7 journées.»

Bases de données : les nouveautés 2018

En 2018, un nouveau module « Equipement de communication » est venu compléter la base de données du Conservatoire. Sa fonction principale est d'indiquer la présence ou non des différents panneaux et équipements sur les sites (panneaux d'accueil, pédagogiques, panneau réglementaires, sentiers, audioguides...). Chaque site est alors caractérisé par son niveau d'équipement pédagogique et son niveau d'accessibilité par le public. Associé à un outil de saisie mobile sur smartphone, il permet également de localiser précisément les équipements de communications présents sur les sites (les panneaux, bornes, sentiers...) et d'y associer une description ainsi qu'une photo.

Parallèlement, un dernier module a intégré notre base de données. Ce dernier, nommé « Tableau de bord », est un portail de restitution des données. Il permet à tous les membres de l'équipe de disposer d'une série d'indicateurs, calculés chaque jour à minuit par le système, et concernant une large palette de thèmes. Ce module compte à ce jour déjà une centaine d'indicateur ainsi que des graphiques, tableaux de données brutes et de synthèses. Il pourra s'enrichir au fur et à mesure des besoins identifiés par l'équipe, notamment pour communiquer auprès de nos partenaires.



Protéger

Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux en région. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se développe afin de pouvoir préserver de vieilles forêts.

La Maîtrise foncière et d'usage

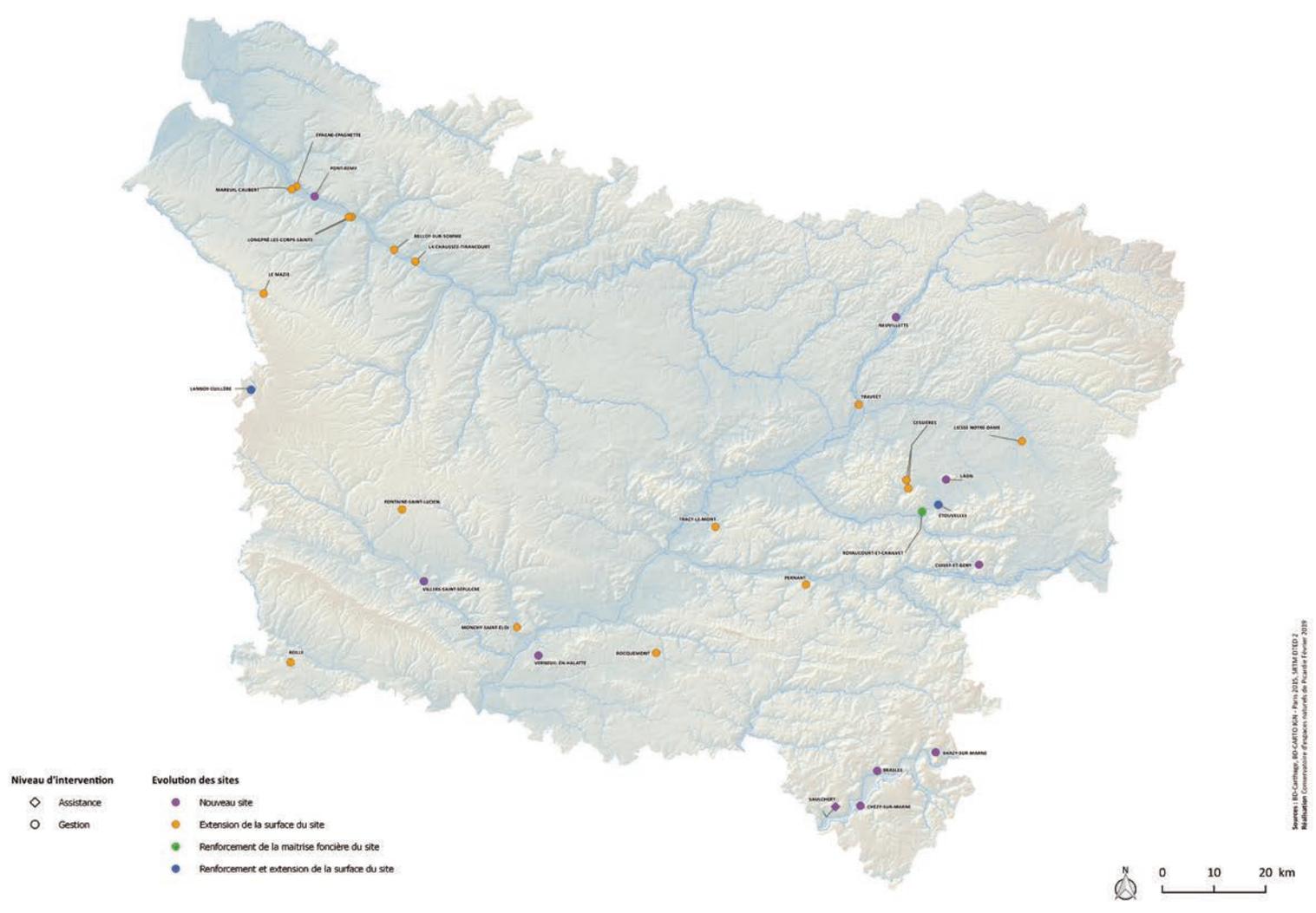
Quelques chiffres :

10 nouveaux sites gérés soit **511 ha** de plus

19 sites étendus soit environ **60 ha**

3 sites naturels à la maîtrise foncière renforcée

Les nouvelles contractualisations, extensions et renforcements en 2018



Nouveaux sites, extensions et renforcement 2018

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Evolution 2017	Superficie gérée en ha
Aisne	Cessières	Le Mont des Veaux	Convention de gestion	extension (+0.3400 ha)	0,96
Aisne	Cessières	Les Bruyères de Rocq	Convention de gestion	extension (+1.32 ha)	24,70
Aisne	Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Acquisition	extension (+1.5175 ha)	20,69
Aisne	Pernant	Le Roc Pottier	Acquisition Convention de gestion	extension (+ 1.8606 ha)	2,33
Aisne	Travecy Achery Mayot	Les prairies inondables	Acquisition	extension (+ 3.7468 ha)	53,94
Oise	Fontaine-Saint-Lucien	Les Larris de Fontaine-Saint-Lucien	Convention de gestion	extension (+0.184 ha)	1,21
Oise	Monchy-Saint-Eloi	Marais et pelouses de Monchy-St-Eloi	Bail Emphytéotique	extension (+ 5.7307 ha)	60,43
Oise	Reilly Boubiers	Le Marais de Reilly	Bail Emphytéotique	extension (+6,0559ha)	35,00
Oise	Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Convention de gestion	extension (+ 8,0960ha)	25,47
Oise	Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	Convention de gestion	extension (+7.7996ha)	7,80
Somme	Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	Convention de gestion	extension (+6.744ha)	85,93
Somme	Condé-Folie Longpré-les-Corps-Saints	Eauette	Convention de gestion	extension (+0.512 ha)	8,22
Somme	Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	Convention de gestion	extension (+0.4959 ha)	144,09
Somme	La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	Convention de gestion	extension (+0.3746 ha)	58,74
Somme	Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	Convention de gestion	extension (+0.45ha)	22,64
Somme	Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Convention de gestion	extension (+6.0109)	8,78
Somme	Mareuil-Caubert	Les Quarante	Convention de gestion	extension (+4.5718)	13,08
Aisne	Presles-et-Thierry	Les Chichérons, Tue-Vaches et Pres des Couleuvres	Acquisition	extension (+ 0.1612 ha) et renforcement	63,35
Aisne	Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	Bail Emphytéotique	renforcement	29,81
Oise	Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Bail Emphytéotique	extension (+3.934 ha) et renforcement	22,90
Aisne	Barzy-sur-Marne	Le Plateau des Remards	Convention de gestion	nouveau	11,13
Aisne	Brasles Château Thierry	Espaces Eyssartier et Garats	Convention de gestion	nouveau	6,65
Aisne	Charly-sur-Marne Saulchery	Le Bassin du Ruvet	Convention AG	nouveau	10,32
Aisne	Chezy-sur-Marne	Le coteau de Chézy-sur-Marne	Convention de gestion	nouveau	0,16
Aisne	Cuissy-et-Geny	Pelouse de Cuissy et Geny	Convention de gestion	nouveau	0,28
Aisne	Laon	Pelouses de la porte de Soissons	Convention de gestion	nouveau	1,07
Aisne	Neuvilette	Coteau de Neuvilette	Convention de gestion	nouveau	2,56
Oise	Apremont Creil Verneuil en Halatte	Camp militaire	Convention de gestion	nouveau	425,41
Oise	Villers-Saint-Sépulcre Bailleul-sur-Thérain Montreuil-sur-Thérain	Le Marais de Bailleul	Convention de gestion	nouveau	53,38
Somme	Pont-Rémy	Les Combles	Convention de gestion	nouveau	0,02

Zoom sur quelques nouveaux sites

Dans l'Aisne

Pour le département de l'Aisne, 7 nouveaux sites ont été contractualisés et 7 sites sont concernés par des extensions et renforcements de la contractualisation.

4 nouveaux sites concernent des pelouses calcicoles. Il s'agit de parcelles privées situées sur les coteaux de la butte de Laon et une sur les coteaux du Chemin des Dames à Cuissy-et-Geny, d'une parcelle communale à Chézy-sur-Marne et de l'établissement d'une convention avec TEREOS pour la réalisation du plan de gestion du coteau de Neuville situé à proximité d'Origny-Sainte-Benoîte.

Une convention de gestion tripartite a été signée avec la commune de Barzy-sur-Marne et l'Office National des Forêts pour la gestion de boisements et d'habitats humides typiques des plateaux d'argile à meulière du sud de l'Aisne avec notamment la présence du Sonneur à ventre jaune.

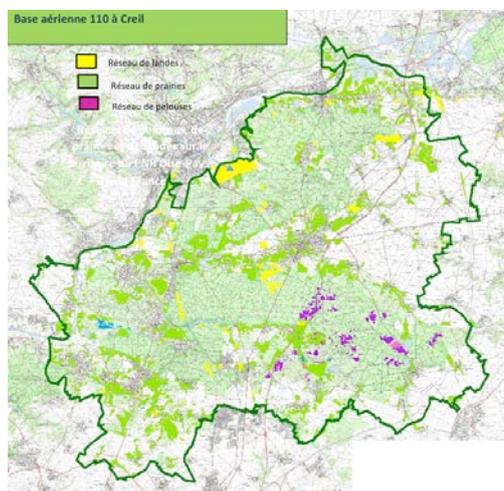
Le dernier nouveau site concerne des zones humides de la commune de Brasles situées le long du ru de Brasles et dans le lit majeur de la Marne.

Quatre acquisitions ont été réalisées et permettent de renforcer ou d'étendre la gestion sur 4 secteurs, le Grand-Marais de Liesse-Notre-Dame dans les Marais de la Souche, les prairies de Presles-et-Thierry dans le laonnais, des prairies alluviales de l'Oise à Travecy et une parcelle de Boisements et pelouses calcicoles sur le coteau de Pernant dans le Soissonnais.

Enfin, le renouvellement de la convention avec la commune de Cessières a permis d'étendre cette dernière à des secteurs de pelouses calcicoles et des zones tourbeuses à très forts enjeux.

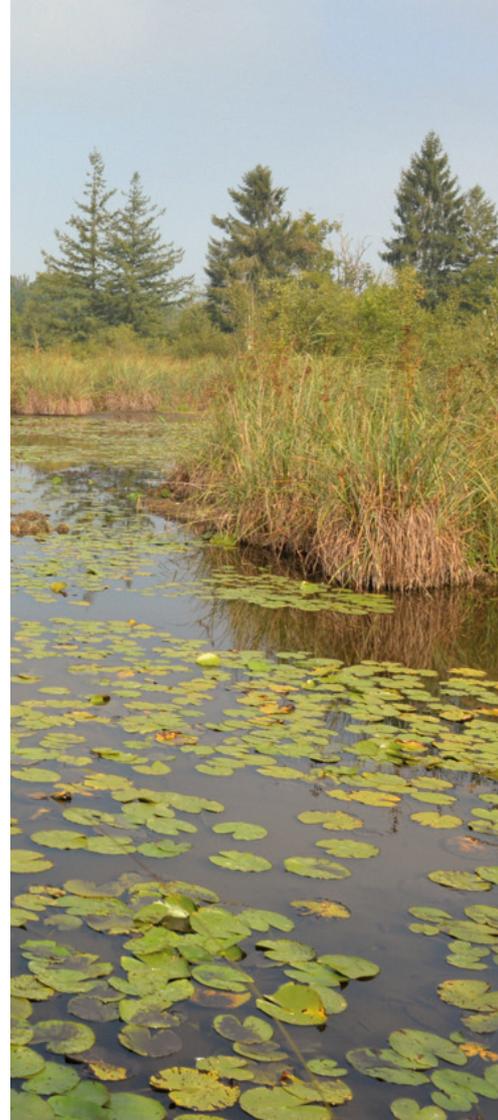
Dans l'Oise

La Base aérienne 110 Creil-Senlis et le conservatoire ont signé une convention de 10 ans pour l'étude, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de cette base. Les premiers inventaires ont révélé une richesse écologique importante aux portes de Creil et du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France : des pelouses et des prairies calcicoles sur plus de 200 ha d'un seul tenant. Elles constituent la plus vaste superficie de milieux herbacés fleuris du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. C'est un foyer de biodiversité pour plusieurs espèces d'oiseaux typiques des prairies de fauche, tel le Pipit Farlouse, en régression au niveau national, notamment depuis l'abandon de la jachère. Il est prévu de rédiger le premier plan de gestion dès 2019.

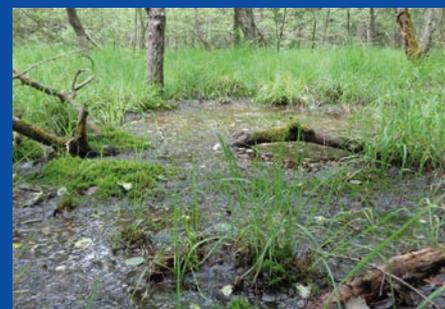


En Vallée de la Brèche, la commune de Monchy-Saint-Eloi et le Conservatoire ont signé un bail emphytéotique administratif de 99 ans pour la gestion et la préservation de la butte de la Garenne, dernière population connue de l'Oise de la Laïche pied d'Oiseau.

En vallée du Thérain, la commune de Bailleul-sur-Thérain, propriétaire de marais et d'étangs à Villers-Saint-Sépulcre, et le Conservatoire ont signé une convention de gestion prévoyant le retour du pâturage après coupe de peupliers. La découverte sur le site d'herbiers aquatiques à Potamot coloré protégés par la loi et d'intérêt communautaire, typiques des eaux calcaires faiblement chargées en phosphore, et d'une libellule, également protégée par la loi et d'intérêt communautaire, la Cordulie à corps fin, confirme l'intérêt de préserver un réseau de marais dans cette vallée qui constitue un grand corridor écologique entre le pays de Bray et la Vallée de l'Oise.



Le Grand Marais de Liesse-Notre-Dame



Mare à sphaignes et sonneur à ventre jaune à Barzy-sur-Marne



La Cordulie à corps fin



Une Ecrevisse à pattes blanches à Reilly



Le Grand murin



Le Liparis de Loesel



La Fougère à crêtes

En vallée de la Bresle, la commune de Lannoy-Cuillère a signé avec le Conservatoire plusieurs baux emphytéotiques administratifs de 99 ans pour la gestion et la préservation des pelouses à Parnassie des marais, prolongeant les engagements mutuels sur deux sites et les engageant sur un nouveau site, le Larris de la Briquetterie.

De même, la préservation des populations d'Ecrevisses à pattes blanches des marais de Reilly et de Boubier est renforcée grâce à la signature d'un nouveau bail emphytéotique avec l'un des propriétaires. L'essentiel de la population est donc aujourd'hui préservée.

Dans la Somme

En 2018, deux nouvelles entités ont intégré le réseau d'espaces naturels samariens gérés par le Conservatoire. Egalement, la surface des sites déjà gérée s'est étendue de 32 hectares. 8 sites ont fait l'objet d'une reconduction du partenariat en cours.

En moyenne vallée de la Somme, un partenariat a été signé avec la commune de Pont-Rémy concernant la préservation du plus important gîte de reproduction de Grands Murins connu à l'échelle du Nord de la France. Cette colonie découverte par Picardie Nature en 2015 comptait 437 individus en 2018. Au vu de l'effectif et du statut de l'espèce, le Grand Murin est en danger de disparition en région, protégé en France et en Europe (Directive Habitats), ce site recèle un enjeu écologique majeur.

A Belloy-sur-Somme, un marais privé de près de 7 ha a été acheté par le Conservatoire du littoral. Ce terrain vient étendre le secteur d'intervention du Conservatoire puisqu'il est attenant au marais communal géré par le CEN depuis 2001. Cet espace concentre un patrimoine naturel riche avec notamment la présence du Liparis de Loesel, orchidée exceptionnelle et en danger de disparition en Picardie, de la Fougère à crêtes (très rare et en danger de disparition en Picardie) dont la vallée de la Somme possède les plus gros effectifs nationaux et de la Pédiculaire des marais (vulnérable et très rare en Picardie).

Les acquisitions du Conservatoire du littoral viennent également conforter les sites déjà gérés à Longpré-les-Corps-Saints (L'Eauette, les Prés sur la Somme et la Chasse Fontaine) amenant la surface de ces sites à 28 ha ainsi qu'à Mareuil-Caubert et Epagne-Epagnette amenant la surface totale du réseau de sites gérés sur ce secteur à 406 ha.

En vallée du Liger, une petite parcelle privée enclavée au sein du larris communal du Mazis a été contractualisée. Le Conservatoire intervenant déjà sur les parcelles communales, ce partenariat permet d'envisager la mise en œuvre d'une gestion écologique unique sur les secteurs de pelouses relictuelles compris au sein de ce vaste site boisé de près de 23 ha. Le maintien de ces clairières est prioritaire car elles hébergent la Parnassie des marais, espèce rare, vulnérable et protégée en Picardie.



Le Marais de Belloy-sur-Somme

Mise en œuvre de mesures compensatoires

Retour sur les travaux sur le marais de Reilly

Situé au sud ouest du département de l'Oise, le marais de Reilly fait partie d'un massif forestier de 150 ha appelé le bois de Poteau Croisette. Le site conventionné par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est une entité privée couvrant une surface de 28 ha. Cette zone englobe pour la majeure partie un ancien bas marais tourbeux qui a été drainé dans le passé pour la plantation. De nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire sont présents sur le site. Les mégaphorbiaies sont assez bien représentées et ont un certain intérêt pour la faune. Elles correspondent toutefois à un faciès d'abandon en cours d'atterrissement de la prairie paratourbeuse, habitat qui abrite l'essentiel des espèces végétales remarquables. L'habitat le mieux conservé et qui recèle un intérêt tout particulier est l'herbier aquatique à Potamot coloré.

C'est dans cette optique de préservation écologique qu'un programme de travaux conséquents a été mis en œuvre par le Département, dans le cadre des mesures compensatoires liées à la construction de la déviation de Trie-Château. Le Conservatoire, gestionnaire, a encadré les travaux.

Ainsi en 2014 une première phase d'abattage avec exportation des bois a été réalisée sur une surface de 3,43 ha. Ces travaux ont permis de ré-ouvrir le milieu et permettent à la roselière de se ré-installer. Afin de ralentir la repousse de rejets ligneux, une rogneuse de souche est passée sur chaque arbre abattu.

L'automne 2018 a vu se mettre en place une seconde phase de ré-ouverture du marais ainsi que des aménagements d'ordre écologiques comme le creusement de mares. 1,12 ha de milieux forestier a été bucheronné et exporté. Une rogneuse de souche est également passée sur la zone, ce qui aura pour effet de freiner la reprise ligneuse.

Presque 2 ha de peupleraie ont été reconvertis en boisements alluviaux. Les travaux ont consisté en l'abattage et l'exportation des peupliers sur cette surface tout en maintenant le peuplement composé d'arbres d'âges différents existant. Tous les produits de coupe ont été valorisés en plaquette pour alimenter des chaufferies collectives.

Dans une même continuité, le prestataire a réalisé le creusement de 3 mares de faible profondeur et de forme naturelle. Ces points d'eau permettront ainsi l'arrivée d'une végétation aquatique et seront tout autant bénéfique à une faune de zones humides comme les batraciens pour leur reproduction.

La dernière étape fut la pose d'une clôture fixe à bovins sur une partie du site, ainsi que 2 forages qui vont permettre aux animaux de s'abreuver via des pompes à nez. Le pâturage est le mode de gestion adapté à ces milieux naturels et permet leur entretien de façon écologique et économique. 2019 devrait donc voir arriver sur le site des animaux afin de contribuer à la préservation des zones d'intérêt écologique majeur.

Accompagnement des mesures compensatoires à la modernisation des barrages de l'Aisne

Le Conservatoire a accompagné la mise en œuvre des opérations de restauration écologique dans le cadre des mesures compensatoires environnementales dues par la Société BAMEO sur le bassin versant de l'Aisne. BAMEO réalise ces mesures compensatoires dans le cadre du contrat de Partenariat Public-Privé avec Voies Navigables de France pour la modernisation de 31 barrages sur la Meuse et l'Aisne. Trois sites sont concernés pour le bassin versant de l'Aisne : l'un à Osly-Courtil dans l'Aisne et les deux autres dans l'Oise sur les communes de Trosly-Breuil et de Choisy-au-Bac. Sur les trois sites les travaux visent notamment à restaurer ou créer des prairies humides, des mares, des frayères et des boisements alluviaux.

Acquisition de terrains et restauration de prairies en vallée de l'Oise

Depuis 2012, la société ENERTRAG, développeur éolien, et le Conservatoire ont un partenariat pour la mise en œuvre de mesures compensatoires en faveur du Râle des genêts. Ce partenariat a notamment permis ces dernières années de financer des mesures d'urgence auprès des exploitants pour retarder la fauche des prairies à Râle des genêts et une étude bioacoustique sur le Râle.

En 2018, ENERTRAG a contribué au financement de l'acquisition de 3,76 hectares de prairies en vallée sur la commune de Travecy et à l'engagement de travaux de reconversion en prairie d'un peu plus de 4 hectares de friches et fourrés sur la commune d'Achery.



Zone fauchée sur le Marais de Reilly



Travaux d'abattage à Reilly



Zone après abattage à Reilly



Création d'une mare à Choisy-au-Bac

Opération Crowdfunding réussie

Fin novembre 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie lançait un premier projet de financement participatif de 4 300 € pour l'acquisition de parcelles dans l'Aisne sur deux sites : l'un au coeur d'un des plus vastes marais du nord de la France, le Marais de la Souche, et le second, au sud de Laon, dans les marais d'Ardon. L'Agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu à hauteur de 80% ces deux acquisitions. À la mi-décembre, grâce à de généreux donateurs, le projet avait déjà atteint 100% de la somme nécessaire.

Pour poursuivre cet élan de générosité, un troisième espace naturel a été proposé au financement participatif (un coteau calcaire situé dans le Soissonnais).

À la fin janvier 2018, grâce à 72 donateurs, 8 450 euros ont pu être collectés. Cette 1^{ère} opération se termine donc avec succès et les démarches d'acquisition des trois espaces naturels ont été réalisées dans le courant de l'année.

Le premier site acquis concerne 1,5 ha de marais et étangs dans les marais de la Souche. Il est situé à proximité immédiate des marais communaux de Liesse-Notre-Dame déjà gérés par le Conservatoire. L'étang issu de l'exploitation ancienne de la tourbe a été colonisé au fil du temps par une faune et une flore très originale. On y retrouve notamment la Petite utriculaire (*Utricularia minor*), discrète plante carnivore des marais tourbeux, le magnifique Menyanthe trèfle d'eau, plante protégée dans la région qui colonise les bords de l'étang ainsi que de nombreuses espèces rares de libellules. Les parcelles hébergent également une roselière qui est alimentée en eau par un « plon », nom donné localement à des puits artésiens naturels par lesquels remonte l'eau de la nappe située sous le marais. Cette roselière est aujourd'hui à l'abandon et nécessite des actions de gestion pour qu'elle soit encore plus favorable à l'accueil des oiseaux.

Le second site concerne 3 parcelles pour un peu plus de 2 hectares au sud de Laon dans les marais d'Ardon. Les prairies de fauche de Presles-et-Thierry qui étaient exploitées par un agriculteur pour faire du foin depuis des décennies hébergent une flore exceptionnelle dont il ne reste probablement aucun équivalent dans cet état de conservation en région des Hauts-de-France. Une quinzaine de plantes présentes sur la liste rouge des espèces menacées y a ainsi trouvé refuge. Au printemps s'y épanouissent ainsi l'Orchis de mai, l'Orchis bouffon et l'Orchis incarnat, des tapis de Gaillardet boréal et l'une des rares localités régionales pour la Serratule des teinturiers.

En devenant propriétaire des parcelles, le Conservatoire cherchera à garantir, en travaillant en partenariat avec un agriculteur local, le maintien d'une production de foin sans engrais, seule mode d'exploitation permettant de conserver la flore exceptionnelle de ces prairies.

Le troisième site est une parcelle localisée sur le coteau du Roc Pottier à Pernant à l'ouest de Soissons. Cette parcelle est située entre deux parcelles sous convention avec des propriétaires privés. Exposée au sud, les clairières hébergent une population de Limodore à feuilles avortées et les pelouses sur sable calcaire la Laïche des bruyères, espèce rare en France pour laquelle le département de l'Aisne a une responsabilité majeure de conservation.

Cette première opération réussie en appellera certainement d'autres. Les donateurs seront invités à venir découvrir les sites de Presles-et-Thierry et Pernant en juin 2019.



L'Orchis bouffon

Quelques chiffres :

72 donateurs

4 300 euros attendus

8 450 euros récoltés



Les prairies de fauche de Presles-et-Thierry





Gérer

Le patrimoine naturel des Hauts-de-France est pour beaucoup l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Quelques chiffres :

12 plans de gestion finalisés
(dont **1** multisite)

Liste des plans de gestion finalisés en 2018 :

Dept	Nom du plan de gestion	Communes	Période	Milieux dominants	Surface (en ha)
Aisne	Pelouses du Laonnois occidental	CESSIERE, MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES, MONTBAVIN	2019-2028	Pelouses calcicoles	6,47
Aisne	Le marais communal de La Ferté-Milon	LA FERTE MILON	2018-2027	Marais tourbeux et étangs	13,47
Aisne	Les pelouses et marais calcaires du Fond de Mézières	MONT-SAINT-MARTIN	2018-2025	Pelouses calcicoles	26,54
Aisne	La Fontaine Saint Martin	MONTIGNY LENGRAIN	2018-2027	Travertins	9,13
Aisne	La Réserve Naturelle d'Etat des Marais d'Isle	SAINT-QUENTIN ROUVROY	2019-2028	Marais tourbeux et étangs	47,53
Oise	Le Grand Marais et le Petit Marais - Note d'évaluation du plan de gestion 2011-2015	BRESLES		Marais tourbeux et étangs	204,72
Oise	Le Plateau, l'Etang et les cavités	LAVILLETERTRE	2019-2028	Pelouses calcicoles	6,83
Oise	Les prairies de Morlincourt	MORLINCOURT	2019-2028	Prairies humides (et alluviales)	2,29
Oise	Les Dix Faulx	MORLINCOURT, SALENCY	2019-2028	Prairies humides (et alluviales)	11,34
Oise	Le Marais communal de Sacy-le-Grand	SACY-LE-GRAND	2015-2024	Marais tourbeux et étangs	37,61
Oise	La Vallée d'Or	VARESNES, BABOEUF	2019-2028	Prairies humides (et alluviales)	91,67
Somme	Le domaine du Paraclet	FOUENCAMPS	2018-2022	Marais tourbeux et étangs	4,37

Partenariat avec le Lycée agricole du Paraclet

Depuis 2004, le lycée agricole du Paraclet est engagé au côté du Conservatoire de Picardie dans la mise en place de pâturage bovin sur plusieurs marais de la vallée de la Somme. Les 37 vaches nantaises qui composent aujourd'hui le troupeau (vaches allaitantes, taureau, génisses et bœufs) contribuent à conserver le patrimoine naturel remarquable qui compose les prairies tourbeuses.

Les résultats du point de vue du gestionnaire d'espaces naturels sont satisfaisants puisque le pâturage extensif tel qu'il est mené permet de maintenir les milieux ouverts et assure une diversité de micro-habitats favorables à l'expression de cortèges faunistiques et floristiques variées. D'un point de vue de l'exploitant, les résultats sont également satisfaisants puisqu'une valorisation économique de l'élevage de nantaises est réalisée.

Malgré les contraintes qui sont imposées (milieux difficiles, objectifs environnementaux...), le système d'exploitation apparaît particulièrement efficace au regard d'élevages plus traditionnels. La vente directe à l'exploitation – la ferme du Paraclet – assure une valorisation élevée des produits pour l'éleveur tandis que pour les consommateurs, le prix d'achat de la viande n'est pas beaucoup plus élevé qu'en grande surface ainsi qu'une grande qualité garantie. En parallèle, le partenariat avec le Conservatoire de Picardie permet à l'éleveur d'avoir des charges d'exploitations réduites : pas de frais de fermage, peu d'investissements matériels sur sites, peu de besoin de mécanisation, surveillance partagée du troupeau. La disposition d'herbages abondants et diversifiés permettant de produire du foin pour l'hiver réduit également les dépenses d'exploitation. Enfin, parce que les contraintes de pâturage extensif en zones humides sans fertilisation azotée induisent des rendements plus faibles, ces systèmes d'exploitation bénéficient d'aides dans le cadre des mesures agroenvironnementales climatiques.

Si en 2017 la vente de seulement 6 bœufs a permis d'assurer l'équilibre économique de l'exploitation, elle est apparue insuffisante pour répondre à la demande (particuliers/cantine du lycée). Fournir une viande de qualité, en quantité suffisante pour répondre à la demande des consommateurs est un objectif fort pour chaque éleveur passionné. Pour y répondre, des pistes d'amélioration sur la conduite du troupeau en lien avec la préservation des milieux naturels seront étudiées.

D'un troupeau à vocation de conservation d'une race menacée en 2004, le troupeau de nantaises est aujourd'hui économiquement viable et repose sur un partenariat « gagnant-gagnant » basé sur la confiance et le dialogue. Ce système d'exploitation extensif à forte valeur ajoutée, qui par ailleurs contribue à la préservation d'une race menacée, est un excellent support pédagogique pour parler de développement durable aux élèves du lycée agricole mais également aux autres éleveurs, promeneurs, consommateurs...



Une vache nantaise



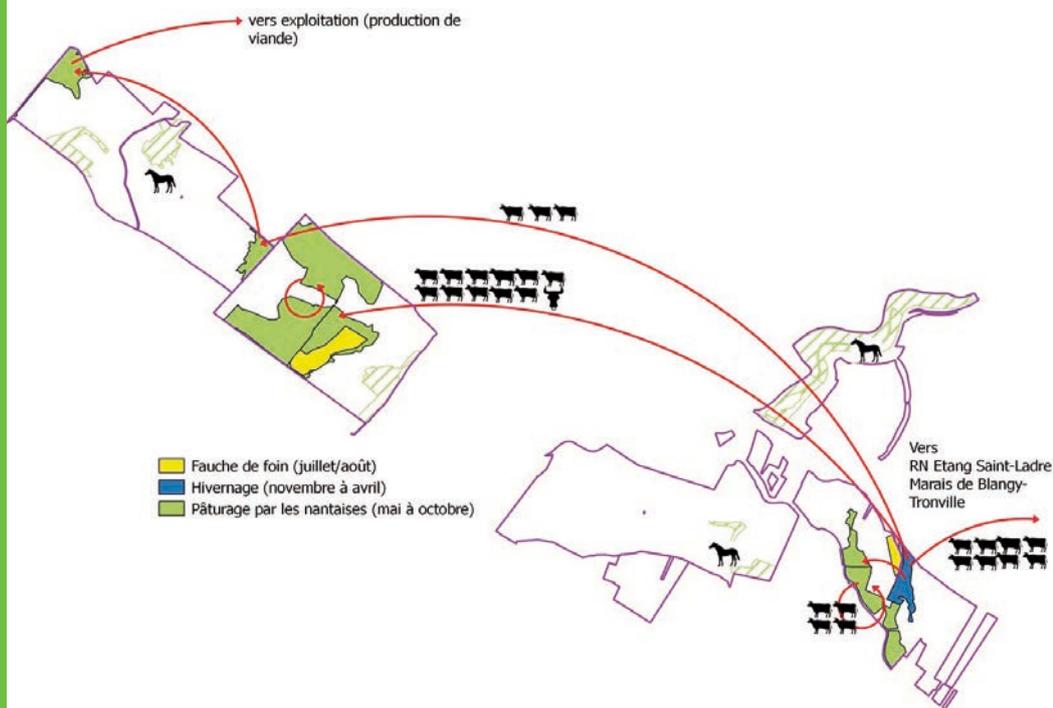
Signature de convention de partenariat entre le Conservatoire de Picardie et le Lycée du Paraclet le 2 mai 2017



Arrivée des vaches nantaises au Marais de La Chaussée, l'un des 5 sites naturels qu'elles entretiennent dans la Somme



Vitrine réfrigérée du magasin du Paraclet



Exemple de la conduite du troupeau de vaches nantaises en 2017

Un tracteur au service de la gestion des sites

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie dispose de plusieurs outils lui permettant la réalisation de travaux en régie : déboisement, coupe de rejets, débroussaillage. Toutefois, suite à l'évolution des activités des techniciens, de la réglementation en matière de feux en extérieur et dans un objectif de faciliter la mise en œuvre de travaux plus lourds de restauration et d'entretien, l'association a acquis un micro tracteur. Celui-ci est capable d'intervenir sur tous types de milieux, allant des coteaux aux marais. Il a été équipé de différents outils afin de réaliser des actions de broyage de la végétation buissonnante, de broyage de branches et d'exportation de rémanents grâce à son chargeur.

Cet outil est initialement utilisé dans les pentes des vignobles et son poste inversé permet une meilleure lecture du terrain afin de préserver le matériel et les milieux.

Le tracteur est transportable sur un plateau, afin de réaliser des actions sur l'ensemble de la région. Il vient en renfort des actions menées avec nos différents partenaires sur le terrain, par exemple pour faciliter la gestion des rémanents suite à des chantiers natures.

Afin de manipuler ce nouvel outil avec précaution, l'équipe technique du conservatoire a passé un Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®).

Dans le futur, de nouveaux outils pourraient être acquis afin de faire évoluer les actions entreprises en interne (broyage exportateur) et rendre plus agréable certaines opérations difficiles (enfonce pieux).

Restauration Brétigny

Le système alluvial de la Moyenne Vallée de l'Oise héberge de grandes étendues de prairies de fauche ponctuées de nombreuses dépressions, mares et fragments de bois alluviaux. Cette mosaïque constitue un réseau d'intérêt majeur, tant au regard de l'état de conservation des communautés végétales que des vastes étendues occupées par les végétations prairiales.

L'objectif de ces travaux de restauration (travaux forestiers, broyage de souches...), menés depuis 2015, est de restaurer une prairie humide afin de permettre la nidification du Râle des genêts, espèce d'intérêt patrimonial nécessitant de grandes surfaces prairiales.

Cette année, des travaux de remplacement d'ouvrages ont pu être menés visant ainsi à développer le réseau hydrographique présent en Moyenne Vallée de l'Oise afin d'améliorer sa fonctionnalité en favorisant la dispersion de la faune et en augmentant sa capacité d'accueil pour les espèces aquatiques.

Le site revêt un intérêt particulier avec la présence d'espèces patrimoniales telles que le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux, la Gorgebleue à miroir pour la faune, potentiellement le Râle des genêts ou encore le Cuivré des marais après restauration des prairies, mais également pour la flore avec le Butome en ombelle, les Oenanthes aquatique et à feuilles de silaüs, la Véronique à écussons...



Le tracteur peut être équipé d'un brise fougère



Opération de broyage des rejets



Broyage à Brétigny (sans exportation)



Pose de buse à Brétigny

Quelques chiffres :

1 028 équivalents journées
répartis sur 36 interventions par
des établissements scolaires



Les élèves du Lycée d'Airion lors d'un chantier nature à Saint-Vaast-les-Mello



Les élèves du Lycée Saint-Riquier sur la Réserve de Boves



Les élèves du Lycée de Crézancy à Etampes-sur-Marne

Partenariats avec des Lycées : nouveautés 2018 et dynamiques

Dans la Somme, le bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville est un partenaire du Conservatoire depuis 2012 déjà ! Chaque année, les élèves interviennent sur plusieurs sites naturels afin de réaliser des travaux de déboisement, débroussaillage et fauche. Le marais du Genoie (Mareuil-Caubert), le marais Saint-Gilles (Abbeville) et les larris de Villers à Bouchon ont ainsi déjà accueilli les élèves du lycée et leur aide précieuse pour préserver la faune et la flore. De récents inventaires sur le larris de Villers à Bouchon ont montré une progression importante de l'Orchis militaire grâce à leur intervention. En 2018, il a été choisi de changer de site pour aller pour la première fois sur le larris de Lanches-Saint-Hilaire. Ce coteau accueille en effet des pelouses marneuses hébergeant les rares Parnassie des marais et Euphrase officinale. Une intervention sur les broussailles et les arbustes était nécessaire pour préserver ces espèces, c'est chose faite.

Leur intervention sera bientôt renforcée par les classes de BTS Gestion et Protection de la Nature de Lille (Diderot Education), nouveau partenariat 2018 du Conservatoire. Les étudiants de la classe sont intervenus cette année sur le marais d'Espagne-Epagnette pour préserver un tremblant tourbeux d'une grande valeur patrimoniale. En 2019, ils iront prêter main forte à la flore du larris de Lanches-Saint-Hilaire. Ils participeront de plus au suivi de la flore du larris de Grouches-Luchuel.

Dans l'Aisne, pas de nouveau partenariat en 2018 mais un renforcement des existants avec un total de 383 élèves. De nouveaux partenariats sont en cours de finalisation, le début des échanges sur les sites devrait se mettre en place courant 2019. 2018 est marqué par la concrétisation d'un nouveau projet réalisé avec la filière agro-équipement du lycée Robert Schuman de Chauny. L'objectif était de mobiliser les compétences de cette filière pour construire une barre d'effarouchement. Cet outil agricole avait pour intérêt d'apporter aux jeunes en formation de nouvelles connaissances sur des pratiques plus respectueuses de la faune. Ce projet fait suite à un programme de mise à disposition de cet accessoire aux agriculteurs de la Moyenne vallée de l'Oise, afin de limiter l'impact de la fauche sur les populations de Râles des genêts.

Dans l'Oise, un nouveau partenariat avec l'UEAJ de Montataire a vu le jour sur le site de Monchy-Saint-Eloi ainsi qu'un partenariat avec le CFPPA Airion – Antenne de Beauvais sur 3 sites : Allonne, Cambronne-les-Clermont et Monchy-Saint-Eloi. La poursuite du partenariat avec le Lycée d'Airion sur 7 sites du département pour des travaux de fauche, coupe de rejets et abattage. L'objectif étant de permettre aux apprentis de mettre en œuvre diverses opérations de gestion et échanger avec les techniciens du Conservatoire.



En tant que Relais locaux du site, les élèves du Lycée d'Airion ont présenté le Larris du cul de lampe lors d'une journée des adhérents 2018

Une journée pour marquer le retour des moutons sur le Larry de Bourdon

Le 20 Juin 2018, le partenariat entre la commune de Bourdon et le Conservatoire a été scellé par la signature d'un bail emphytéotique de 21 ans pour la gestion écologique du Larry, propriété de la commune. Ce moment festif a été l'occasion pour Alain Dupuis, Maire de Bourdon et Yves Clément, administrateur du Conservatoire, d'inaugurer la clôture fixe posée en 2017 et 2018, afin de restaurer le pâturage ovin sur le site. C'est d'ailleurs également ce jour-là que 8 moutons Boulonnais (race locale rustique en voie de disparition) ont investi les lieux lors d'une mini transhumance depuis le cimetière allemand, associé à l'évènement.

Camille Hecquet, salarié du Conservatoire mais également éleveur de moutons Boulonnais, a mené ses animaux vers leurs quartiers d'été sur le larris, qu'ils contribueront à entretenir durant les prochaines années. Une cinquantaine de personnes, habitants du village et des alentours, avaient été conviés pour l'occasion. Cette journée a marqué le début de la mise en œuvre concrète du plan de gestion du site, réalisé en 2016. Celui-ci identifie la remise en œuvre du pâturage comme moyen prioritaire pour limiter l'embroussaillage du site et entretenir, voire restaurer des surfaces de pelouses calcicoles typiques des larris, autrefois entretenus par le pâturage itinérant.

Les secteurs d'éboulis crayeux accueillent, quant à eux, une population de Sisymbre couché, l'une des plus importantes de la Somme. Cette espèce de plante de la famille des Brassicacées est protégée en Europe, en France et en région, elle est très rare et vulnérable en Picardie. Un chantier nature de bénévoles aura lieu par la suite, en partenariat avec la commune, pour remettre en lumière cette station.

Le Marais de Bailleul pâturé

La commune de Bailleul-sur-Thérain et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont partenaires depuis 1996 pour la gestion du Mont César, butte témoin classée site Natura 2000. En 2017, la commune a sollicité le Conservatoire et le Syndicat intercommunal de la Vallée du Thérain pour l'aider dans ses projets de restauration et de préservation des zones humides de la commune. L'objectif est de recréer des espaces naturels riches de leur biodiversité.

La commune est propriétaire de parcelles d'étangs, de bois et d'anciennes peupleraies dans la vallée du Thérain sur les communes de Bailleul-sur-Thérain, Villers-saint-Sépulcre et Montreuil-sur-Thérain.

Une convention de partenariat a été signée avec le Conservatoire pour la gestion de 53 ha de zones humides au sein de la vallée. Sur une parcelle de peupleraie, la commune a engagé dès 2017 des travaux de restauration (coupe des peupliers, essouchage et pose d'une clôture fixe) en vue de reconverter cette zone boisée en prairie humide.

En 2018, et pour poursuivre la restauration de cette parcelle, la commune a souhaité mettre en place un pâturage. Deux éleveurs ont été contactés afin de tester l'impact d'animaux différents sur le site : 2 vaches charolaises et une dizaine de moutons de race Noir du Velay se sont partagés les 3,5 hectares de prairies.

Cette gestion pastorale se poursuivra en 2019 selon des modalités à définir en fonction des résultats de 2018.



Arrivée des moutons boulonnais sur le Larry de Bourdon



La population locale venue nombreuse



Signature officielle du bail emphytéotique

Quelques chiffres :

75 sites naturels pâturés

Quelques chiffres du projet de renforcement de l'Anémone sauvage sur le Bois de Berny :

412 pieds fleuris en 2018

14 pieds fleuris en 2014

En 2018, le périmètre de la zone l'aire de présence était de **15,20 m**.

Il était de **12,8 m** en 2018.

L'Anémone sauvage



Projets de renforcement d'espèces menacées

La Pulicaire vulgaire

La Pulicaire annuelle (*Pulicaria vulgaris*) est une petite astéracée (famille de la pâquerette) jaune, aussi appelée Herbe de Saint-Roch. Cette espèce annuelle, de petite taille (10 à 40cm) fleurit en août dans les grandes vallées alluviales, au bord des rivières, des chemins humides ou des mares temporaires, sur des terres à nue. Elle est protégée en France, et est considérée en danger critique d'extinction en Picardie, où la Moyenne Vallée de l'Oise hébergeait la dernière population régionale jusqu'en 2018 (une nouvelle station a été découverte sur la commune de Quend dans la Somme). Présente quasi-exclusivement dans les chemins inondables de la vallée, elle est très sensible aux remblaiements, malheureusement fréquemment observés. Son statut est donc très précaire.

L'espèce étant en déclin constant depuis le début des années 2000 (seulement une centaine de pieds fleuris en 2016), le Conservatoire Botanique National de Bailleul a souhaité procéder à des renforcements de la population locale afin d'éviter l'extinction de l'espèce.

Au vu de la biologie de l'espèce en Angleterre (surtout présente sur des mares pâturées) et de résultats précédents sur le terrain (floraison ponctuelle sur des mares creusées ou restaurées par le Conservatoire de Picardie), des dépressions inondables ont été créées par le Conservatoire, au sein des prairies, dont certaines sont pâturées, et à proximité des stations connues de l'espèce. Trois dépressions, situées sur des parcelles du Conservatoire à Manicamp et à Quierzy, ont étéensemencées en mai 2018 par le Conservatoire Botanique avec des graines récoltées dans la vallée dans les années 90. Début juillet, les comptages ont permis de recenser sur les 3 mares 119, 291 et plus de 1700 pieds. Une première dépression a vu fleurir 57 pieds. Un pâturage bovin de courte durée a eu lieu en juillet. Les bovins, en piétinant le sol, gardent un substrat tassé et à nu favorable à l'espèce. Sur les deux autres dépressions, de nombreux pieds ont fleuri et ont produit des graines, dont une partie a été récoltée par le Conservatoire Botanique en fin de saison.

Un contrat Natura 2000 sur les chemins communaux a par ailleurs été réalisé, avec une fauche des bordures de chemins pour limiter la concurrence avec la végétation prairiale, et des décapages au sein des chemins pour remettre la terre à nue, et sur lesquels des semis automnaux ont été expérimentés à la fin de l'année 2018.

L'année 2019 permettra d'évaluer la pérennité du renforcement du printemps 2018 (production de pieds floricoles à partir des graines produites sur le site en 2018 suite au renforcement) et de tester la pertinence du semis automnal.

La Pulicaire vulgaire



Un chemin à Pulicaire

La Ciguë vireuse, un nouvel essai fructueux

La Ciguë vireuse (*Cicuta virosa*) est l'espèce phare de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle à Saint-Quentin. Cette apiacée (famille de la carotte) à fleurs blanches, protégée et en danger critique d'extinction dans l'ex-région Picardie, vient d'être classée 'vulnérable' dans la liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine en ce début d'année 2019. Les deux derniers sites hébergeant l'espèce dans les Hauts-de-France sont la Réserve des Marais d'Isle dans l'Aisne, et la commune de Clairmarais dans le Pas-de-Calais. Seule la population de Saint-Quentin bénéficie d'une protection effective, avec un classement en Réserve Naturelle Nationale et une co-gestion assurée par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Après un déclin régulier au cours de la fin du XX^{ème} siècle, l'espèce ne fleurissait plus sur la réserve. Le quatrième plan de gestion de la réserve a permis de mettre en œuvre des travaux de restauration de grande ampleur (étrépage, déboisement, création de gouilles), à la suite desquels la Ciguë vireuse a amorcé un redéploiement de sa population dans la Réserve à partir de 2015, avec 5 et 6 pieds fleuris en 2017 et 2018. Conformément au plan de gestion 2013-2017, le Conservatoire Botanique National de Bailleul a été associé pour procéder à un renforcement de l'espèce en 2017 suite à ces résultats encourageants. Des pieds cultivés dans les jardins du Conservatoire Botanique et issus de graines prélevées sur des pieds de la Réserve dans les années 90 ont été implantés dans une zone de gouilles créées en 2014, dans un secteur historiquement exempt de Ciguë.

La première tentative de 2017 (16 pieds) n'a pas apporté les résultats attendus : le Rat musqué, rongeur considéré comme Espèce Exotique Envahissante (originaires d'Amérique du Nord), a détruit l'intégralité des pieds plantés. Le même constat a été réalisé dans la Réserve Naturelle Nationale du Romelaëre dans le Pas-de-Calais, où la même opération de renforcement a été menée.

Fort de ce constat, de nouveaux pieds ont été implantés en 2018, cette fois avec des protections constituées de grillages rigides enfoncés dans le substrat. Les 22 pieds plantés début juillet 2018 se sont bien développés, avec 20 pieds fleuris et une production importante de graines. De plus, 35 jeunes pieds se sont développés à la base des pieds mère. Ces résultats sont donc prometteurs pour l'année 2019. Le suivi permettra d'évaluer le taux de germination des graines produites et la vitalité des pieds implantés.

Au secours de l'Anémone sauvage

Le Bois de Berny à Ailly-sur-Noye abrite la dernière population connue d'Anémone sauvage du département de la Somme. Afin de préserver cette population menacée par l'embroussaillage de la lisière herbacée, le Conservatoire de Picardie a signé en 2013 une convention de partenariat avec le propriétaire du bois.

Les travaux de débroussaillage ont permis de faire progresser les effectifs, notamment les pieds reproducteurs, mais l'espèce reste très localisée et ne semble pas ou peu progresser sur les secteurs restaurés. A la faveur d'une abondante floraison en 2018, un prélèvement de graines a été réalisé sur 69 individus par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. L'objectif de l'opération était d'évaluer la viabilité des semences pour envisager un renforcement de la population.

Après analyse des graines, il apparaît que la majorité ne sont pas viables. Faut de nombre suffisant, le test de germination des 43 graines a priori viables n'a pas été mené et les graines ont été stockées dans un lot de conservation. Selon le CBNBL, l'abondante floraison de l'année 2018 et la production de semences viables (même en nombre limité) sont deux paramètres qui traduisent une évolution relativement positive de la biologie de la population. En parallèle à ces actions, un test de germination in situ a été réalisé sur une placette préalablement décapée sur le site. Les prochains suivis nous permettront d'affiner les stratégies de conservation de cette population particulièrement menacée.



La Ciguë vireuse



Les jeunes pieds de Ciguë implantés en 2018



Retrouvez la vidéo de l'opération sur www.matele.tv/reimplantation-de-plantes-rares-dans-la-reserve-du-marais-d-isle/

Quelques chiffres :

1 123 adhérents

6 831 h de bénévolat

69 Conservateurs bénévoles

et 200 relais locaux



Le Calendrier nature 2018



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces, mais aussi par la sensibilisation de la population pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes, et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire.

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature a été édité comme chaque année. En 2018, ce document commun aux Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord-Pas de Calais a été imprimé en 16 000 exemplaires largement diffusés aux adhérents, aux partenaires, et au grand public par le biais des relais touristiques de la région, ou de la main à la main par les équipes salariée et bénévoles lors des animations nature, sur les stands de sensibilisation ou au gré des rencontres sur les sites naturels.

La presse en a parlé ...

Plusieurs communiqués de presse ont été produits en 2018 pour accompagner et valoriser les grands événements de l'association. On peut citer entre autre : le franchissement de la barre des 1000 adhérents, la remise de chèque par les Biocoop d'Amiens ou encore la réussite du Crowdfunding (financement participatif pour l'acquisition de terrains).

De manière non exhaustive, une soixantaine de coupures presse ont été recensées en 2018 (sans compter les nombreuses annonces d'activités nature).

La manifestation Frise 2018 a fait l'objet d'un lancement presse le 12 mai sur le site de la Montagne de Frise. Les manifestations organisées dans le cadre de ce cycle d'événements ont été relayées dans la presse locale, le magazine du Département de la Somme, le programme 2018 édité par l'Office de Tourisme du Pays du Coquelicot, la chaîne régionale Wéo ...

Le Concert de Frise du 9 septembre a fait l'objet d'un reportage par le vidéaste du Crédit agricole Brie Picardie, à l'image de ce qui avait été fait lors du chantier nature d'ampleur 2017 à Auteuil. Cette vidéo a permis de valoriser l'événement sur les réseaux sociaux et de garder une trace de la prestation.



La Voix du Nord a proposé en 2018 un hors-série «*Belles balades, à la découverte des grands espaces naturels*» principalement localisés dans le nord des Hauts-de-France. Ce magazine a fait une halte sur 2 sites limitrophes gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : la Montagne de Frise (Somme) et le Grand Marais de Liesse-Notre-Dame (Aisne).

A noter que sur les 36 circuits de randonnées détaillés et illustrés, 13 parcourent des sites naturels préservés par les Conservatoires d'espaces naturels en Hauts-de-France.

L'équipe du conservatoire de Picardie a également répondu aux sollicitations de la presse avec par exemple la contribution à des reportages de France 3 Picardie sur les Etangs de Cléry sur Somme en août ou encore la Hottée du Diable en novembre, à un dossier spécial «été» du Courrier picard ...

Une plaquette espèces à la découverte de la faune et de la flore des landes



La collection des plaquettes espèces engagées depuis 2012 s'est enrichie en 2018 d'un nouvel opus intitulé «A la découverte de la faune et de la flore des landes sur les sites des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France». Soutenue par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région, cette plaquette invite à la découverte des landes sèches et humides. Fidèle à l'esprit des précédentes, ce document présente à la fois des espèces rares et d'autres plus communes permettant aux plus curieux de pouvoir s'adonner à l'observation et à l'identification lors de leurs promenades sur les sites naturels.

Du côté de la sensibilisation des scolaires

Renouvellement de l'Agrément Education nationale

Obtenu pour la 1^{ère} fois en 2013, l'Agrément Education nationale donne au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie un label attestant du respect des principes de l'enseignement public et de la qualité de notre action. Après 5 ans, l'heure du renouvellement était venue. Le dossier administratif très complet a été déposé auprès du Rectorat de l'Académie d'Amiens en mai 2018.



Le renouvellement de l'Agrément a été obtenu le 5 novembre 2018 pour une durée de 5 ans.

Retour sur une animation originale pour scolaires à Grouches Luchuel !

A quelques jours de Noël, notre animateur nature s'est transformé en agent immobilier pour oiseaux des larris ! En effet, avec les 46 élèves de l'école communale « La Passerelle » de Grouches-Luchuel, 5 nichoirs ont été posés sur le larris communal. L'occasion était belle pour ces jeunes ambassadeurs dont l'école est proche du larris de s'investir. Leur mission : relever le taux d'occupation des nichoirs et noter les espèces observées. Ils transmettront par la suite les informations récoltées à nos chargés d'études pour les intégrer dans la base de données d'espèces pour un suivi optimal ! Merci les enfants !

La falaise Bloucard : espace naturel « grand ouvert » au public !

Depuis 5 ans, notre animateur nature accompagne différents groupes scolaires et familiaux sur la pelouse de la falaise Bloucard, au nord de l'Aisne, à la découverte d'espèces typiques comme la Sésélière bleuâtre ou l'Orchis pourpre. A son sommet, la vue imprenable sur la Vallée de l'Oise laisse petits et grands surpris d'avoir autant de « hauteur » sur cette vallée.

Grâce au partenariat actif avec la Communauté de commune du Val de l'Oise (CCVO), qui finance plusieurs jours d'animation sur ce site, sept séances d'animation pour 4 classes de CM1/CM2 du territoire et 1 classe de 5^{ème} du collège de Ribemont, ainsi qu'un chantier et une sortie nature ont eu lieu en 2018. Ainsi, 137 personnes ont pu découvrir ce lieu de manière encadrée cette année !

Alors, n'attendez plus ! Partez à la découverte de ce coteau et de la diversité de paysages inattendue.



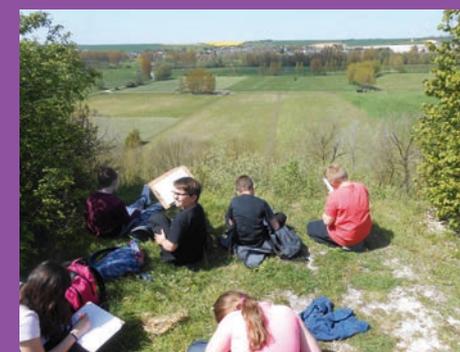
Les élèves de l'école «La Passerelle» au travail sur le larris



Photo souvenir devant l'un des nichoirs posés



La falaise Bloucard est un terrain de sensibilisation privilégié pour les scolaires du territoire



Atelier «Lecture de paysage» au haut de la Falaise Bloucard

Quelques chiffres :

16 000 exemplaires du
Calendrier nature 2018

Grand public :

111 sorties nature

2 353 participants

Sorties et chantiers scolaires :

84 sorties et chantiers scolaires

2 894 participants

Chantiers nature :

54 chantiers nature

772 participants



*Une nouveauté 2018 : une randonnée nature
sur le territoire du Chemin des dames*



*La sortie de Mers-les-Bains a offert une belle
découverte des paysages aux participants*

Retour sur des activités nature marquantes en 2018

Sortie baroque sur les propriétés départementales des Marais de Sacy

Dans le cadre des sorties nature organisées chaque année au marais de Sacy, nous avons l'idée faire découvrir le site autrement...

C'est ainsi que, ce vendredi 20 juillet, notre animateur nature a ouvert les portes du marais à Pivoine d'Orange, personnage baroque du 17^{ème} siècle, à la voix grave, qui nous a retracé l'Histoire du site dans un esprit théâtral. 23 participants ont ainsi déambulé sur le sentier à la lueur de la nuit pour enfin savourer la retraite aux flambeaux ! La magie des lieux a pu opérer ! Convivialité et patrimoines croisés ont fonctionné ce vendredi soir...



Une première sortie à la base aérienne de Creil

En 2018, le ministère des armées a confié la gestion écologique des 425 hectares de la base aérienne de Creil au Conservatoire. Des premiers inventaires ont révélé la grande richesse des pelouses de la base. Le plan de gestion sera rédigé en 2019.

La Direction de la base a souhaité organiser la première « Nuit de étoiles » sur le site pour faire découvrir aux personnels militaires et à leurs familles la richesse écologique de ces milieux. Le Conservatoire a été invité à animer un atelier Papillons de nuit et un atelier Chauve-souris. Au travers d'une exposition et des deux ateliers, les participants ont pu approcher et découvrir ces espèces méconnues.

Une rando nature à deux voix sur les pavés du Chemin des Dames...

Ce Samedi 1^{er} septembre, Stacy, animatrice nature de la Maison de la Nature et de l'Oiseau et notre animateur nature ont foulé les pavés d'époque qui relient l'Abbaye de Vauclair au site de Chermizy-Ailles, en plein sentier originel du Chemin des Dames !

Quelques interventions historiques par Jacques Wiart, vice-président de la MNO et quelques coups de filets à insectes de Thibaut Gérard, chargé de mission du secteur ont rempli une journée ensoleillée et conviviale ! Nos 25 amateurs de patrimoines en tous genres ont savouré ces instants de fin d'été au rythme des anecdotes passionnantes !

Fête de la nature à Mers-les-Bains

La Nature se fête tous les jours, mais pour l'occasion, nous avons foulé les sentiers escarpés du bord de mer pour arpenter le coteau communal à la recherche des espèces emblématiques qui peuplent cet espace balayé par les vents marins. Ce dimanche 27 mai, notre animateur nature était suivi d'une dizaine de randonneurs amateurs pour cette journée rythmée de lectures paysagères, captures et observations de papillons de jour et autres espèces minuscules mais révélatrices de la qualité des pelouses aéro-halines... La boucle offrant une vue imprenable sur la mer et les falaises, les participants ont largement pu apprécier le panorama.



Les événements 2018

Des partenariats renforcés dans l'Oise

Tout d'abord, le 12 mars, le Conservatoire de Picardie et la commune de Monchy-Saint-Eloi ont validé un bail emphytéotique de 99 ans pour la gestion écologique du coteau de la Butte de la Garenne où s'épanouissent des centaines de pieds de Laïche pieds d'oiseau.

Le 7 avril a eu lieu un double événement au marais Chantraine à Saint-Vaast-les-Mello. Le Président du Conservatoire et le maire de la commune ont signé le second bail emphytéotique qui confie la gestion de 12 hectares supplémentaires de parcelles communales au Conservatoire pour 94 ans !

L'autre événement a été la signature de partenariat entre l'association Saint-Vaast Nature, la commune et le Conservatoire pour une gestion commune du marais Chantraine.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont pu découvrir le site lors d'une visite guidée et observer sa faune et sa flore grâce à l'exposition photos créée par Saint-Vaast Nature.

Ces deux partenariats soulignent la forte volonté locale pour la préservation de leurs milieux naturels.



Signature du bail emphytéotique et de la convention de partenariat à Saint-Vaast-les-Mello

Inauguration et signatures de conventions aux Etangs de la Barette à Corbie

Le 12 juin, les aménagements réalisés sur l'espace naturel sensible des Etangs de la Barette à Corbie étaient inaugurés par le Président du Conseil départemental de la Somme, propriétaire du site. Deux parcours balisés, l'un reliant le belvédère situé en haut de la Falaise Sainte-Colette au site des Etangs de la Barette et l'autre, stabilisé, allant du parking aux étangs de la Fontaine Bleue, y ont été créés et sont agrémentés de panneaux pédagogiques. Ce site qui a toujours suscité la curiosité des habitants est dorénavant librement ouvert au public. Néanmoins, sa partie la plus sensible ne sera accessible que de façon encadrée.

A cette occasion, Christophe Lépine, Président du Conservatoire de Picardie et, Laurent Somon, Président du Département de la Somme ont signé leur convention pluriannuelle d'objectifs, renouvelée pour la période 2018-2020, ainsi que leur convention globale de gestion des ENS samariens, prolongée, quant à elle, jusqu'en 2040.



L'un des panneaux d'information installés au haut de la falaise Sainte-Colette

De nouveaux panneaux d'accueil

Les panneaux d'accueil de plusieurs sites naturels commençaient à montrer des signes de fatigue après une dizaine d'années de bons et loyaux services, auprès des promeneurs et curieux de nature qui parcourent tout au long de l'année le réseau de sites gérés. L'équipe a profité de ces remplacements nécessaires pour actualiser les contenus et le graphisme.

C'est le cas des supports d'information en Vallée du Liger sur les sites d'Inval-Boiron, Le Quesne, Le Mazis et Saint-Aubin-Rivière qui ont été remplacés fin 2018. Le panneau d'accueil de la Montagne des Grés à Grattepanche a lui aussi été refait, tout comme celui de la Montagne de Guizancourt, du Larris de Villers-sous-Ailly / Bouchon ou encore ceux du Grand marais de la queue à Blangy-Tronville.

Dans l'Oise, les visuels du sentier des larris d'Auteuil ont été remplacés ainsi que le panneau d'accueil du Mont Florentin à Berneuil-en-Bray.

Dans l'Aisne, les sites de la falaise de Tupigny, du Mont des veaux à cessières, des Marais communaux de Chèvres-en-Laonnois et des Prairies de Manicamp ont vu leurs panneaux d'information remplacer.



Le site des Prairies de Manicamp présenté dès le centre du village



Les contenus et visuels des panneaux en vallée du Liger (ici Saint-Aubin-Rivière et Inval-Boiron) ont été réfléchis ensemble



Frise 2018 : quand histoire et nature se rejoignent



L'année 2018 a été celle de la Montagne de Frise. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a souhaité commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale sur cet ancien lieu de combat devenu aujourd'hui l'un des plus beaux panoramas sur la Vallée de la Somme. Une dizaine d'évènements se sont succédés entre février et novembre et ont présenté le site naturel sous de multiples visages. Retour sur une année riche.

Des chantiers nature pour restaurer la mémoire

Les festivités Frise 2018 ont débuté en février par un chantier nature scolaire durant lequel une vingtaine d'élèves de BTS du Lycée de Tilloy-les-Moflaines (62) sont intervenus pour débroussailler et remettre en valeur une ancienne tranchée et un ouvrage en pierre datant de la Grande guerre. Le ton était donné.

Plus tard en saison, en septembre, ce sont une trentaine d'élèves français et allemands qui ont collaboré à la restauration d'un corridor écologique reliant deux espaces de pelouses calcicoles. Comme un message de réconciliation, la restauration de cette connexion fut un symbole fort pour ces jeunes collégiens du Collège Jean Moulin d'Albert et de l'Europaschule de Rheinberg (dans le nord de l'Allemagne) venus entretenir ensemble un lieu où leurs ancêtres avaient combattu. Ce projet complexe à mettre en place a été permis grâce à l'équipe pédagogique du Collège albertin.

A noter que les élèves de 5^{ème} du Collège Jean Moulin d'Albert ont été sensibilisés en amont de ce chantier international grâce à l'intervention de notre animateur nature en classe.



Des sorties pour découvrir les différentes facettes de la Montagne de Frise

Plusieurs sorties originales ont été organisées et ont permis d'aborder différentes facettes du site. Le 17 mars, le grand public était convié à une sortie historique co-animée avec l'association Terres de mémoire et a pu se replonger 100 ans en arrière. Le 12 mai, ce sont deux intervenants de l'Historial de Péronne qui ont fait découvrir le site au travers de l'œuvre de Blaise Cendrars «La Main coupée» (roman qu'il situe pour partie sur le site). Le 9 juin, c'est une sortie nature qui a été proposée au grand public pour aborder la faune et la flore qui s'épanouissent désormais sur la Montagne. Le 14 septembre, l'Artiste photographe Emilie Pillot a réalisé une performance artistique (nocturne) de light painting intitulée «Nous y somme(s)». Basée sur des jeux de pochoirs éclairés par les participants, l'artiste a fait apparaître des silhouettes de soldats et des phrases sur le site plongé dans l'obscurité. Enfin le 13 octobre, l'association Aurora a proposé une soirée astronomie à l'occasion de l'opération nationale «Le Jour de la nuit».

Les évènements Frise 2018 ont permis de faire découvrir le site naturel par le biais de l'histoire et de la culture



La sortie Light painting de septembre a fait apparaître des silhouettes de poilus sur la Montagne de Frise



Bords de la Somme et terrain conquis le 1^{er} juillet 1916 / Entre Eclusier et Frise
9 juillet 1916 - Coll. La contemporaine



Poste de secours installé dans une ancienne tranchée allemande / Bois de la vache (Entre Eclusier et Frise)
9 juillet 1916 - Coll. La contemporaine



Lisières du village et Canal de la Somme / Frise - 1913 - Coll. La contemporaine

Un concert en plein air avec l'Harmonie Saint-Pierre

L'équipe du Conservatoire de Picardie a souhaité, grâce notamment au travail préparatoire d'une stagiaire en 2017, créer un temps fort musical sur le site dans le cadre des festivités Frise 2018. L'Harmonie Saint-Pierre, par l'intermédiaire de son chef d'orchestre Hervé Winckels, s'est montrée intéressée par le projet et a travaillé à une programmation originale pour l'occasion.

C'est le dimanche 9 septembre sous un chaud soleil que le concert en plein air a réuni plus de 130 personnes. Accueillis par un prélude musical organisé en plusieurs endroits du site, les visiteurs ont pu profiter de l'exposition de photos d'archives encore en place, avant de s'installer dans le secteur du no man's land. Après une minute de silence à la mémoire des soldats morts ou blessés sur le site, l'Harmonie et sa quarantaine de musiciens ont repris des musiques d'avant et d'après guerre mêlant marche militaire, Hymne à la joie (hymne européen), morceaux de jazz et contemporains (thème de Princesse Mononoké de Miyazaki notamment).

Le concert a fait l'objet d'un reportage par le vidéaste du Crédit agricole Brie Picardie à regarder sur www.youtube.com/watch?v=-tCHssugPpU



Le concert en plein air par l'Harmonie Saint-Pierre d'Amiens

Des expositions artistiques éphémères

Suite à un appel à création artistique, deux œuvres originales ont été retenues et installées sur le site en juillet.

L'arbre main de Valérie et François Teneul a été réalisé à partir de bois coupé sur le site et reconstitué une main géante sortant de terre, telle une main de soldat tombé sur le site tendue vers les générations à venir, en signe de paix. L'œuvre originale est toujours visible sur le site et évoluera au gré du temps.

Lambeaux blancs est une œuvre du collectif artistique lillois Lisière(s) constituée de tissus teints avec des pigments naturels et une méthode de martelage d'origine japonaise le tataki-zomé (dans le cadre du projet pédagogique avec le Collège d'Albert) tendus en certains endroits du site pour guider le visiteur.



L'arbre main de Valérie et François Teneul

La mémoire s'expose

Du 15 août au 9 septembre (date du concert de l'Harmonie Saint-Pierre), des photos d'archives issues du fonds photographique de la Contemporaine prises à Frise ou aux abords immédiats entre 1915 et 1916 ont été exposées sur la Montagne. Au total, 24 clichés et 1 gravure ont permis aux visiteurs de découvrir le site 100 ans plus tôt et de comparer l'évolution des paysages.



Lambeaux blancs par le Collectif Lisière(s)

No man's land et la clôture de Frise 2018

C'est le 10 novembre, veille de la célébration du centenaire de l'Armistice, que se sont closes les festivités de Frise 2018 dans la salle des fêtes communale. Guillaume Chevallier, en charge du projet, a commenté une rétrospective en images des différents événements programmés tout au long de l'année.

Puis, la trentaine de participants ont assisté à une projection du film concert néozelandais «No man's land» de John Psathas dont les scènes ont été tournées sur d'anciens sites de conflit partout dans le monde, dont la Montagne de Frise en 2015.



Tournage du film No man's land sur la Montagne de Frise





Des lutrins d'information jalonnent les sentiers



Deux sentiers de découverte au Parc des bruyères de Fère-en-Tardenois

3 panneaux d'information, 7 pupitres thématiques et 4 supports mobiles ludiques, des silhouettes disposées le long des sentiers et un fléchage coloré ! Ce sont les supports réalisés par le Conservatoire pour le nouveau sentier de découverte de la nature au Parc des Bruyères à Fère-en-Tardenois.

Après plusieurs années de restauration des milieux naturels dans la zone humide comme sur les landes et les pelouses, il était temps de proposer aux nombreux visiteurs et usagers des parcours de découverte très « nature ».

Le sentier de la Huppe longe les étangs et traverse les pelouses sableuses et les landes à bruyères sur 2 km environ. Le sentier de l'Aconit, plante emblématique des prairies tourbeuses, fait une grande boucle sur environ 4 km. Le fléchage correspondant permet de se repérer à tout moment !



Inauguration du sentier

Point d'orgue à la découverte de ces aménagements, une inauguration a rassemblé plus de 50 personnes le samedi 29 septembre sous un soleil radieux !

Propriété communale, ce site naturel de 92 hectares présente une multitude de milieux naturels sur lesquels le Conservatoire intervient depuis 2006 avec l'ONF et la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry. Une collaboration fructueuse et un beau projet pour préserver ce site exceptionnel.



Un livret de découverte est également disponible pour accompagner la visite.

Faire découvrir les orchidées du Soissonnais

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et Géodomia ont co-organisé au 1^{er} semestre 2018 un concours photos intitulé «*les Orchidées du Soissonnais*» avec, pour objectif, de susciter le regard du public sur les orchidées localisées sur ce territoire et d'inviter à leur découverte. Trois catégories étaient proposées :

- adulte (plus de 14 ans),
- enfant (moins de 14 ans),
- groupe (école, association...).

La vingtaine de participants ont vu leurs photos publiées sur une page Facebook créée à cet effet. Les clichés lauréats ont été désignés grâce au vote des internautes.

Les orchidées du Soissonnais, l'exposition

Les photographies gagnantes du concours «*les Orchidées du Soissonnais*» sont venues compléter des clichés extraits de la photothèque du Conservatoire de Picardie dans une exposition photo imprimée sur 21 bâches. Celle-ci sera présentée en 2019 sur le territoire du Soissonnais afin de poursuivre l'émulation créée par le concours photo et continuer à faire connaître les espèces et espaces naturels du Soissonnais à la population locale.



Affiche du concours photo «*les Orchidées du Soissonnais*»



Accompagner les politiques publiques

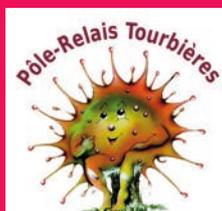
Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément Etat-Région obtenu en 2012 et confirmé en 2018. Il s'attache aussi à promouvoir l'intérêt pour la conservation de la nature auprès des propriétaires privés afin que tous les citoyens agissent pour la préservation de notre bien commun. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Un projet LIFE Nature pour restaurer les tourbières alcalines

LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est l'outil de financement européen pour mettre en œuvre les politiques européennes de protection de la nature et de l'environnement. En région Hauts-de-France, l'un des enjeux majeurs est représenté par les tourbières alcalines qui forment la base d'une bonne partie du réseau Natura 2000 désignés au titre de la Directive Habitats. Le Conservatoire de Picardie est investi depuis longtemps dans leur préservation à travers la gestion de nombreux espaces naturels (en vallée de Somme, principale vallée tourbeuse nord-ouest européenne, dans les marais de Sacy ou de la Souche par exemple) ou l'animation de DOCOB.

Afin d'aller plus loin et de mobiliser moyens et acteurs, le Conservatoire a piloté le montage d'un projet LIFE depuis la fin du premier trimestre 2018, associant 10 partenaires. Ce projet dénommé « Life + ANTHROPOFENS * » vise, dans un contexte de changements globaux et d'anthropisation croissante des tourbières, à permettre le redéploiement et la diversification de 6 habitats tourbeux d'intérêt communautaire sur près de 500 ha, en améliorant la fonctionnalité des tourbières encore actives et en encourageant et valorisant les bonnes pratiques de gestion. S'il est accepté (réponse au 1er semestre 2019) le projet sera déployé sur 13 sites Natura 2000 des Hauts-de-France et de Wallonie sur une durée de 6 ans (2019-2025). D'importants travaux de restauration sont prévus : rétablissement d'un fonctionnement hydrologique adapté, étrépage, débroussaillage... Egalement des opérations expérimentales comme le renforcement de populations d'espèces végétales « ingénieuses » pour accélérer le processus de recolonisation des végétations typiques de tourbières flottantes. Par ailleurs ces travaux s'appuieront sur des opérations relatives à la connaissance du fonctionnement éco-hydrologique et feront l'objet d'un important partage de savoir-faire avec l'ensemble des parties-prenantes potentielles. La valorisation auprès du public ne sera pas oubliée grâce à l'aménagement de plusieurs sites pour un accueil adapté sur ces milieux fragiles.

* Anthropofens : contraction des mots anglais Anthropocene et Fens. Le premier désignant l'époque de l'histoire de la terre dans laquelle la biosphère serait entrée depuis que l'influence des activités humaines y engendrent des impacts majeurs. Le second désignant les tourbières et marais tourbeux alimentés par des eaux souterraines. Ce titre a été choisi en référence aux défis que pose la conservation de ces écosystèmes anciens hérités de l'époque Holocène (débutée il y a 11 700 ans) et dont une biodiversité exceptionnelle a pu traverser les âges jusqu'à l'Anthropocène actuel.



Les 10 structures partenaires

Les 6 habitats visés :

Tourbières basses alcalines (7230),
Marais à *Cladium mariscus* (7210*),
Tourbières de transition (7140),
Prairies paratourbeuses (6410),
Tourbières boisées (91D0*),
Forêts alluviales sur tourbe (91E0*).

Les démarches agro-environnementales :

30 exploitants se sont engagés pour un total de **706** ha en 2015

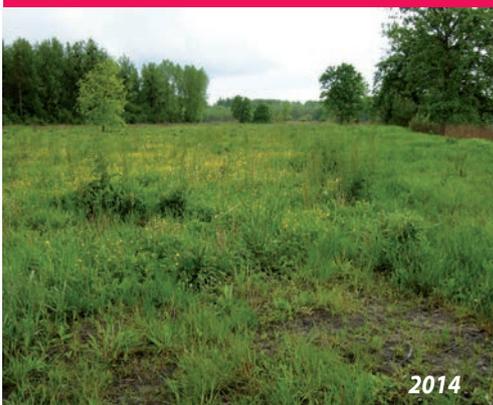
13 exploitants se sont engagés pour un total de **339** ha en 2016

69 % des surfaces en mesure avec absence de fertilisation

Plus de **48 km** de bandes refuges engagées

+ de 1 500 ha de prairies qui sont engagées dont **+ de 50 %** qui bénéficient de fauches tardives (avec les engagements 2017 en cours d'instruction)

Reconversion d'une peupleraie en prairie :



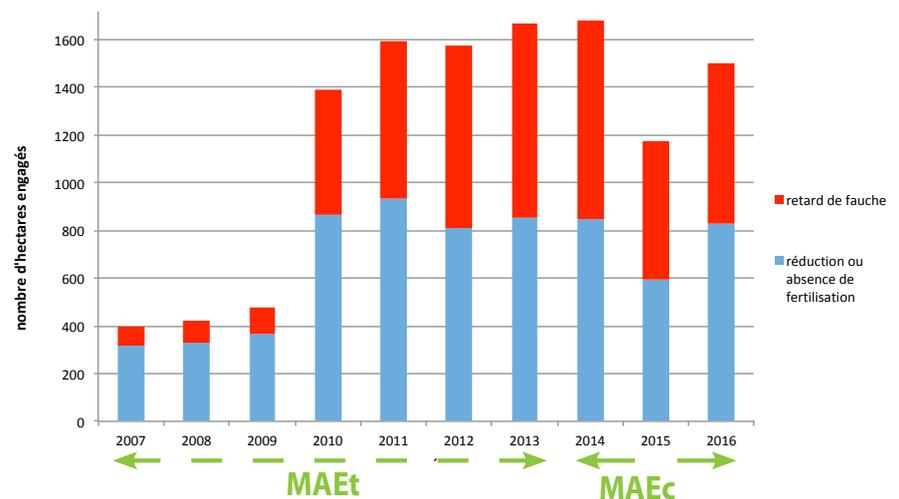
Evaluation du Document d'objectifs du site Natura 2000 de la Moyenne vallée de l'Oise

Le site Natura 2000 de la 'Moyenne Vallée de l'Oise', d'une surface de 5 892 ha sur 39 communes, comprend une Zone de Protection Spéciale (ZPS) dédiée à la protection des Oiseaux et une Zone Spéciale de Conservation (ZSC), dont le but est la protection des habitats et des espèces (hors oiseaux). A l'échelon français, la vallée de l'Oise fait partie des 110 zones humides reconnues d'intérêt majeur. L'Etat, opérateur du site Natura 2000, a souhaité, dans le cadre de la période d'animation 2016-2018, qu'une évaluation des actions prévues au DOCOB puisse être réalisée depuis le début de sa mise en œuvre, soit 2002.

Gérer durablement les prairies inondables de la vallée

Depuis le milieu des années 1990, différents programmes agro-environnementaux animés conjointement par le Conservatoire de Picardie et les Chambres d'Agricultures de l'Aisne et de l'Oise visent à maintenir les habitats et espèces des prairies tout en répondant à l'évolution des pratiques et des systèmes d'exploitation.

L'une des particularités des mesures agro-environnementales en Vallée de l'Oise, par rapport à d'autres sites Natura 2000 de prairies alluviales, est la proposition, dès les premiers programmes, du maintien de bandes refuge non fauchées jusqu'au 31 août, qui compensent la relative précocité des dates de fauche dans la vallée au regard de la biologie des espèces prairiales. La pertinence de ce dispositif est avérée puisque la population de Râle des genêts en Vallée de l'Oise a pu se maintenir (bien qu'à un niveau bas), alors qu'un déclin généralisé est constaté partout ailleurs en France.



Surfaces de prairies contractualisées (en hectares par année*)

* A noter qu'en 2015, a eu lieu une phase de renouvellement des contrats signés en 2010

Le maintien et la conservation d'une grande partie du patrimoine naturel de la vallée est conditionné par le maintien de paysages ouverts sur de grandes étendues. Le morcellement des prairies est préjudiciable à une partie du cortège d'espèces qui leur sont inféodées. Les actions proposées sont donc orientées sur la reconversion de certains boisements artificiels en prairies d'une part, et sur la concertation d'autre part pour organiser au mieux l'activité sylvicole.

Des acquisitions foncières de prairies ont eu lieu au travers de plusieurs programmes LIFE, grâce au soutien des collectivités et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ou encore via la mise en œuvre de mesures compensatoires. En 2017, le Conservatoire de Picardie a la maîtrise foncière et d'usage de 363 ha de prairies, dont la gestion agricole est assurée localement par les exploitants de la vallée.

Reconversion en prairies

Depuis 2002, 8 contrats Natura 2000, visant la reconversion de boisements (essentiellement des peupleraies ou végétations arbustives) ont été mis en œuvre sur 6,5 ha. Par ailleurs, sur la période 2001-2017, près de 45 ha ont été reconvertis en prairies par le Conservatoire de Picardie et confiés à des agriculteurs.

Zoom sur ... Le Cuivré des marais

La Vallée de l'Oise héberge l'une des plus importantes populations de Cuivré des marais, papillon protégé en France et en Europe (espèce concernée par la ZSC). Afin d'en améliorer les connaissances sur la répartition, la biologie et l'écologie, différentes études ont été menées par le Conservatoire de Picardie en 2010, 2011 et 2015 en vallée de l'Oise.

Le papillon est présent sur au moins 60 % de la surface indiquée comme favorable dans le DOCOB soit 1 000 ha. Il a aussi été contacté sur des secteurs non identifiés comme favorables dans le DOCOB.

Les différentes études spécifiques et suivis scientifiques ont fait ressortir l'importance de maintenir une gestion diversifiée des prairies (fauche à différentes dates, pâturage, présence d'annexes hydrauliques) pour la conservation et le développement du Cuivré des marais.

Des actions en faveur des mares

Le CEN Picardie gère près de 40 mares, avec des interventions régulières pour maintenir les potentialités d'accueil pour la faune et la flore. Outre un objectif de renforcement du réseau de mares, avec la création de 28 mares depuis le début des années 2000 sur l'ensemble de la ZSC, une vingtaine d'opérations de restauration a été menée ainsi qu'une cinquantaine d'interventions d'entretien. Par ailleurs, entre 2004 et 2006, 6 contrats Natura 2000 « création et entretien de mares » ont été montés avec l'assistance de la Fédération des Chasseurs de l'Aisne, pour aider les propriétaires à maintenir de bonnes pratiques. Depuis 2016, la Fédération des chasseurs de l'Oise, dans le cadre du projet Oizh'Eau, accompagne les propriétaires de hutte dans la gestion de leurs mares.

Des travaux de gestion pour la restauration de ripisylves de qualité

L'Entente Oise-Aisne a mené, de 2011 à 2016, un programme d'actions dans le cadre de la gestion du Domaine Non Navigable. Ce programme avait pour objectif d'améliorer la stabilité des berges tout en reconstituant des ripisylves en bon état de conservation à partir de la plantation d'espèces locales.

Sur cette période 6 tronçons ont été restaurés pour un linéaire total de 1765 mètres.

En conclusion : l'étude de l'évolution de l'occupation du sol entre 1997 et 2016 et les éléments de connaissance sur les habitats et les espèces montrent que la principale originalité de la vallée, c'est-à-dire la présence d'un vaste ensemble de prairies inondables et des espèces et habitats typiques qui y sont liés, s'est maintenue sur le site malgré un contexte général de diminution importante des surfaces en prairie partout ailleurs. On peut donc raisonnablement penser que la continuité, depuis une vingtaine d'année, des démarches de sensibilisation et d'animation agro-environnementale menées par le Conservatoire et les Chambres d'agricultures de l'Aisne et de l'Oise auprès des exploitants de la vallée, et en complément la mise en œuvre d'actions de restauration de prairies, de mares, ou encore la mobilisation de fonds européens pour des projets de conservation des espèces (LIFE), a également contribué à répondre globalement à l'atteinte des objectifs du DOCOB et à maintenir dans un bon état fonctionnel et de conservation l'écosystème alluvial de la moyenne vallée de l'Oise.



Le Cuivré des marais

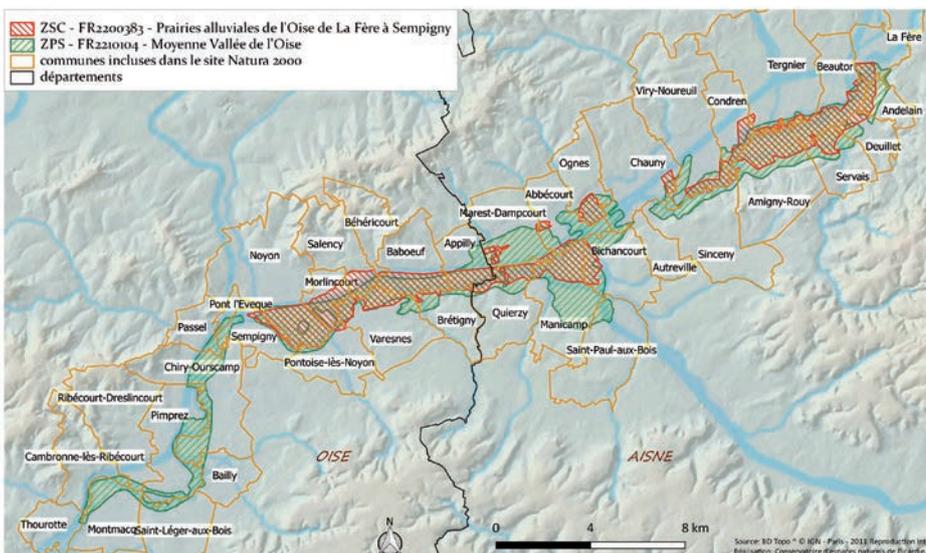
8 contrats Natura 2000 de reconversion de boisements depuis 2002 sur **6,5 ha**

45 ha reconvertis en prairies et confiés à des agriculteurs

28 mares créées depuis le début des années 2000



Fauche par un agriculteur en Moyenne vallée de l'Oise



Localisation du site Natura 2000 «Moyenne Vallée de l'Oise»

L'IRPG* en quelques chiffres :

En 2017 : **130** fiches HDF

(**52** NPC, **78** Picardie)

En 2018 :

4 réunion de la CRPG dédiée

1 réunion du CSRPN

13 fiches ajoutées

soit, **143** fiches HDF (**64** NPC,

79 Picardie)

3,3 % du territoire régional

16 sites littoraux : **90** % du

littoral picard, **41** % du littoral

NPC

51 carrières dont **15** en activité

9 fiches du patrimoine *ex-situ*

* *Inventaire régional du patrimoine géologique*



Toujours plus d'actions en faveur de la géodiversité

Toujours plus d'actions en faveur de la géodiversité

Ce plan vise à préserver durablement le patrimoine géologique présent en région Hauts-de-France, en coordonnant les moyens humains, techniques et financiers, et en établissant une programmation et une hiérarchisation des actions à entreprendre à l'échelle de la grande région.

Ces actions sont organisées selon les grandes missions des Conservatoires. Pour mener certaines d'entre elles, les CEN Hauts-de-France animent aux côtés de la DREAL la Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG). En 2018, cette commission s'est réunie 4 fois pour construire et échanger sur les actions suivantes :

Actions de connaissance : Actualisation de la déclinaison régionale de l'inventaire du patrimoine géologique.

Actions de protection : La loi Grenelle II (2010) ouvre la possibilité de créer un outil de protection réglementaire dédié au patrimoine géologique. A cette fin, un décret du 28 décembre 2015 a rendu les arrêtés préfectoraux de protection de géotope opérationnels. En 2018, la CRPG a réfléchi à une première liste de propositions de sites en danger qui pourraient bénéficier de cet outil.

Actions de gestion : Des actions de gestion ont essentiellement été menées par le CEN Nord-Pas-de-Calais sur trois de ses sites. Le plan de gestion de la RNR des coteaux du Chemin des dames, dans l'Aisne, va intégrer la thématique de la préservation et de la valorisation du patrimoine géologique.

Actions de valorisation/sensibilisation :

- mise en ligne des fiches de l'IRPG sur le site de la DREAL et rédaction d'articles dédiés ;
- 2 animations grand-public animées conjointement avec EDEN 62 sur la chapelle de Guémy et la Pointe de la Crèche ;
- organisation de deux ateliers de sensibilisation des agents de l'État (dans le Boulonnais et en Baie de Somme) ;
- 2 animations thématiques lors des Assises nationales de la Biodiversité ;
- 1 communication orale sur les actions des CEN Hauts-de-France dans le cadre du colloque national « 10 ans d'inventaire national du patrimoine géologique : bilan, usages, perspectives » ;
- réflexion sur le lancement d'une collection d'ouvrages thématiques pour le grand-public.

Actualisation de certains zonages d'inventaires

Au même titre que les ZNIEFF, l'inventaire national du patrimoine géologique est une responsabilité de l'Etat qui en assure la conception et l'évaluation. Ils sont les outils nationaux privilégiés pour la connaissance du patrimoine naturel et ses enjeux de conservation. Leurs données sont mises à disposition des gestionnaires, des décideurs du territoire et des citoyens, comme outil d'information et d'aide à la décision.

Déclinaison Hauts-de-France de l'inventaire du patrimoine géologique

Dès 2016, les déclinaisons régionales de l'INPG (IRPG), menées en Nord – Pas-de-Calais et en Picardie, sont rassemblées dans une seule et même démarche pilotée par la DREAL et dont les CEN sont animateurs. L'inventaire du patrimoine géologique recense, documente, évalue la valeur patrimoniale et le besoin de protection des sites et objets qui constituent le patrimoine géologique national (richesses géologiques, minéralogiques et paléontologiques). Ainsi, il intègre en plus du patrimoine géologique présent sur le terrain (in situ), celui ex-situ correspondant à des collections paléontologiques ou minéralogiques, des objets scientifiques historiques, etc.

Quels ajouts en 2018 ?

Dans le cadre de son actualisation en continu, l'IRPG a intégré en 2018 13 nouvelles fiches se rapportant à deux thématiques géologiques de grande envergure géographique :

- 5 fiches rédigées pour présenter les éléments topographiques liés à la tectonique et la karstification de la craie (1 générale, 3 dans le Pas-de-Calais et 1 dans la Somme) ;
- 7 fiches pour présenter le gisement houiller du Nord – Pas-de-Calais (1 générale, 3 dans le Pas-de-Calais, 3 dans le Nord).

Une 13^e fiche présente un patrimoine ex-situ très atypique : les peintures murales de l'ancienne faculté des sciences de Lille, peintes semble-t-il entre 1896 et 1930. Elles sont un témoignage unique de la manière dont leurs auteurs comprenaient leur environnement géologique et du contexte social, culturel et scientifique qui les entourait.

Les 11^{èmes} programmes des Agences de l'eau :

Agences de l'Eau Artois Picardie et Seine-Normandie ont validé leurs onzièmes programmes d'actions pour la période 2019-2024, en fin d'année 2018. L'action en faveur des zones humides est maintenue, mais elle devra maintenant être pensée en intégrant la nécessité de s'adapter aux changements climatiques avec des prévisions de pluies plus concentrées et une plus forte évapotranspiration, et favoriser les solutions fondées sur la nature.

Dans cet esprit, les actions maintenant ou renforçant la trame verte et bleue sont évidemment bienvenues, car cette trame aura un rôle essentiel pour le déplacement de certaines espèces.

En conséquence l'Agence de l'Eau Artois Picardie s'engage dans le financement des opérations en faveur de la biodiversité terrestre et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le financement de la gestion des espaces de nature directement connectés aux zones humides préservées et gérées.

Les deux Agences de l'Eau de la Région des Hauts-de-France ont renouvelé leur confiance dans le Conservatoire qui se concrétisera dès le début d'année 2019 par la signature de nouvelles conventions.

Un rapide bilan de la Cellule d'Assistance Technique Zones humides en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie et quelques perspectives

En 5 ans, le Conservatoire est parvenu à préserver environ 400 hectares de zones humides supplémentaires, environ 260 ha dans le département de l'Aisne et 140 ha dans le département de l'Oise, le plus souvent en étroite collaboration avec les collectivités locales et toujours en accord avec les propriétaires et les usagers des sites.

Sur ces 400 hectares, une centaine d'hectares fait l'objet d'une préservation forte, soit par acquisition, soit par bail emphytéotique, une cinquantaine d'hectares par département.

Chaque année, le Conservatoire a mobilisé environ 200 000 euros de travaux d'investissement pour les zones humides de ces deux départements et certains de ces sites ont été équipés pour l'accueil du public ou le retour d'une activité agricole par fauche ou pâturage.

Le Conservatoire n'a pas la vocation de gérer et de préserver toutes les zones humides. Il concentre son action sur les foyers de biodiversité, c'est-à-dire les espaces **qui possèdent un important potentiel de conservation et de restauration** d'habitats naturels en bon état de conservation ou de fonctionnement, et/ou des populations d'espèces animales et végétales menacées de disparition.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie souhaite que les interventions du Conservatoire puissent le plus souvent possible faire l'objet de co-construction avec les structures chargées de la GEMA (Gestion des milieux aquatiques et des zones humides). Cela permettra notamment d'identifier en commun les maîtres d'ouvrage les plus aptes à développer les programmes d'actions en faveur de la restauration des zones humides. L'Agence souhaite aussi que ces collaborations favorisent la prise en compte de la biodiversité lors de l'étude et de la mise en œuvre des actions de restauration des continuités écologiques.

Le Conservatoire avait déjà lors du précédent programme signé plusieurs conventions de partenariat avec des structures pressenties pour prendre en charge la GEMA. Cette recherche de partenariats sera donc poursuivie dans les années à venir.



Travaux de curage de fossé



La 4^{ème} Doleaumède, lettre d'information de la cellule d'assistance technique zones humides Aisne-Oise

Découvrez le dossier spécial consacré au rôle des zones humides dans l'adaptation au changement climatique sur :

www.conservatoirepicardie.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques



Quelques chiffres :

29 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

3 249 sites gérés en France

160 689 ha gérés en France

1 Séminaire

6 interventions

1 animation d'atelier

Réseau et partenaires inter-réseaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace.

Le Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels de Normandie ont accueilli le congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels du 3 au 6 octobre 2018 sur le thème « *De la source à l'estuaire, pour une gestion durable et partagée* ». Lors de ce séminaire environ 500 participants (400 salariés, adhérents et bénévoles, 100 partenaires) ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette participation témoigne d'une dynamique de réseau qui ne se relâche pas avec la volonté de partager les expériences. 25 salariés, 4 administrateurs et 1 autre adhérent ont pu répondre à l'invitation de nos amis normands et ont contribué activement aux travaux.

Parmi ceux-ci, si l'équipe du Conservatoire de Picardie a été moins mobilisée qu'habituellement sur la préparation des conférences techniques thématiques et autres ateliers. Le Conservatoire a néanmoins préparé et animé l'atelier relatif à la thématique « Administration et Finances : des missions en évolution constante » ; en effet dans un contexte institutionnel et législatif en constante évolution, les métiers de l'administration et de la finance doivent s'adapter aux nouveaux dispositifs (ex : marchés publics, RGPD, etc.). Les origines de financements sont en évolution permanente et sont sources d'évolutions du modèle économique dans le réseau.

Si le Conservatoire n'a animé qu'un atelier, il a produit de nombreuses contributions pour alimenter les réflexions :

- *Dolomedes plantarius* en Picardie, exemples d'amélioration des connaissances et premières implications dans la gestion à l'atelier *Les « oubliés » de la gestion : lichens, mollusques, araignées...* Présentation des suivis et mesures de gestion mises en œuvre sur les sites gérés par le Conservatoire sur le marais de Sacy et le marais de Génonville (Moreuil, Somme) pour la conservation de cette espèce particulièrement rare, et de sa cousine *Dolomedes fimbriatus*.

- Commémorations du centenaire de la guerre 14-18 sur la Montagne de Frise à l'atelier *Approche croisée des patrimoines*. Echanges autour des différentes animations réalisées tout au long de l'année ayant mélangé nature, culture et histoire, pour amener un public élargi à s'intéresser à la préservation des sites naturels.

- Un troupeau conservé, des zones humides préservées à l'atelier *Le pâturage au fil de l'eau : protéger les espaces en valorisant l'élevage*. Illustration d'un partenariat gagnant-gagnant pour une valorisation écologique et économique de zones humides en vallée de la Somme.

- Présentation des outils de restitution du Conservatoire de Picardie « Tableau de bord dynamique » à l'atelier *De la collecte à la valorisation des données*. Présentation du tableau de bord de synthèse et restitution des données (MFU, faune-flore, travaux etc.) créé par le Conservatoire à partir de sa base de données.



Photo de famille lors du Congrès du Havre

- Animation d'un échange concernant l'organisation des gestionnaires de réserves naturelles à l'atelier « *Les CEN, acteurs dans la gestion des Réserves Naturelles* ».

- Intervention sur l'utilisation de la bryologie et sa prise en compte dans la gestion des sites au Forum Bryophytes.

Les Conférences techniques thématiques

En dehors du congrès annuel, les échanges se poursuivent. Le Conservatoire de Picardie a contribué ainsi aux CTT sur la thématique de la Communication et sur la thématique Foncière.

Thématique «communication»

Les communicants du réseau des Conservatoires ont répondu présents à l'invitation du Conservatoire d'espaces naturels du Centre - Val de Loire qui les a accueillis les 14 et 15 mai 2018 à Nouan-le-Fuzelier en Sologne.

Les échanges et partages d'expériences ont été riches entre les 17 participants venus de 11 Conservatoires différents autour de la mutualisation des outils de communication, de la valorisation des sites naturels gérés ou encore de l'harmonisation possible de productions.

Un temps spécifique a été accordé au travail préparatoire au projet de guide touristique national qui verra le jour fin 2019.

Comme à chaque édition, en fin de CTT, une visite de site naturel était programmée avec la découverte de l'Etang de Beaumont, espace naturel sensible de Sologne. Ce site très fréquenté a permis aux communicants d'aborder ensemble les problématiques liées à une forte fréquentation : pose d'écocompteur, gestion des incivilités, aménagement et entretien ...

Thématique foncière et groupe projet « Foncier »

De nombreux échanges ont encore eu lieu autour des outils de maîtrise foncière et d'usage : bail emphytéotique administratif et Obligation Réelle Environnementale notamment.

Une contribution à la version 3 de la doctrine du réseau en matière de compensation a également été réalisée.

A noter également :

- L'accueil au mois de juillet d'une association allemande Landcare Germany dans la perspective de préparer un projet LIFE autour de la gestion des espaces naturels en collaboration avec les agriculteurs : présentation d'exemples en Picardie.

- La construction d'une Action Thématique Mutualisée pour réviser la typologie des types de milieux utilisée pour la caractérisation des sites Conservatoire.

- De nombreux échanges avec le réseau sur : le partenariat avec les Départements pour la politique ENS, la mise en œuvre des opérations de défrichement avec la loi Biodiversité de 2016.

- La représentation du réseau au Comité d'orientation annuel de l'INPN.

Publications du réseau

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont diffusé en 2018 le document «Conservatoires d'espaces naturels : partenaires des territoires pour la biodiversité» réalisé en mai 2017 par le Réseau des Conservatoires. Cette plaquette synthétique destinée aux collectivités présente les différentes possibilités de partenariats entre les Conservatoires d'espaces naturels et les collectivités territoriales autour des enjeux liés à la biodiversité. Elle a été envoyée en région aux Conseillers départementaux et régionaux et, de la main à la main, aux contacts locaux.



Visite de l'Etang de Beaumont lors de la CTT communication



Visite de l'Etang de Beaumont lors de la CTT communication



Visite de l'association allemande Landcare Germany au Fond-Mont-Joye



A télécharger sur :

www.reseau-cen.org/fr/plaquette-conservatoires-d-espaces-naturels-partenaires-des-territoires-pour-la-biodiversite



La stratégie fédérale

Avec leurs 3 000 sites gérés, leurs 8 000 adhérents et bénévoles et les 950 salariés, les Conservatoires d'espaces naturels constituent l'un des premiers réseaux de préservation de la nature en France. A l'heure où il est plus que nécessaire d'agir concrètement pour préserver ce patrimoine, nos associations ont choisi de se doter d'une stratégie fédérale du réseau pour les dix prochaines années. Des perspectives passionnantes et innovantes pour faire encore plus tous ensemble !

Des ambitions en 10 axes :

1. Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale (cohérence de politiques publiques et des moyens affectés).
2. Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation
3. Adapter et consolider le modèle économique du réseau
4. Accompagner le développement de l'assise citoyenne
5. Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques
6. Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires
7. Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés
8. Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser »
9. Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
10. Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

Consulter la stratégie fédérale :

www.reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/strategie-federale-de-reseau

gérés, leurs 8000 adhérents et 950 salariés, les Conservatoires d'espaces naturels constituent l'un des premiers réseaux de France. A l'heure où il est plus que nécessaire d'agir concrètement pour préserver ce patrimoine, nos associations ont choisi de se doter d'une stratégie fédérale pour les dix prochaines années. Des perspectives passionnantes et innovantes pour faire encore plus tous ensemble !

Christophe Lépine
Directeur des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

une présence nationale et internationale
Conservatoires d'espaces naturels et leur action dans la gestion des espaces naturels, nationaux, européens et internationaux. Ils assurent aussi de l'économie sociale et des relations d'usagers. Ce travail implique de nombreux partenaires.



Bruno Mounier
Président des Conservatoires d'espaces naturels

Le réseau justifie d'une valorisation de l'action que pour les conventions, la signature de chartes, la signature de conventions... institutions constitue un effet de levier avec le Ministre de la Défense en 2009, et a obtenu des premières expériences sur la gestion de 38 sites en 2018 dans la gestion de 38 sites.

Assurer sa cohérence
Les Conservatoires disposent de forces vives et dynamiques. Bénévoles et salariés agissent au quotidien sur de nombreux sites d'actions. La stratégie fédérale 2018-2028 vise à consolider le réseau et de mener des actions de valorisation des territoires, de favoriser les échanges entre les équipes locales, de favoriser l'émergence de Conservatoires nouveaux et d'assurer au niveau fédéral la cohésion du réseau.

Matthieu Bossaert
Directeur des Conservatoires d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Matthieu Bossaert
Directeur des Conservatoires d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Adapter et consolider le modèle économique du réseau

Face à des contextes institutionnels, économiques et sociaux en mouvement permanent, les Conservatoires d'espaces naturels ont toujours su s'adapter. Plus que jamais, alors que nos structures continuent de se développer, il faut consolider le modèle économique du réseau en sécurisant les fonds publics et l'accès aux subventions, en trouvant des solutions pour gérer les tensions de trésorerie, l'accès et la mobilisation des fonds européens ou en développant de nouvelles sources de financements (mécénat, philanthropie...) dans le respect des valeurs du réseau.

« C'est fort de leur motivation à faire aboutir les projets qu'ils bâtissent que les Conservatoires ont su développer une ingénierie financière permettant d'actionner avec aisance les différents leviers économiques associatifs : subventions publiques, partenariats, commande publique, financements privés. Les Conservatoires mettent un point d'honneur à garantir une utilisation pertinente, efficace et raisonnable des moyens financiers qu'on leur confie, au profit unique de la protection du patrimoine naturel. Mais les procédures et les démarches se complexifient de façon constante impactant fortement le temps consacré à l'action, c'est frustrant ! »
Véronique Corsyn
Directrice du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires

Propriétaires, baux emphytéotiques ou à clauses environnementales, conventions ou obligations réelles environnementales, les Conservatoires d'espaces naturels ont basé leur action sur la maîtrise foncière et d'usage des sites qu'ils gèrent. La stratégie fédérale de réseau confirme la nécessité d'amplifier cette dynamique en continuant les réflexions et la mise en place d'outils pour renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires et en finalisant la création de la Fondation portée par les Conservatoires d'espaces naturels.

« Afin de renforcer leur stratégie foncière, le réseau des Conservatoires a décidé de créer une Fondation reconnue d'utilité publique. Cette Fondation poursuivra trois objectifs fondamentaux :
- Développer une ambition foncière pour la biodiversité,
- Capturer la philanthropie privée et développer des partenariats d'entreprises au service de la biodiversité,
- Offrir une réponse efficace aux politiques de compensation en apportant des garanties de pérennité foncière et, des capacités de gestion opérationnelles à travers le réseau des Conservatoires et ses partenaires. »
Éliane Auberger
Présidente du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels / Présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne



Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser »

Les Conservatoires d'espaces naturels ont basé leur action sur une éthique de l'éthique et la pérennité. Un positionnement qui permet de répondre à des problématiques de compensation « éviter-réduire-compenser » sont plus que jamais d'actualité.

« Les Conservatoires sont sollicités pour mettre en œuvre, des mesures de compensation en lien avec l'impact sur les espèces protégées, les territoires, l'expertise en matière de relations des partenariats noués et la maîtrise des mesures compensatoires faisables, le réseau s'est doté de principes éthiques régulièrement remis à jour, dans un contexte de pleine mutation. »
Directeur-adjoint - Conservatoire d'espaces naturels

Accompagner le développement de l'assise citoyenne

La stratégie réaffirme la place essentielle de la société civile dans l'action et la gouvernance associative des Conservatoires. Elle doit se traduire par un développement fort du bénévolat et des adhérents, et plus globalement par la reconnaissance par le grand public. La stratégie confirme la nécessité de former, informer et développer le réseau des administrateurs et les valeurs du statut associatif. La Fédération développera aussi les messages auprès des acteurs et du grand public pour les engager concrètement dans l'action des Conservatoires d'espaces naturels.

« La vie associative et bénévole est un engagement de toutes les personnes qui composent le Conservatoire d'Auvergne : préserver la nature POUR et AVEC les citoyens, cela a du sens ! Et nos adhérents sont une preuve directe de notre assise citoyenne. Côté bénévolat ? De la représentation politique aux chantiers de gestion, il est ancré à tous les niveaux de notre association, et s'il faut le traduire en chiffres, c'est l'équivalent de 80 000 € par an de force bénévole... Bref, répondre aux grands défis environnementaux tous ensemble, ça vaut le coup non ? »
Karyn Very
Coordinatrice Vie associative et bénévole - Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne



Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés

Avec plus de 3000 sites gérés dont plus d'un tiers est ouvert au public ou bénéficie d'une signalisation, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels est l'un des plus importants gestionnaires d'espaces naturels en France. Ces sites doivent être le support d'un accès pour le grand public à la nature et sa beauté et susciter l'adhésion du plus grand nombre. Le développement d'actions de communication, de sensibilisation, l'ouverture au public et le développement de l'animation nature sont des priorités de la stratégie fédérale de réseau 2018-2028.

« L'animation relie le public à la nature et permet d'exposer à tous le fruit du travail de toutes les forces vives des Conservatoires d'espaces naturels. A travers la géologie, la lecture de paysage et la découverte des espèces floristiques et faunistiques du moment, nous interprétons la nature à l'instant T et permettons l'accès sur des espaces naturels peu ou mal connus. Le retour des participants est encourageant et motivant : ils repartent avec le sourire et l'envie de découvrir ou redécouvrir d'autres sites pour toucher / sentir / s'emouvoir... Chaque sortie nature est une nouvelle page d'un grand livre qui ne finit jamais, à travers les rencontres et les scènes naturelles qui s'offrent à nous... »
Franck Cominale
Animateur nature - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

Ancrés dans les territoires des acteurs locaux, les Conservatoires d'espaces naturels développent des partenariats avec les collectivités, les propriétaires et les acteurs de la chasse et de la pêche.

« C'est à nous d'aider à la confiance et les savoir-faire agriculteur partenaire, à son vertueuses et vers les adaptat la biodiversité dans son système nous travaillons avec toutes les... »
Chargé de projets agri-environnementaux



Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

Dans un monde de plus en plus complexe, les Conservatoires d'espaces naturels ont une stratégie fédérale de soutien technique et juridique des Conservatoires d'espaces naturels et les bonnes pratiques.

« L'action foncière, les Conservatoires et l'animation de nouveaux propriétaires, telle que permet d'attacher durablement l'Agence française pour la mise en œuvre de ce fruit d'une démarche... »
Chargée de mission

Structure et Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève au 31 décembre 2018 à 47 équivalents temps plein, portés par 42 contrats à durée indéterminée, 7 contrats à durée déterminée, un apprenti et 2 salariés embauchés dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir sur des postes d'Agents techniques entretien d'espaces naturels dont les contrats se sont achevés en cours d'année.

Accueil stagiaires

Le Conservatoire a accueilli en 2018, 14 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Le nombre de journées stagiaires en 2018 est égal à 1 071 jours (environ 5 ETP).

Accueil de volontaires dans le cadre de service civique

Le Conservatoire a également accueilli 2 volontaires dans le cadre du Service civique sur des missions d'Ambassadeurs des espaces naturels.

Ces deux ambassadeurs, intervenant en binôme sur la durée de leur mission, ont pu sensibiliser et informer le grand public et assurer des missions de prévention sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves et sur le site de Frise en Haute Somme. Ils se sont également fortement investis sur les événements organisés sur le site de la Montagne de Frise à l'occasion du Centenaire de la fin de la Grande guerre.

Formations suivies en 2018

16 sessions de formation représentant 552 heures au total ont été suivies individuellement par les salariés du Conservatoire. En ajoutant les formations à caractère collectif, le nombre d'heures total de formation suivie s'élève à 2 176 heures. Une majorité de salariés a pu bénéficier de formations en 2018. Ce chiffre montre, une nouvelle fois, l'effort produit par le Conservatoire, pour former ses équipes.

Parmi les formations collectives réalisées, notons entre autres :

- **Mieux communiquer pour favoriser l'intelligence collective**, formation destinée à l'ensemble du personnel non cadre en CDI (37 salariés), le personnel cadre ayant bénéficié du même type de formation en 2016.

Cette formation, dispensée en groupes, a été l'occasion de riches échanges entre les membres de l'équipe. Elle comportait plusieurs objectifs : comprendre les différents comportements pour mieux communiquer ou encore réussir à travailler en équipe tout en communiquant, en évitant les tensions et en mettant en place des synergies. Le bilan de cet enseignement est très positif.

- Des formations dispensées auprès du Service technique par le Lycée Robert Schuman de Chauny, partenaire du Conservatoire : **CACES** Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité et **Travaux des métaux et soudage**.

- La poursuite des actions de formation de **Sauveteur Secouriste du Travail**, ouverte à tous.

Soulignons également :

- Une action de formation suivie conjointement par des salariés des deux Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et Nord - Pas de Calais sur le Renforcement des compétences en matière de gestion de projets, dispensée par Réserves Naturelles de France.

- Une formation délivrée aux représentants du Conseil Social et Economique, sur leur mission, organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

- Une formation à destination de tout nouveau salarié intégrant le réseau des Conservatoires d'espaces naturels intitulée «Enrichir sa culture CEN», pilotée par l'AFB et dispensée à tour de rôle dans un Conservatoire d'espaces naturels.

Quelques chiffres 2018 :

1 123 adhérents

52 salariés

47 ETP

1 apprenti

14 stagiaires accueillis



Réunion de Conseil d'administration



Assemblée générale du 20 octobre 2018 à Dury

Réunions institutionnelles et d'équipe

6 réunions du Conseil d'administration

1 réunion de Conseil d'administration commune aux Conservatoires de Picardie et du Nord - Pas de Calais

9 réunions du Bureau

1 Assemblée générale institutionnelle classique
(21 avril 2018)

1 Assemblée générale supplémentaire validant les principes de fusion des deux Conservatoires d'espaces naturels Picardie et Nord - Pas de Calais
(20 octobre 2018)

1 réunion du Conseil scientifique et technique

2 réunions d'équipe plénières

1 séminaire inter-Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et Nord - Pas de Calais

12 réunions Employeurs - Conseil Social Economique dont
1 réunion commune aux Conservatoires de Picardie et du Nord - Pas de Calais

Formations dispensées par le Conservatoire en 2018

- Une formation à la demande de la DREAL Hauts-de-France Atelier du patrimoine naturel sur la thématique des amphibiens (1 journée)
- Une formation à la demande de l'Institut Polytechnique UniLaSalle Beauvais Esitpa sur les Syrphes Entomologie appliquée à l'agroécologie (2 x 1/2 journée)
- Une formation à la demande de l'Institut Polytechnique UniLaSalle Beauvais Esitpa sur l'Écologie fonctionnelle appliquée aux agrosystèmes (2 heures à titre gratuit)
- Une formation à la demande de l'Agence Française pour la Biodiversité sur la Connaissance de la flore indicatrice des végétations des zones humides (1 journée en sous-traitance)

L'ensemble de ces prestations de formation représente 3,25 jours.

Le Conseil Scientifique et technique

Le Conseil scientifique et technique ne s'est réuni qu'une fois en séance plénière en 2018. Il a apporté sa contribution à la construction d'une doctrine d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, principes éthiques et méthodologie, dans le cadre de la séquence Eviter-Réduire-compenser, à la demande de porteurs de projets. Le projet de doctrine a ensuite été validé par les Conseils d'administration des deux Conservatoires. Il permet à l'équipe d'engager les échanges avec porteurs de projets et services de l'Etat à l'intérieur d'un cadre bien défini.

Lors de cette même séance, les travaux pratiques se sont appliqués à l'examen de trois projets d'intervention en compensation pour les travaux suivants :

- Recalibrage de la RD93 en Pays-de-Bray impactant une zone humide prairiale.
- Restauration de barrages sur la rivière Aisne pour lequel le CST s'était prononcé défavorablement à l'un des trois sites initialement proposés par le pétitionnaire ; examen et validation d'un nouveau site de compensation.
- Installation d'une plateforme logistique à Lillers (62) entraînant la destruction d'une zone humide : proposition d'une méthode d'étude pour la production d'une note des compensations possibles.

En parallèle le CST a eu à donner un avis sur 9 projet d'acquisition ou de prise à bail, dont un seul concernait la Picardie (projet d'acquisition à Saint-Germer-de-Fly, Oise).

Renouvellement de l'instance représentative des salariés

Les élections pour le renouvellement du Comité social et économique du Conservatoire ont eu lieu en mars 2018. 4 salariés ont été élus : un membre titulaire et un membre suppléant pour chacun des deux Collèges électoraux.

Renouvellements d'agrément

Le Conservatoire a fait l'objet en 2018 de plusieurs renouvellements d'agrément :

- Renouvellement de notre Agrément au titre de la protection de l'environnement qui court d'août 2018 à août 2023
- Renouvellement de notre habilitation à participer aux instances consultatives environnementales au niveau régional qui court de septembre 2018 à septembre 2023
- Renouvellement de notre Agrément Education Nationale qui court d'octobre 2018 à octobre 2023.

Plan d'Actions Quinquennal

La validation de notre second Plan d'actions quinquennal a permis la prolongation de notre Agrément au titre de l'Article L414-11 du Code de l'environnement jusqu'en 2022 via un Arrêté conjoint de l'Etat et de la Région.

La vie associative dynamique

2018 est, une fois encore, une belle année pour la dynamique associative au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie qui franchit la barre symbolique des 1 000 adhérents dès le mois de septembre pour atteindre en fin d'année 1 123 adhérents.

1 000 adhérents, et bien plus...

Depuis 2 années, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a mis l'accent sur la dynamisation de son assise citoyenne et le soutien par la société civile. Simplification du message de sensibilisation, organisation de journées réservées aux adhérents, envoi de newsletters attractives..., l'association a entrepris un vaste travail de communication et de promotion de son action et de ses activités. Et cela porte ses fruits : de 657 adhérents en 2016 à 929 en 2017, l'association compte aujourd'hui 1 123 adhérents.

Ainsi pour marquer ce chiffre symbolique, les 1000^{èmes} adhérents ont été reçus lors de la réunion d'équipe de décembre pour fêter ensemble la belle évolution de l'assise citoyenne du Conservatoire de Picardie. Un cadeau pour partir à la découverte des sites gérés dans la région leur a été remis.

Nos 1000^{ème} adhérents ? Une famille de la périphérie d'Amiens, dont les enfants ont bénéficié des connaissances de Franck, l'animateur nature, lors de sorties nature avec l'école, et qui ont concrétisé leur soutien lors du forum des associations Agora, à Amiens (80), en septembre dernier.

Trois journées auprès des adhérents de Picardie

En 2018, se sont déroulées trois «rencontres adhérents» destinées exclusivement, comme leur nom l'indique, à nos adhérents. Celles-ci ont permis aux participants de se rencontrer et de découvrir différents lieux et thématiques.

En Picardie, la première journée a eu lieu en avril, les adhérents ont pu découvrir le site de Le Plessier-sur-Bulles, par les élèves du Lycée agricole d'Airion (Oise). Ils ont pu ainsi découvrir un partenariat fort entre le Conservatoire et le lycée d'Airion.

Puis en mai, ce fut la découverte des métiers à Dury, l'occasion de découvrir des métiers «cachés» : la comptabilité, le SIG, la communication. Chacun a pu présenter son environnement de travail et les spécificités de son métier.

En juillet, ce fut l'occasion de visiter les locaux situés à Merlieux-et-Fouquerolles, ainsi que le centre de ressources environnementales Géodomia.

Ces journées ont rassemblées 24 adhérents.

Une journée de formation des Conservateurs bénévoles, sous le signe de l'arachnologie

Le 6 juin 2018, le marais communal de Morcourt, dans la Somme, a accueilli 27 personnes, lors de la journée de formation des Conservateurs bénévoles organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Plusieurs représentants du Conservatoire Nord-Pas de Calais se sont joints au groupe.

Au programme de la journée : la découverte des araignées des zones humides. Ces petites bêtes, effrayantes pour certains et fascinantes pour d'autres, étaient au rendez-vous, tout comme les libellules et demoiselles, nombreuses ce jour-là.

Encadrée par Emmanuel Vidal, Conservateur bénévole de la Montagne d'Eclusier-Vaux et du marais de Génonville à Moreuil, cette nouvelle édition a rencontré un franc succès, sous un soleil radieux !

Quelques chiffres :

En 2018 : **1 123** adhérents

En 2017 : **929** adhérents

En 2016 : **657** adhérents

En 2015 : **605** adhérents

En 2014 : **616** adhérents

En 2013 : **616** adhérents

En 2012 : **609** adhérents



Découverte des métiers du Conservatoire lors de la Journée des adhérents du 25 mai



Observation et détermination en commun des insectes capturés



Photo de famille de la Journée des Conservateurs bénévoles à Morcourt

Des petites graines qui montent, qui montent... dans les Biocoop Ethik'être et Berche du Bio

Un partenariat sur le long court

Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les magasins Biocoop Ethik'Être à Glisy et biocoop Berche du bio à Dury, sont partenaires. Les magasins fournissent les goûters aux participants des activités nature proposées par l'association autour d'Amiens et contribuent à la convivialité des sorties et chantiers.

En 2018, cela représente la fourniture du goûter lors de 19 activités nature réunissant 431 participants sur 3 sites naturels : la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint-Ladre à Boves, le Grand marais de la queue à Blangy-Tronville et le site du Fond-Mont-Joye à Dury.

Une carte de fidélité militante

En 2018, les magasins biocoop Berche du bio et Ethik'être ont mis en place une carte de fidélité militante. Par leurs achats et l'accumulation de « graines » sur la carte, les clients soutiennent le projet d'une association pendant plusieurs mois. La 1^{ère} à avoir bénéficié de ce soutien est le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Le samedi 24 novembre, M Smagacz, gérant des deux magasins biocoop implantés dans l'agglomération amiénoise, a remis à Christophe Lépine, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, un chèque de soutien de 10 755 euros récoltés grâce à la carte fidélité des 2 magasins au cours des 9 derniers mois.

Le chèque de plus de 10 000 euros sera utilisé à la rénovation du sentier de découverte de la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Ladre à Boves. Les généreux contributeurs pourront donc profiter de leur soutien pour découvrir ou redécouvrir la nature proche de chez eux.

Des Conservateurs bénévoles mobilisés

Les Conservateurs bénévoles sont des adhérents du Conservatoire qui ont décidé de s'investir sur un ou plusieurs sites naturels particuliers, généralement situés près de chez eux. En passant régulièrement sur son site, le conservateur bénévole permet de surveiller son état général et alerter l'équipe salariée sur d'éventuels problèmes. Un Conservateur bénévole participe donc activement à la vie du site naturel et peut de plus réaliser diverses actions, toujours en lien avec l'équipe salariée du Conservatoire, en fonction de ses envies et compétences.

Ainsi, en 2018, des conservateurs bénévoles ont réalisé des suivis scientifiques en autonomie sur différents sites : suivi de la Phalangère rameuse sur le larris de Saint-Aubin-Montenoy, suivi de l'Epipactis des marais à Mareuil-Caubert, suivi de la Parnassie des marais sur le larris de Lanches-Saint-Hilaire... permettant ainsi de suivre de près l'évolution des populations de ces plantes menacées dans la Somme. Dans l'Oise, les Conservateurs bénévoles prennent en charge par exemple le suivi de la flore calcicole du larris de la vallée Monnet, dont la rarissime Orchis brulée, ou encore l'inventaire des reptiles par suivi de plaques refuge sur le larris de Saint-Leu-d'Esserent, site où la Vipère péliade a été découverte en 2018. Ils épaulent également les salariés dans le cadre de suivis chronophages, tel le suivi de la Gentiane pneumonanthe dans le marais de Berneuil qui nécessite la mesure de chaque individu.

Plusieurs sorties nature ont également été organisées par des Conservateurs comme sur le Marais de Long ou sur le Larris de Guizancourt.

D'autres actions de communication sont également réalisables pour faire connaître le Conservatoire d'espaces naturels et présenter le travail réalisé par les salariés et les bénévoles. Sur ce point, les bénévoles de l'Oise ont été les premiers à tenir des stands de promotion du Conservatoire : Jour de fête, Salon de l'Abmars, la liste est longue. Les Conservateurs samariens et axonnais leur ont emboîtés le pas en participant à des manifestations grand public telles que la « Journée Doulennaise », la Fête du livre à Merlieux, la Fête de la Nature à Saint-Quentin... En prenant de l'expérience, un Conservateur bénévole peut même encadrer des chantiers nature d'entretien de son site, chose réalisée dans l'Oise à Péroy les Gombries, sur le site de la Pierre Glissoire où une redoutable équipe de bénévoles réalise plusieurs jours par an, des travaux de coupe de rejets de façon à compléter les travaux de gestion.

Ces quelques actions ne sont qu'un échantillon de tout ce qui a été réalisé en 2018 par des bénévoles. De nombreux sites naturels gérés par le Conservatoire restent encore sans conservateur bénévole. Peut-être y en a-t-il un près de chez vous !



Remise de chèque officielle le 24 novembre

biocoop
Ethik'être

biocoop
Berche du Bio

Quelques chiffres en 2018 :

19 goûters offerts par les Biocoop sur la Métropole amiénoise

431 personnes bénéficiaires

3 sites naturels :

- le Grand-Marais de la queue à Blangy-Tronville
- la réserve de l'Étang Saint-Ladre à Boves
- le Fond-Mont-Joye à Dury - Saint-Fuscien

Vers un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France :

L'année 2018 a été marquée par un renforcement de la dynamique autour du projet de rapprochement des Conservatoires d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie. L'étude d'impact d'une fusion, réalisée sous l'égide de l'association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, a permis de vérifier sa faisabilité financière, juridique, fiscale et sociale.

Les conseils d'administration Nord/Pas-de-Calais et Picardie se sont réunis en commun le 25 septembre afin de valider la trajectoire de rapprochement et un organigramme cible. En outre, une grille de cotisation commune a été validée pour avoir la même typologie d'adhérents et les mêmes montants.

Les équipes et membres des conseils d'administration se sont rassemblés lors d'un séminaire de travail le 15 octobre pour travailler sur les éléments de construction d'un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et initier des feuilles de route en ce sens.

Cette dynamique a abouti à la validation des grands principes d'une fusion de nos deux associations lors d'assemblées générales en octobre. Les membres se sont exprimés à une très large majorité en faveur du projet de fusion qui leur était présenté. A cette occasion un projet de logo du futur Conservatoire a été adopté.

Le Plan d'Actions Quinquennal (2018-2022) commun aux deux Conservatoires a reçu l'agrément du Préfet de Région et du Président du Conseil régional marquant ainsi la qualité de travail mené par nos structures et la confiance accordée par l'État et la Région.

Le rapprochement effectif se traduit aussi par une mutualisation de plus en plus importante des projets et productions.

Nous pouvons citer au titre de l'année 2018 la publication d'un calendrier nature Hauts-de-France, la sortie d'une plaquette jeune public sur la Vipère péliade (en lien avec le plan d'actions régional), une plaquette sur les chauves-souris des sites des Conservatoires, la lettre d'infos et autres documents communs.

Beaucoup de projets liés à la connaissance sont désormais pilotés à l'échelle Hauts-de-France : Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG), accompagnement de l'actualisation permanente des ZNIEFF, plans d'actions (Vipère péliade, tourbières...), stratégie patrimoniale, boîte à outils des indicateurs de la qualité des zones humides. Tout ce travail se fait désormais en lien avec un Conseil scientifique et technique unique.

La question de la compensation a fait l'objet de la mise en place d'une doctrine commune relative à la mise en œuvre des mesures compensatoires.

Un projet Life, porté par le Conservatoire de Picardie, a aussi été l'occasion de travailler en commun et de porter un dossier ambitieux auprès de l'Europe en faveur de la restauration et conservation des tourbières alcalines.



L'équipe des deux Conservatoires le 15 octobre 2018 à l'Abbaye de Valloires (Vallée de l'Authie)



Conseil d'administration commun du 25 septembre à Arras

Quelques chiffres du Conservatoire Nord-Pas de Calais :

127 sites d'interventions sur

4 302 hectares

559 membres

33 salariés

2 948 € de bénévolat valorisé

 Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais

Rapport financier 2018

La situation au 31 décembre 2018

Formation du résultat net

Les comptes annuels se traduisent par un résultat net comptable excédentaire de 48 393,52 €.

Ce résultat est la conséquence d'un résultat d'exploitation de + 124 742,15 €, en progression de 49 402,66 €, d'un résultat financier de - 52 513,57 € et d'un résultat exceptionnel de - 21 916,06 €.

Éléments liés à l'exploitation des activités

Le résultat d'exploitation qui retrace les activités courantes du Conservatoire, est le solde entre les produits d'exploitation qui s'établissent à 4 316 578,94 € et les charges d'exploitation d'un montant de 4 191 836,79 €.

Une bonne gestion des projets relatifs aux activités conduites en 2018 se constate sur la synthèse analytique qui affiche une perte de seulement 9 317,16 € pour des opérations qui au mieux affichent un résultat nul. Au total, le Conservatoire a géré les comptes de 322 projets représentant 6 005 jours d'interventions directes et un budget global de subventions réalisées de 3 906 799,37 €.

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 141 449,39 €.

Nos partenaires ont tous renouvelé leur soutien avec parfois une évolution négative sur cet exercice. Le plus souvent, la tendance est au maintien des concours financiers aux opérations du Conservatoire. Ces partenariats se répartissent de la façon suivante :

Les Agences de l'eau représentent ensemble 30 % et une augmentation de 226 479,92 € pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et une baisse de 23 214,37 € pour L'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le Conseil Régional dont la contribution a diminué de 178 619,91 € représente encore 19%. Les contributions de l'Etat et des 3 Conseils Départementaux restent stables et représentent respectivement 12%, et 21%. La proportion entre les 3 Départements ne varie pas. Les partenariats avec les Communes, Communautés de communes, les entreprises et autres privés sont en augmentation globale de 60 599,75 € et représentent 5% de notre budget. Parmi ces opérations notons une part de financement participatif auprès du grand public commencé en 2017 qui s'est achevé en 2018 représentant encore 5 162,80 €.

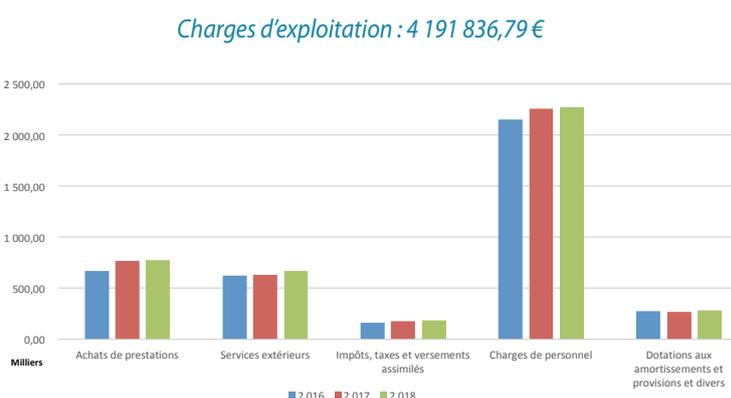
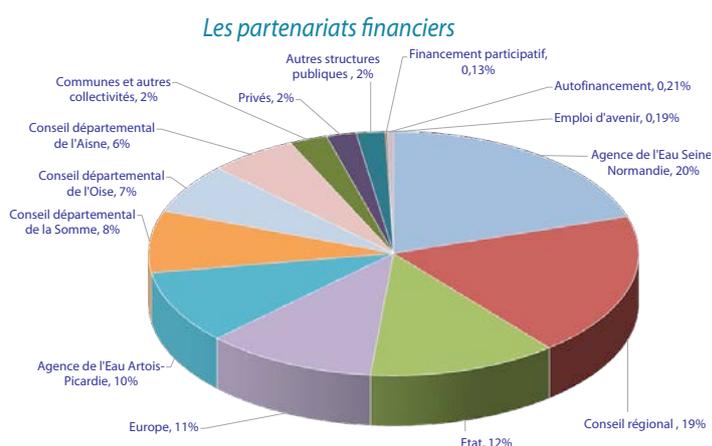
Ils ont notamment permis l'acquisition de plusieurs parcelles dans le département de l'Aisne. Suite à un don réalisé par l'association « Protégeons l'avenir de nos villages » pour un montant de 1 123,19 €, le Conseil d'administration a décidé la création d'un projet associatif «Projet coteaux calcaires Mont Saint Martin, Chéry-Chartreuve » afin de dédier cette somme à l'entretien de ces coteaux dans l'Aisne.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 92 046,73 € pour un volume de 4 191 836,79 €. Les achats de prestations restent stables. Les services extérieurs augmentent de 37 084,60 €. Cette variation provient de plusieurs postes. La formation des salariés représente 59 157,23 € contre 12 835,02 € en 2017 en raison notamment d'une action collective ayant concerné l'ensemble des salariés non cadres. Le versement des cotisations aux structures partenaires a augmenté de 32 287,29 € notamment pour permettre le fonctionnement de l'association « Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ». Les postes de locations mobilières et immobilières, entretien et réparation diminuent de 41 495,51 €. Les charges de personnel sont stables à 2 272 659,31 €. Les dotations aux amortissements et provisions sont légère en augmentation de 17 728,87 €.

Le résultat financier de - 52 513,57 € traduit une augmentation des coûts de 10 713,17 €. A l'été 2017, un prêt de restructuration de la trésorerie a été mis en place. En 2018, nous avons donc supporté la première année pleine d'intérêts sur emprunts. Par ailleurs, le délai de traitement des appels de fonds auprès des partenaires s'est allongé notamment s'agissant des fonds européens.

Le résultat exceptionnel s'améliore puisqu'il s'élève à - 21 916,06 €. En 2018, nous avons constaté 19 019,94 € d'amortissements exceptionnels. Par conséquent, les régularisations sur partenariats se sont nettement améliorées et sont quasi nulles dans cet exercice.

Les immobilisations corporelles sont en baisse de 92 598,93 € dues à l'amortissement des biens immobilisés. D'autre part, dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion, le Conservatoire a fait le choix de sortir de l'actif du bilan les biens entièrement amortis n'ayant plus de fonctionnalité. Ce travail s'est traduit par des sorties d'immobilisations de l'actif pour 160 678 € n'ayant aucun impact sur les comptes.



Le bilan simplifié

Actif	2017	2018	Variation 2018/2017	Passif	2017	2018	Variation 2018/2017
Immobilisations incorporelles		-125,28	-125,28	Fonds associatif	1 981 376,69	1 779 747,76	-201 628,93
Immobilisations corporelles	2 451 395,11	2 358 796,18	-92 598,93	Report à nouveau	-249 206,93		249 206,93
Immobilisations financières	152 464,80	163 393,55	10 928,75	Résultat de l'exercice	15 527,75	48 393,52	32 865,77
Actif immobilisé	2 603 859,91	2 522 064,45	-81 795,46	Autres fonds propres	1 428 047,12	1 313 611,28	-114 435,84
				Fonds propres	3 175 744,63	3 141 752,56	-33 992,07
Stocks				Provision pour risques et charges	160 439,76	180 839,76	20 400,00
Créances à recevoir	2 496 266,45	2 638 507,48	142 241,03	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 417 186,80	1 964 661,28	547 474,48
Disponibilités financières	930 810,29	1 515 280,36	584 470,07	Partenaires avances	596 733,75	537 511,04	-59 222,71
Charges constatées d'avance	20 440,45	12 529,13	-7 911,32	Dettes fournisseurs	351 663,20	488 992,28	137 329,08
				Dettes fiscales et sociales	337 328,47	352 203,98	14 875,51
				Autres dettes	10 716,89	10 260,21	-456,68
				Produits constatés d'avance	1 563,60	12 160,31	10 596,71
Actif circulant	3 447 517,19	4 166 316,97	718 799,78	Dettes	2 715 192,71	3 365 789,10	650 596,39
Total général	6 051 377,10	6 688 381,42		Total général	6 051 377,10	6 688 381,42	

La variation des fonds propres de - 33 992,07 € est liée à l'augmentation des subventions d'investissement terrains pour 41 578 €, à la variation positive du résultat excédentaire pour 32 865,77 €, et à la baisse des autres fonds propres pour - 114 435,84 € comprenant celle des fonds dédiés pour - 29 737,02 € et celle des subventions d'investissements pour - 111 352,53 €.

Les créances à recevoir s'accroissent de 142 241,03 € du fait l'accumulation de dossiers en attente de paiement.

Les disponibilités financières augmentent de 584 470,07 € grâce à la mobilisation d'emprunts à court terme (billets de trésorerie) qui représentent pour l'essentiel la variation de 547 474,48 € de dettes auprès des établissements financiers au passif du bilan. Cette mobilisation de fonds amène au 31 décembre 2018 le niveau de la trésorerie nette à 363 334,52 €. Ce montant élevé a pour objectif de permettre au Conservatoire de fonctionner en janvier-février 2019, période où les rentrées de fonds sont rares. Par ailleurs la dette fournisseurs au 31 décembre 2018 augmente de 137 329,08 € et s'établit 488 992,28 €.

Les éléments significatifs de l'année 2018

L'année 2018 a vu les partenariats traditionnels du Conservatoire se confirmer au travers du renouvellement de ses 5 Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec l'Etat, la Région et les 3 départements.

Valorisation du bénévolat

Les cotisations s'élèvent à 9 616 euros. La contribution des bénévoles représente 7 719 heures dont 1 570 heures au titre du fonctionnement de la structure et 6 148 heures pour les activités de terrain soit 3,86 équivalent temps plein ou 788 jours d'interventions. La valorisation du bénévolat représente 70 456 € soit 1,63 % du budget du Conservatoire. Ce volume est en forte augmentation par rapport à 2017.

Conclusion

Les comptes de l'exercice 2018 traduisent une bonne gestion des activités et du fonctionnement de la structure. La gestion des 314 sites préservés par le Conservatoire est équilibrée et le fonctionnement d'une équipe salariée de 47.01 ETP et d'une équipe de bénévoles actifs d'environ 100 personnes s'est fait sans difficultés notables. Par ailleurs, les objectifs de rapprochement avec le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais deviennent de plus en plus concrets et se traduisent dans les comptes par des coûts raisonnables. De fait, le résultat net comptable et son affectation montrent que les projets à venir du Conservatoire se présentent sous des auspices favorables. Le budget de l'année 2019 s'établira à 4 136 969 € et confirme la volonté de tous les partenaires de se maintenir à un niveau optimal d'intervention par rapport à 2018.

Affectation du résultat

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2018 d'une valeur de 48 393,52 euros.

Affectation au « fonds associatif » 5 000 euros,

Affectation au projet associatif « acquisitions et aménagements de terrains » 1 204 euros,

Affectation au projet associatif « Réserve de cofinancement de projets » 42 189,52 euros.

Je vous remercie de votre attention.

Sébastien CAROLUS, le trésorier

3 BONNES RAISONS DE DEVENIR ADHÉRENT(E) AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

1.

Vous devenez un
ambassadeur de la nature !

2.

Vous contribuez à la
préservation de votre
patrimoine naturel régional

3.

Vous vous engagez en
faveur de l'environnement

ALORS, CONVAINCU(E) ?



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner

Je protège la nature près de chez moi, j'adhère à mon Conservatoire d'espaces naturels !

www.conservatoirepicardie.org/adherer



Le Conservatoire est sur Facebook !
Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".
Partager, commenter et réagir... le Conservatoire : J'aime



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis

80044 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55

Mail : contact@conservatoirepicardie.org

Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2019. Imprimé par Leclerc - papier 70% PEFC - Photo de couverture D. Frimin / CEN Picardie

Crédits photo : D. Adam, F. Boca, N. Caron, L. Czerniak, V. Chapuis, T. Cheyrez, F. Cominale, N. Cottin, C. Couéaux, H. Decodts, E. Domzal, M. Doron, D. Frimin, T. Gérard, MH. Ghuislain, I. Guilbert, C. Hélie, C. Lambert, J. Lebrun, L. Lemaire, S. Leroy, G. Meire, A. Messean, F. Meunier, L. Meunier, M. Moeyns, R. Monnehay, L. Tailland, D. Top /CEN Picardie ; B. Tondellier, P. Hué, S. Poirier, G. Leroy, F. Schwaab, D. Himmesoete, S. Dhiers, Sergey Yeliseev CC2